

l'Europe
s'engage
à La Réunion



RAPPORT ANNUEL D'ÉXECUTION FEDER 2014

**Programme Opérationnel
FEDER
Coopération Territoriale
2007 – 2013**

CCI 2007 CB 163 PO 042

**État membre : France
Région : île de La Réunion
Objectif : Coopération territoriale**



Sommaire

SOMMAIRE	2
PREAMBULE	3
INTRODUCTION	5
1. IDENTIFICATION	6
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL	7
2.1. Réalisation et analyse des progrès accomplis	7
2.2. Informations sur la conformité au droit communautaire	12
2.3. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face	12
2.4. Changement du contexte de la mise en œuvre du programme opérationnel (s'il y a lieu)	14
2.4.1 Mise en œuvre de la coopération régionale dans la zone Océan Indien.....	14
2.4.2 La situation à Madagascar	16
2.5. Modifications importantes au sens de l'article 57 du règlement (CE) n° 1083/2006 (le cas échéant)	17
2.6. Complémentarité avec d'autres instruments	17
2.7. Modalités de suivi	19
2.7.1 Cadre de la mise en œuvre du programme en 2014	19
2.7.2 Actions relatives au niveau national.....	20
2.7.3 Mise en œuvre des procédures de concertation FED / FEDER	20
2.8. Réserve nationale de performance (le cas échéant, et pour le rapport annuel d'exécution présenté pour 2010 uniquement)	58
3. MISE EN ŒUVRE PAR AXES PRIORITAIRES	59
3.1. Axe prioritaire 1 : Développement durable et environnement	60
3.1.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis.....	64
3.1.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face au titre de l'axe prioritaire 1	73
3.2. Axe prioritaire 2 : Intégration économique régionale	76
3.2.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis.....	78
3.2.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face au titre de l'axe prioritaire 2	88
3.3. Axe prioritaire 3 : Favoriser le développement humain et la solidarité internationale au profit d'une intégration régionale harmonieuse	91
3.3.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis.....	93
3.3.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face au titre de l'axe prioritaire 3	103
4. PROGRAMMES FEDER / FONDS DE COHESION : GRANDS PROJETS (LE CAS ECHEANT)	106
5. ASSISTANCE TECHNIQUE	107
6. INFORMATION ET PUBLICITE	109



Préambule

Conformément au courrier de la Commission Européenne aux Autorités de gestion des programmes de Coopération Territoriale Européenne (Ref Ares (2014) 428582) du 20 février 2014, vous trouverez ci-après les éléments synthétiques relatifs aux 3 questions contenues dans ce courrier.

1- Comment, selon vous, votre programme s'est il réalisé ?

Le programme de coopération territoriale- Océan Indien a connu globalement une réalisation satisfaisante puisque si au 31/12/2013 le taux de programmation était de 92 % ,au 06 juin 2014 il a dépassé symboliquement le seuil de 100 %. Le taux d'engagement est désormais de près de 112 %. Il convient de signaler que ce niveau a été atteint avec des volumes financiers 7 fois supérieurs à ceux de la programmation précédente.

L'ajustement financier de début 2014 montrait déjà cette tendance puisque les besoins exprimés par les bénéficiaires étaient deux fois plus importants que les reliquats disponibles.

Au-delà de ces chiffres, il est à noter que :

- le programme avait dès sa conception retenu la création de trois projets structurant .Deux de ces trois projets ont été réalisés. Il s'agit de l'antenne satellite SEAS-OI et de la résidence d'accueil à l'international. La troisième opération structurante, la création d'un câble numérique entre La réunion et Madagascar, a du être abandonnée au regard notamment de l'instabilité politique du partenaire tiers. Madagascar a été l'un des seuls pays où l'Union Européenne a interrompu sa coopération.

- les premiers projets dénommés « FED-FEDER » ont été agréés. Ils ont concerné plusieurs programmes de la Commission de l'Océan Indien : Islands, Biodiversité, Smartfishch...

- les partenariats tissés sur les précédents programmes de coopération ont été confirmés et même renforcés. C'est le cas du lycée agricole de Saint- Paul qui s'était appuyé sur les dispositifs Interreg et PO 2000-2006 pour développer des actions de coopération régionale et de mobilité professionnelle dans la zone Océan Indien. Sur le programme actuel, le lycée a été l'initiateur de la création du réseau des établissements professionnels agricoles de la zone Afrique australe et Îles du Sud Ouest de l'Océan Indien. Ce réseau a pour objectif de favoriser les projets de coopération régionale pour promouvoir les échanges professionnels des apprenants et des personnels des établissements membres et le partage des compétences et expertises dans le domaine de l'éducation agricole.

Les partenariats noués autour de la recherche agronomique et de la sécurité alimentaire ont débouché sur la signature d'une convention cadre entre la COI et l'organisme porteur de ces projets.



2- Qui ont été les bénéficiaires ?

On dénombre 61 institutions implantées à La Réunion qui ont élargé au programme Océan Indien. Les bénéficiaires sont issus aussi bien du secteur privé (associations dans le domaine économique, agricole, culturel... ; EPIC ;...) que du secteur public (collectivités, université,...).

Parallèlement les coopérations avec les partenaires des pays tiers ont aussi bien été menées avec des structures privées que des institutionnels.

3- Quelle preuve avez vous de cette réalisation (indicateurs ? Évaluations ? Autre source ?

Le bon avancement général se retrouve au niveau des indicateurs où l'on constate qu'à deux années de la clôture la plupart des objectifs sont atteints.

Le dernier exercice d'ajustement financier, débuté en en décembre 2014, a également été un autre moyen d'apprécier l'état du programme au regard des objectifs fixés et des attentes exprimées par les bénéficiaires.

Par ailleurs, la mise en œuvre du programme a permis au titre de la gouvernance des programmes d'initier un cadre souple et stratégique entre les principaux partenaires, le Comité de Concertation Régionale, dont l'expérience sera utilisée pour la mise en œuvre du programme 2014-2020. De même, la création d'un comité technique FED-FEDER avec le Secrétariat Général de la COI et la pleine implication de la délégation de l'UE à Maurice a permis de diagnostiquer puis de construire une démarche pragmatique permettant de financer des projets utilisant pour les pays ACP, le FED, et pour La Réunion, le FEDER. Cette expérience locale a également inspiré la note d'orientation pour le financement des projets communs FED FEDER des services de la Commission du 18 novembre 2014.



INTRODUCTION

Approbation du Programme Opérationnel FEDER Coopération Territoriale de l'Océan Indien

Le PO FEDER Coopération Territoriale de l'Océan Indien (CCI 2007CB163PO042) a été approuvé par la Commission Européenne le 28 Mars 2008. La révision du programme a été approuvée le 8 juin 2012.

Objectif du rapport annuel d'exécution

En application de l'article 67 du règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil du 11 juillet 2006 portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion, et abrogeant le règlement (CE) no 1260/1999 « *pour la première fois en 2008 et au plus tard le 30 juin de chaque année, l'autorité de gestion transmet à la Commission un rapport annuel et, au plus tard le 31 mars 2017, un rapport final d'exécution du programme opérationnel* ».

Le rapport annuel d'exécution se rapporte à l'année civile de mise en œuvre du programme. Il a pour objectif de donner une vision globale des principaux événements ayant une incidence sur le programme ainsi que de son rythme et de son état d'avancement.

L'objectif est de pouvoir juxtaposer les rapports successifs, en évitant tout chevauchement des informations. C'est la raison pour laquelle, il est proposé dans le cadre de l'exercice réglementaire du rapport annuel d'exécution de s'en tenir prioritairement à la mise en œuvre des programmes à la date du 31/12/2014.

D'autres informations viendront compléter cet exercice, notamment dans le cadre des prochains comités de suivi.



1. Identification

PROGRAMME OPÉRATIONNEL	Coopération Territoriale
	Île de La Réunion
	2007 – 2013
	N° CCI 2007CB163PO042
RAPPORT ANNUEL D'EXÉCUTION	P.O Coopération – Océan Indien
	Année 2014



2. Vue d'ensemble de la mise en œuvre du programme opérationnel

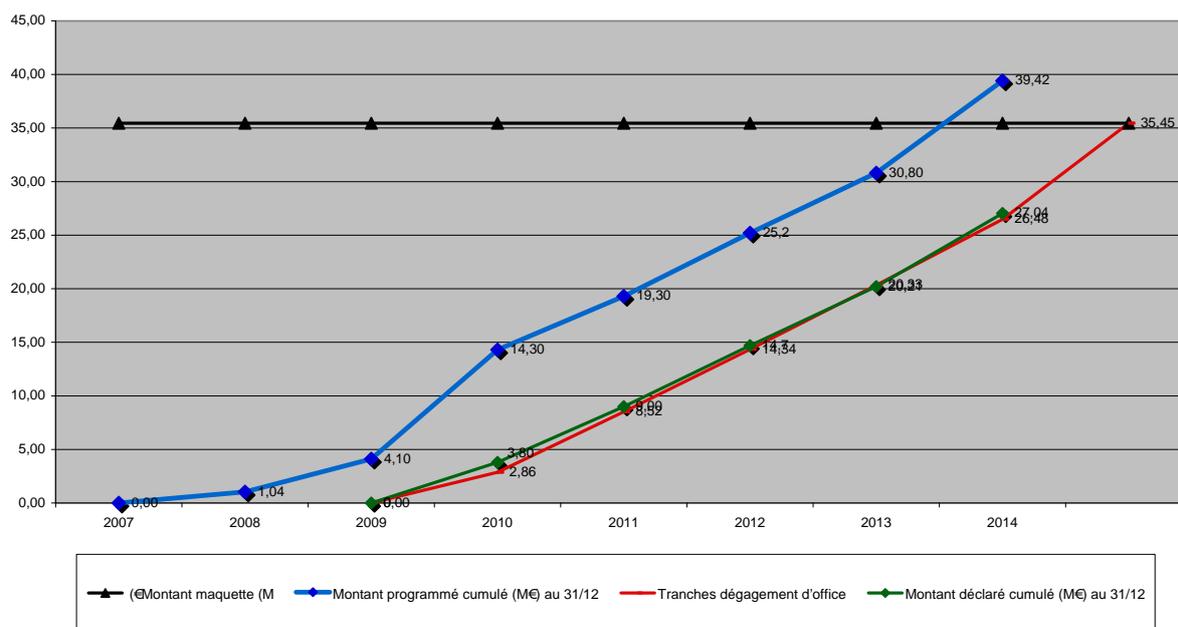
2.1. Réalisation et analyse des progrès accomplis

- Information sur l'avancement physique du programme opérationnel :

Le renseignement des indicateurs relatifs à l'avancement physique du programme opérationnel a été réalisé au niveau du « § 3 – mise en œuvre par axes prioritaires » pour les différents objectifs stratégiques des axes prioritaires 1, 2, et 3.

Informations financières au 31/12/2014 (toutes les données financières sont exprimées en euros)

Evolution annuelle de la programmation du
FEDER Coopération Territoriale Ile de La Réunion



Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Montant maquette (M€)	35,45	35,45	35,45	35,45	35,45	35,45	35,45	35,45
Montant programmé cumulé (M€) au 31/12	0,00	1,04	4,10	14,30	19,30	25,20	30,80	39,42
Montant déclaré cumulé (M€) au 31/12			0,00	3,80	9,00	14,70	20,21	27,04
Avancement de la programmation %		3%	12%	40%	54%	71%	87%	111%
Avancement des montants déclarés				11%	25%	41%	57%	76%
% Montants déclarés / Montants programmés				27%	47%	58%	66%	69%

Au 31 décembre 2014, le niveau de programmation du FEDER Coopération Territoriale atteint 111 % de la maquette prévue.

Le rythme de la certification des dépenses s'est accru pour atteindre 76 % de la maquette financière FEDER.



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Programmation UE en millions d'euros	Axe 1 Développement Durable et Environnement	Axe 2 Intégration Economique Régionale	Axe 3 Développement humain et solidarité Internationale	Total
Maquette	16,8	7,2	11,3	35,3
Programmé	18,3	8,3	12,7	39,4
Certifié- déclaré	13,0	4,3	9,7	27,0
Taux de programmation	109%	116%	113%	112%
Taux de certification	77%	60%	86%	77%

- ✓ **L'axe 1** : a un taux de programmation qui atteint 109 % de l'enveloppe FEDER prévue. Il contribue également à la certification des dépenses à hauteur de 77 %. Cet avancement traduit le fort dynamisme des acteurs de la recherche dans le développement et la mise en oeuvre de projets de coopération en lien avec leurs partenaires dans la zone ;
- ✓ **L'axe 2** : présente le niveau de programmation le plus dynamique de l'année 2014. On constate que les nouvelles actions identifiées lors de la révision à mi-parcours – projet à vocation économique de volontaires du progrès et projets financés conjointement par le FED et le FEDER – ont fortement contribué à la programmation en 2013.
- ✓ **L'axe 3** : présente un niveau de programmation de 113 %. En cette fin de période, c'est bien le dynamisme des actions de formation et insertion – 75 % des montants programmés en 2014 – qui tire la programmation.

	Dépenses payées par les bénéficiaires recensées dans les demandes de paiement adressées à l'autorité de gestion	Participation publique correspondante	Dépenses privées	Dépenses payées par l'organisme responsable de l'exécution des paiements aux bénéficiaires	Paiements totaux reçus de la Commission
Axe prioritaire 1 : Développement durable et valorisation de l'environnement	17 545 378,79	17 545 378,79	0	9 982 888,56	9 714 025,85
Axe prioritaire 2 : Intégration économique régionale	6 075 671,63	5 757 051,80	318 619,83	3 864 787,13	2 574 903,15
Axe prioritaire 3 : développement humain et solidarité internationale	13 056 567,66	13 056 567,66	0	9 459 980,01	8 304 117,72
Total général	36 677 608,08	36 358 998,25	318 619,83	23 307 655,69	20 593 046,72
Total pour les régions ne bénéficiant pas d'un soutien transitoire dans le total général	36 677 608,08	36 358 998,25	318 619,83	23 307 655,69	20 593 046,72

Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Utilisation de l'avance communautaire

La totalité de l'avance de 7,5 % du montant de l'enveloppe FEDER, soit 2,6 M€, a été versée auprès de l'autorité de certification, la Caisse de Dépôts et Consignations.

Néanmoins cette avance a permis, à la CDC, de rembourser au « fil de l'eau » les divers bénéficiaires.

Les remontées de dépenses des bénéficiaires depuis le début de la programmation ont permis d'adresser 14 déclarations de dépenses à la Commission. Le montant des remboursements communautaires s'élève à 20 218 073 euros.

En 2014, 3 déclarations de dépenses ont été adressées aux services de la Commission européenne en août, novembre et décembre 2014. Le montant des dépenses totales déclarées s'élève à 6,823 millions d'euros au cours de cette année.

Ventilation cumulée des allocations de la contribution communautaire par catégorie au titre de l'année 2014

N° de référence de la Commission : N° 2007 CB163PO042

Nom du programme : PO coopération Territoriale « Océan Indien »

Date de la dernière décision de la Commission pour le PO concerné: 26/09/2014

Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Code *	Code 01	Code 09	Code *	Code FR94	Montant (M€)
Dimension 1 Thème prioritaire	Dimension 2 Forme de financement	Dimension 3 Territoire	Dimension 4 Activité économique	Dimension 5 Localisation	
01 - Activités de RDT dans les centres de recherche	Aide non remboursable	Zone de coopération transnationale	22 – Autres services non spécifiés	Ile de la Réunion	3,759
03- Transfert de technologies et amélioration des réseaux de coopération entre les PME, ces dernières et d'autres entreprises, les universités, les établissements d'enseignement post-secondaire de tout type, les autorités régionales, les centres de recherche			22 – Autres services non spécifiés		0,662
05 – Services d'appui avancé aux entreprises et groupes d'entreprises			22 – Autres services non spécifiés		3,311
11-Technologies de l'information et de la communication			10- Postes et télécommunications		5,798
51 – promotion de la biodiversité et protection de la nature			22 – Autres services non spécifiés		3,870
53 – prévention des risques			22 – Autres services non spécifiés		1,861
54- autres actions visant la préservation de l'environnement et la prévention des risques			22 – Autres services non spécifiés		4,897
58- Protection et préservation du patrimoine culturel			21- Autres activités liées à l'environnement		0,034
60 – Autres aides à l'amélioration des services culturels			22 – Autres services non spécifiés		5,172
61 – Projets intégrés pour la réhabilitation urbaine / rurale			22 – Autres services non spécifiés		0,351

Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Combinaison des codes des dimensions 1 à 5					
Code *	Code 01	Code 09	Code *	Code FR94	
Dimension 1 Thème prioritaire	Dimension 2 Forme de financement	Dimension 3 Territoire	Dimension 4 Activité économique	Dimension 5 Localisation	Montant (M€)

66 – Mise en œuvre de mesures actives et préventives sur le marché du travail	Aide non remboursable	Zone de coopération transnationale	22 – Autres services non spécifiés	Ile de la Réunion	3,440
71-Parcours d'insertion et de retour à l'emploi pour les personnes défavorisées : lutte contre la discrimination dans l'accès au marché du travail ainsi que progression au sein de celui-ci et promotion de la diversité sur le lieu de travail			22 – Autres services non spécifiés		2,126
75 – Infrastructure pour l'éducation			12- construction		3,331
85 – Préparation, mise en œuvre, suivi et contrôle			22 – Autres services non spécifiés		0,806
					39,421

Participation allouée par groupes cibles

Sans objet pour l'année 2014

Participation remboursée ou réutilisée

Sans objet pour l'année 2014

Analyse qualitative du PO

Le programme a été adopté au premier trimestre de l'année 2008 qui constitue la première année de sa mise en œuvre. Le montant FEDER programmé au 31 décembre 2014 s'élève à 39,421 millions d'euros.

Pour l'année 2014, 42 dossiers ont été programmés, mobilisant une enveloppe FEDER totale de plus de 8 millions d'euros.

Une des principales plus – value du programme provient du soutien qu'il apporte aux acteurs réunionnais en leur permettant de devenir moteur dans leur domaine d'action dans la zone Océan Indien. Le FEDER contribue à faire rayonner régionalement les compétences réunionnaises. À titre d'exemple, dans le domaine de la protection civile, la plateforme d'intervention régionale dans l'Océan Indien (PIROI) est devenue un acteur incontournable qui est en mesure de mobiliser des partenaires dans toutes les îles voisines et même dans les pays de l'Afrique australe pour faire face à un risque majeur.



2.2. Informations sur la conformité au droit communautaire

Aucune modification n'a été apportée au document en 2014 permettant d'altérer sa conformité au droit communautaire.

2.3. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

Dans un contexte de début de programmation avec un P.O adopté tardivement, la principale difficulté rencontrée en 2008 résidait dans le retard de la mise en œuvre du programme, et notamment des procédures de gestion.

Au cours de l'année 2009, la programmation des opérations s'est déroulée de manière satisfaisante avec un volume de crédits FEDER programmés représentant 7 % de l'enveloppe prévue. Néanmoins, au regard de la dimension du programme, il apparaît nécessaire d'accroître le niveau de cette programmation. En 2009, plusieurs actions ont été menées pour accélérer la programmation de sorte qu'un certain nombre d'appel à projets a été lancé en direction des porteurs de projets potentiels. Dans le domaine de la recherche et développement, les différents acteurs de la filière ont été approchés directement. S'agissant des actions en matière d'échanges culturels et sportifs, des encarts ont été insérés dans les journaux locaux.

En 2010, la principale difficulté découle de la situation politique malgache et des décisions du Conseil de l'Union. Madagascar étant un partenaire incontournable dans la zone, beaucoup de projets sont impactés par l'instabilité actuelle.

Par ailleurs, une difficulté particulière dans la gestion et la mise en œuvre du programme est liée aux travaux concomitants de la révision à mi-parcours des programmes et de la poursuite des tâches de gestion et de programmation. En effet, mener de front l'ensemble des opérations de gestion a provoqué un surcroît de travail aux agents et entraîné un décalage dans l'instruction et la programmation de certains projets déjà en cours de réalisation.

En 2011, la justification des dépenses des bénéficiaires et leur remontée en vue de la déclaration de fin d'année s'est avérée un exercice très tendu. En effet, cette tâche a mobilisé un nombre important d'agents sur une période plus longue que les années précédentes. En fait, il apparaît que le programme connaît concrètement les effets de la crise malgache qui s'est traduite par l'abandon du projet de liaison haut – débit avec Madagascar. En effet, cette opération était inscrite au PO pour un montant FEDER de 5,2 millions d'euros, dont la moitié aurait déjà pu être certifié si l'opération s'était déroulée comme prévu au moment de la négociation du programme opérationnel. D'importants efforts ont été déployés pour accroître le niveau de programmation en cherchant de nouvelles opérations comme le projet ORCA ou en développant des procédures permettant une meilleure prise en compte des projets financés conjointement par le FED et le FEDER. Cependant, à ce stade, ces mesures n'ont pas encore permis de combler le déficit de programmation lié à l'abandon du projet de liaison haut – débit.

L'année 2012 est une année - charnière au cours de laquelle les travaux de préparation des programmes 2014-2020 ont commencé. En effet, un diagnostic territorial a été réalisé au second trimestre 2012 mobilisant les services déjà en surcroît d'activité pour augmenter le



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

rythme de la remontée de dépenses dans l'objectif de franchir le seuil du dégage­ment d'office.

Comme l'année précédente, cet exercice a été très tendu du fait de l'abandon du troisième projet d'investissement, le projet de liaison haut – débit. Au surplus, le coût de sortie de l'opération de résidence d'accueil à l'international s'est avéré bien inférieur au montant prévu initialement. Le manque à programmer pour ces 2 projets représente 6 millions d'euros, soit près de 17 % de l'enveloppe FEDER du programme.

L'année 2013 a été fortement impactée par les travaux de préparation de la prochaine programmation 2014 – 2020. Les services ont donc été mobilisés sur les deux fronts : préparation du programme à venir et poursuite de l'actuel programme. Or, l'année 2013 se caractérise par la nécessité de justifier une tranche entière du programme avant le 31 décembre alors que la certification des dépenses liées aux principales opérations d'investissement (antenne de réception satellite et infrastructure d'accueil) est déjà bien avancée. Ainsi, les services sont amenés à certifier les dépenses sur un plus grand nombre d'opérations parmi lesquels des projets de coopération portés par des organismes de recherche qui se déroulent sur plusieurs années.

Afin de faire face aux tâches liées à la préparation du POCT 2014-2020, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été recrutée dont la mission aboutira à la production d'un projet de programme.

L'activité des services a été, en 2014, encore tournée vers la préparation du programme INTERREG V. Cependant, l'activité de programmation a été moins soutenue, ce qui s'explique notamment par le niveau d'engagement déjà très élevé de l'enveloppe FEDER.



2.4. Changement du contexte de la mise en œuvre du programme opérationnel (s'il y a lieu)

2.4.1 Mise en œuvre de la coopération régionale dans la zone Océan Indien

La coopération régionale constitue pour le Conseil régional un axe important de développement. Ainsi, de nombreuses actions ont été soutenues en 2014 autour des 3 grands axes de la mandature :

- Une nouvelle dynamique économique,
- Une vraie égalité des chances,
- La Réunion, terre d'innovation.

À titre d'exemple, on peut citer le financement ou le cofinancement d'initiative visant une meilleure mise en réseau tel que les 4^{èmes} Universités de la profession comptable de l'Océan Indien, le programme 2014 de l'Observatoire des villes et Port de l'Océan indien ou encore le salon Made in Femmes.

On peut aussi noter à titre d'illustration la participation de la collectivité au financement :

- Dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, d'une mission d'assistance à la mise en place opérationnelle d'une chambre agriculture / pêche aux Comores,
- Des 9^{èmes} Jeux des Îles de l'Océan Indien qui se tiendront à La Réunion en juillet – août 2015, avec une participation attendue de plus de 2000 personnes dont 1600 athlètes,
- Des projets de santé et de solidarité régionale tel que le projet « terreaux des l'espoir », porté par l'association coopération humanitaire qui concerne la participation de 40 jeunes à un programme d'insertion.

La collectivité régionale a également poursuivi son action visant à la structuration et la consolidation de clusters ouverts à l'international dans les domaines suivants :

- La biotechnologies (biopharmacie, bioénergie, valorisation des déchets) en partenariat avec le CYROI et le CHU de La Réunion,
- L'énergie (cluster Témergie),
- La mer / pêche/ aquaculture / eau,
- Le numérique / TIC,
- Le tourisme,
- L'environnement.

Sur le plan multilatéral, la Région s'est attachée à participer activement aux travaux menés par la Commission de l'Océan Indien. En particulier en 2014, se sont tenues :

- Le 29^{ème} Conseil de la COI les 10 et 11 avril ;
- Le IV^{ème} Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la COI le 23 août à Moroni. Cette manifestation a été précédée d'une réunion préparatoire du Conseil des ministres le 22 août.

Elle a également s'agissant de l'Indian Ocean Rim Association (IORA) poursuivi la démarche visant à demander l'adhésion de La Réunion en qualité de membre associé. Le Conseil Régional a également participé au 14^{ème} Conseil des Ministres de l'IORA qui s'est tenu le 9



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

octobre à Perth (Western Australia) et qui a été précédé de plusieurs réunions techniques dans les domaines économique, commercial et académique.

Concernant le Conseil Général, il a poursuivi en 2014 ses actions en faveur de la coopération régionale autour de 2 axes :

- un soutien à des actions récurrentes de coopération relevant du champ de compétences de la collectivité départementale ;
- le développement du programme de mobilité et d'insertion professionnelle qui constitue la pierre angulaire de la politique de coopération du Département de La Réunion.

Les principales actions en 2014 ont en effet concerné les secteurs suivants :

- Agriculture : dans le cadre du POCT 2007/2013, le Département a apporté au titre de la contrepartie nationale et sur ses fonds propres un soutien financier à 2 porteurs de projets (Armefflor ; Cirad) en vue de la réalisation de 2 projets structurants aux Comores (Grande Comores ; Anjouan) visant à renforcer la sécurité alimentaire et le développement d'une agriculture durable.
- Médico-social/Solidarité : des discussions ont été engagées avec les autorités mauriciennes en vue d'aboutir à un protocole d'accord et à un plan d'actions relatif à l'accompagnement des personnes âgées et porteuses de handicapées. Une action de formation conduite par des agents du Département en grande Comores a permis à 40 sages - femmes comoriennes de se perfectionner dans les domaines de la planification familiale et de la santé des adolescents. L'association Médecins de l'Océan Indien (MOI) a bénéficié d'une aide financière pour la réalisation de 5 missions à Madagascar et d'une aux Comores au profit des populations locales (actions de prévention et de soin) et de praticiens locaux (actions de formation).
- Education/Culture : le Département a poursuivi son action en direction de collégiens en accompagnant les établissements dans la réalisation de voyages linguistiques dans la zone OI ; et en soutenant activement un projet singulier « Carnets de voyages » qui a permis à 5 classes de collégiens de participer à des échanges culturels dans les pays d'origine du peuplement de la Réunion.
- Eau/Assainissement : afin de pouvoir apporter sa contribution à l'amélioration des conditions sanitaires de certains pays de la zone, la collectivité et l'Office de l'Eau ont souhaité intégrer la plateforme des acteurs de l'Eau de l'Océan Indien ; et ont mis en place une cellule opérationnelle chargée à partir de 2015 d'accompagner et de développer des projets dans ce secteur clé du co-développement.
- Sécurité civile : les actions conduites par le SDIS de la Réunion ont concerné le dons de matériels (engins de lutte contre l'incendie, VSAB) et la réalisation d'actions de formation au profit de casernes malgaches principalement et comorienne.

Par ailleurs, la coopération régionale est devenue un levier pour la mobilité et l'insertion professionnelle. S'inscrivant dans une logique de renforcement de capacités, cette politique a pour objectif de répondre aux besoins de compétences exprimés par les pays de la zone OI en leur mettant à disposition des personnes ressources qualifiées formées à La Réunion.

2 secteurs clés du co-développement en ont principalement bénéficié :

- Education : affectation d'assistants d'Education de langue française dans des établissements scolaires (Botswana, Madagascar, Seychelles) et dans le réseau des Alliances Françaises de la zone ;



- Tourisme : accompagnement à la mobilité de personnes qualifiées dans le secteur de l'hôtellerie/restauration (Seychelles).

Ce programme a permis à une cinquantaine de personnes en 2014 de contribuer au développement de projets de coopération.

2.4.2 La situation à Madagascar

Madagascar qui connaissait, depuis 2009, une crise importante avec le renversement du Président de la République Marc Ravalomanana remplacé par un gouvernement de transition, a connu en 2014 une évolution de sa situation.

Les nouvelles élections présidentielles qui se sont déroulées fin 2013 ont vu la proclamation de Hery RAJAOANARIMAPIANINA comme Président de la République.

La fin de cette instabilité a été saluée par la communauté internationale ainsi que par les bailleurs de fonds. Le Conseil qui avait ainsi pris un certain nombre de mesure en 2010 à l'égard de Madagascar a décidé le 19 mai 2014 de la reprise complète de sa coopération avec la Grande Île.

Cette élection a donc marqué la fin des sanctions financières pour Madagascar.



2.5. Modifications importantes au sens de l'article 57 du règlement (CE) n° 1083/2006 (le cas échéant)

Aucune modification importante au sens de l'article 57 du règlement (CE) n° 1083/2006 n'a été décelée en 2014.

2.6. Complémentarité avec d'autres instruments

La mise en place de la stratégie régionale intégrée et la méthodologie de travail retenue au niveau local ont permis, dès la conception des programmes, d'établir des lignes de partage claires entre les différentes interventions. Les choix décrits ci-dessous sont cohérents avec les fiches « articulation entre fonds » réalisées par les autorités nationales au niveau des documents stratégiques nationaux.

Les lignes de complémentarité suivantes ont été établies entre fonds :

- la coopération régionale : toutes les actions de coopération régionale seront prises en compte au titre du programme opérationnel FEDER Coopération. De ce fait, contrairement à la précédente période de programmation, il n'y aura donc pas d'interventions en matière de coopération régionale au titre du programme opérationnel FEDER convergence.
- les infrastructures haut débit : les interventions en faveur du désenclavement numérique relèveront du PO FEDER convergence alors que le développement des liaisons régionales relèvera du PO FEDER coopération.
- les investissements en matière d'observation de la Terre : l'acquisition des équipements relèvera du PO Coopération alors que le bâtiment d'accueil sera soutenu au titre du PO Convergence.

D'une manière générale, les projets relevant du PO Coopération font intervenir au moins un partenaire issu d'un pays de la zone et ayant des retombées positives pour l'ensemble des acteurs. Ce critère transversal permet d'établir une césure lisible entre les fonds.

S'agissant plus précisément des opérations relevant du développement rural, le PO coopération soutiendra les projets relevant de transferts de technologies et de savoir-faire avec des partenaires dans la zone, notamment dans les domaines de la protection des végétaux, et de la valorisation et la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Dans le cadre des activités liées à l'innovation, le FEADER soutiendra les actions d'expérimentation au champ ou en laboratoire définies à La Réunion et pouvant être valorisées.

Par ailleurs, comme indiqué en préambule, le FEDER Coopération interviendra au profit des projets mobilisant au moins un acteur local et un issu d'un pays de la zone Océan Indien.



S'agissant des opérations relevant de l'insertion professionnelle et l'éducation, quelques lignes de partage ont été définies :

- Les bourses doctorales : le PO Coopération se concentrera uniquement sur la prise en charge des bourses d'étudiants issus des pays de la zone de coopération venant faire leur thèse ou des stages au sein d'organismes de recherche à la Réunion ;
- Le développement de pôles d'excellence : Le FEDER – Coopération ne prendra en charge que les opérations qui développeront l'« internationalisation » du système de formation local par la promotion des organismes de formation professionnelle et des centres de formation dans la zone. Il contribuera également au développement d'outils innovants permettant la mise en réseau, le partage de la connaissance et de l'information entre acteurs dans la zone.

Par ailleurs, la qualité et l'efficacité de l'articulation entre les fonds dépendent également étroitement de l'architecture du système de gestion : ainsi le maintien du Comité Local de Suivi (Comité de Programmation) unique plurifonds constitue un élément essentiel pour garantir une articulation cohérente entre les fonds.

A ce stade, il n'y a pas de modification des politiques communautaires et nationales ayant des répercussions sur la cohérence entre l'intervention du FEDER coopération et celle des autres instruments financiers.



2.7. Modalités de suivi

2.7.1 Cadre de la mise en œuvre du programme en 2014

Comités de programmation tenus en 2014

Le comité de programmation, plus connu localement sous le nom de Comité Local de Suivi (CLS) se réunit régulièrement chaque mois pour examiner les dossiers présentés à l'éligibilité des fonds structurels.

Les décisions du Comité font l'objet d'un relevé de conclusions cosigné par les trois co-présidents. La présentation de ce document est nécessaire lors de l'engagement juridique d'attribution des fonds des dossiers agréés.

Par ailleurs, à l'issue de chaque réunion du CLS, une synthèse des avis est éditée, puis remise aux services le lendemain.

En 2014 année du démarrage de la préparation des prochains programmes communautaires 2014-2020, le Comité Local de Suivi a été sollicité à 43 reprises sous ses trois formes (CLS normal, CLS restreint, CLS procédure écrite).

Il s'est réuni normalement à 11 reprises aux dates suivantes pour la programmation des dossiers 2007-2013 :

6 février 2014	7 mai 2014	7 août 2014	6 novembre 2014
6 mars 2014	5 juin 2014	4 septembre 2014	11 décembre 2014
10 avril 2014	10 juillet 2014	9 octobre 2014	

Dans sa configuration restreinte, le CLS s'est réuni à 31 reprises les travaux étant majoritairement consacrés à la préparation des programmes européens 2014-2020.

Enfin, le Comité Local de Suivi a été sollicité à 1 reprise par procédure écrite.

Données indicatives sur la programmation pour l'année 2014 :

Montant FEDER COOPE programmé en millions d'euros	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Total	Total Cumulé
2014	5,51 42%	4,303 33%	3,187 25%	13,00	39,421
2013	2,92 42%	2,37 34%	1,67 24%	6,96	32,75
2012	3,46 55%	1,35 21%	1,52 24%	6,33	25,79
2011	0 0%	0,63 12%	4,63 88%	5,26	19,46
2010	7,13 74%	0,77 8%	1,75 18%	9,65	14,2



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

2009 %	2 53%	0,27 2%	1,37 45%	3,5	4,55
2008 %	0,92 88%	0 0%	0,13 12%	1,05	1,05
2007 %	0 0%	0 0%	0 0%	0	0

Comités de Suivi tenus en 2014

En accord avec la Commission Européenne, le Comité de suivi prévu fin 2013 a été reporté au début de l'année 2014.

En définitive sur la période 2007-2013, les comités de programmations et de suivi ont été sollicités à 267 reprises.

Nombre de sollicitations des comités	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total période 2007-2013	%
CLS	12	12	11	11	11	11	11	11	90	34
CLS Restreints	14	23	3	10	9	21	25	31	136	21
CLS Procédure écrite	0	6	3	5	2	1	2	2	21	8
CNS	1	1	1	1	1	1	0	2	8	3
CNS Procédure écrite	0	3	3	1	2	1	1	1	12	4
Total	27	45	21	28	25	35	39	47	267	100

2.7.2 Actions relatives au niveau national

Sur le plan national, l'année a été principalement consacrée à la préparation des programmes 2014-2020.

2 circulaires concernant les programmes 2007-2013 ont néanmoins été élaborées par le Ministère de l'intérieur :

- une circulaire relative aux suites du rapport annuel sur les contrôles 2012 au niveau national, établissant les modalités de correction forfaitaire applicables à tous les PO FEDER (Convergence et compétitivité et emploi) français suite à certaines irrégularités constatées en matière de marchés publics et de prise en compte de dépenses internes notamment.

- une circulaire relative à la préparation de la clôture des programmes 2007-2013.

2.7.3 Mise en œuvre des procédures de concertation FED / FEDER

Une des recommandations issues du séminaire sur le co développement des îles de l'Océan Indien qui a été organisé par le Conseil régional de La Réunion, en liaison avec le secrétariat



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Général de la COI en juin 2008, était la constitution d'un comité technique de concertation FED/FEDER.

A l'issue de cette manifestation, la Région Réunion a suivi cette recommandation et créé ce comité qui a principalement pour objectif d'identifier les projets susceptibles de faire l'objet d'une articulation FED/ FEDER, dans le cadre de la coopération multilatérale au sein de la COI.

Ce Comité technique s'est réuni pour la première fois le 05 novembre 2009. Trois projets pouvant articuler les dispositifs FED et FEDER, ont été présentés : Projet « Petits Etats Insulaires en Développement » (PEID) du 10ème FED, Projets SEAS-OI (Antenne Satellite) et AMESD, le programme d'élargissement et de consolidation du PRPV (ePRPV).

Suite aux divers échanges une méthodologie de travail a été actée :

a) Organiser tout d'abord une rencontre technique entre le Secrétariat Général de la COI, la Délégation de la Commission européenne à Maurice et les représentants de La Réunion (autorité de gestion du POCT en particulier).

b) Sur cette base, organiser des réunions de travail sectorielles entre les trois partenaires (SG, DCE et La Réunion) :

c) Prévoir des actions de communication et de formation sur ces 2 dispositifs.

Un calendrier de travail a également été adopté :

a. Organiser avant la fin de l'année 2009 des réunions techniques (soit à La Réunion, soit à Maurice) . In fine, pour des raisons de disponibilité cette réunion a été reportée en début d'année 2010. Elle s'est déroulée au mois de Février 2010 à l'île Maurice.

b. Faire un point d'étape à l'occasion du prochain Comité des OPL qui se tiendra à Maurice les 16-18 février 2010.

Par ailleurs, conformément aux engagements pris par l'autorité de gestion, **un premier Comité de Concertation Régionale s'est tenu le 07 décembre 2009** réunissant des représentants de haut niveau de La Réunion, des pays de la Commission de L'Océan Indien, de la Commission européenne, du COMESA, du Comité Interrégional de Coordination (CIRC) et des organismes partenaires (AFD...).

Plusieurs interventions ont eu lieu de la part des différents acteurs institutionnels et tous, se sont accordés à dire qu'il faudrait une cohérence dans la mise en œuvre de la politique de coopération régionale et dans les instruments financiers communautaires. Concernant ces instruments, un point d'étape sur leur utilisation à la fois du côté FEDER et du côté FED a été présenté. S'agissant du FEDER, il a été précisé la mise en œuvre de l'évaluation à mi-parcours en 2010 et les perspectives d'ajustement éventuel de crédits et de programmation. S'agissant du FED, le programme d'action annuel 2009 comprenant les quatre secteurs d'intervention agréés par l'Union Européenne, a été présenté. Parmi eux, on distinguait les deux programmes pilotés par la COI : le programme pêche et le programme PEID.

De nombreux échanges ont eu lieu notamment sur la question de l'institutionnalisation des rapports entre les différentes instances de gestion des fonds communautaires. Les intervenants ont précisé que cette institutionnalisation existait pour le FED au travers du DSR/PIR, de la tripartite et du CIRC. S'agissant de la coordination des crédits FED/FEDER, c'est dès la phase conceptuel des opérations qu'elle devrait être pensée.

À l'issue de cette réunion, une feuille de route a été adoptée (voir annexe) :

- recensement des projets et/ou actions concrètes réalisables au cours de la période 2010-2013 co-finançables par le FED et par le FEDER (POCT) ;



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

- détermination des calendriers, des référents, des contenus et établissement d' une liste de dossiers prioritaires pour la mobilisation conjointe des deux instruments financiers au cours de la période de référence ;
- mise en oeuvre opérationnelle par le comité technique FED-FEDER qui associe le Secrétariat Général de la COI et La Réunion pour ne pas multiplier les structures et les acteurs. Un lien avec le CIRC devra être réalisé ;
- bilan du plan à réaliser pour l'instance, préparé par le comité technique.

En août 2010, une rencontre technique s'est tenue à La Réunion dans le cadre d'une mission du secrétariat général de la COI. Les échanges ont été circonscrits aux futurs projets biodiversité et énergies renouvelables portés par la COI. En effet, le calendrier immédiat qui s'impose aux gestionnaires du Xème FED, nécessite que les partenaires communiquent rapidement sur les travaux en cours au sein de la COI, afin d'examiner la possibilité de complémentarité FED-FEDER sur les deux projets qui seront rapidement déposés.

Suite aux échanges techniques, il a été convenu de :

- • S'adosser autant que faire se peut au calendrier immédiat du SG-COI, ce qui implique que La Réunion communique d'ici le 10 septembre 2010 au SG-COI, un descriptif utile à la rédaction des deux FIP « biodiversité » et « énergies renouvelables ». Ces deux thématiques constituent des opportunités pour approfondir le partenariat par une utilisation coordonnée du FED et du FEDER.
- Le SG-COI intégrera ces éléments pour la rédaction finale de la FIP.
- Le projet Biodiversité se décline en cinq axes, dont l'un portera sur la valorisation de la biodiversité.
- La période opérationnelle des deux projets FED devant se dérouler de 2012 à 2016 soit, au minimum pour 2016, hors de la période d'éligibilité du FEDER-Coopération, la part de financement hors POCTE sera imputée sur la prochaine programmation post- 2013.

Au 10 septembre 2010, La Réunion communiquera également au SG-COI :

- les référents sur ces sujets.
 - des propositions rédactionnelles dans les différents chapitres d'intérêt de la FIP
 - Sur les questions budgétaires, au 10 septembre, des enveloppes prévisionnelles FED/FEDER seront précisées, si possible par grands thèmes, si cette précision peut être apportée ;
 - Puis, s'en suivra un échange sur des propositions de rédaction de formulations à introduire dans les « fiches-actions » et notamment aux chapitres 2, 3, 5, 8 et 9, dont il a été convenu, au cas où l'option FED-FEDER serait finalisée, l'introduction de dispositions de la France/Réunion.
- Sur le plan des principes :
 - pour ces deux projets FED, il a été constaté une complémentarité avec la stratégie et certaines mesures du POCT ;
 - la gestion administrative, financière etc. relèverait pour le FED de la COI, et pour le POCT, des systèmes de gestion de La Réunion, chaque autorité selon les règles et



procédures établies .

Par ailleurs, **Le Comité de Concertation Régional s'est réuni le 25 novembre 2010** à Saint – Denis de La Réunion. Présidé par le vice – président du conseil Régional aux relations internationales, cette réunion a regroupé des représentants des institutions suivantes :

- Secrétariat Général de la COI,
- Commission européenne,
- COMESA,
- Comité Interrégional de Coordination (CIRC),
- Ministères français des affaires étrangères et européennes,
- Institutions de La Réunion – partenaires locaux

Les échanges ont été riches et se sont articulés autour des points suivants :

- Sur le fait que La Réunion n'ait pas de partenaire européen dans sa zone, M. PALMA-ANDRES intervient. Dans le cadre de la rédaction des règlements sur le FEDER, la définition de la frontière maritime a imposé la règle de distance des 150 km. Le POCT est donc dans un programme de coopération transnational. Il y a aujourd'hui une interrogation sur le maintien de cette règle des 150km. Si elle était supprimée il pourrait y avoir un quatrième volet (interregional, transnational, et transfrontalier) qui serait les frontières maritimes. Il y a un débat public jusqu'au 31 janvier. La première esquisse des règlements doit être terminée pour le mois de mars environ en vue des prochains arbitrages.
- Il existe aujourd'hui deux expérimentations de macro- régions: celle de la Mer Baltique qui fonctionne correctement depuis une année et celle du Danube qui sera adoptée très prochainement. Le concept de macro- régions est un partenariat avec une vision partagée des acteurs impliqués, définissant des actions prioritaires et déclinant un plan d'actions discutés dans le cadre d'un forum annuel. Ce concept ne met pas en place de nouvelles Institutions, n'affecte pas de nouvelles dotations budgétaires et ne nécessite pas de nouvelle réglementation *ad hoc*. L'important est de désigner un facilitateur qui puisse garantir l'intérêt de tous. Actuellement c'est la Commission Européenne qui joue ce rôle.
- Sur la question de l'articulation entre FED/FEDER : un fonds commun a été envisagé à une certaine période mais la budgétisation du FED n'est à priori pas prévue actuellement (qui serait l'idéal au regard des règles qui seraient communes), cette solution risque donc de ne pas aboutir. Il faudrait donc trouver des règles projet par projet et anticiper en amont les difficultés à chaque étape afin d'être le plus efficace.

Selon M. LEYSSENE, il existe un décalage de plus en plus grand entre des ambitions régionales et européennes affichées et des outils mis en place qui relèvent d'une autre époque et qui, poursuivant d'autres objectifs, rendent le travail de terrain difficile. Il incite à tirer profit du contexte actuel propice pour proposer des solutions novatrices.

M. PALMA-ANDRES évoque l'actualité européenne (révision des politiques notamment de cohésion) et la fenêtre de tir qui est très restreinte : en mars 2011 les règlements sur le FEDER devraient être déjà rédigés par les services de la Commission européenne.

Il s'interroge sur les modalités de mise en œuvre qui pourraient figurer dans ces règlements pour qu'entre ces deux fonds, il y ait une clause prévoyant des règles communes. Il importe



de prévoir des scénarii de rédaction des textes en fonction de la budgétisation ou non du FED.

Le représentant de la DELEGATION de l'UE à Maurice considère qu'un progrès notable a été réalisé depuis l'instance de concertation du 07 novembre 2009. Un potentiel de coopération existe au regard des projets cités biodiversité, énergie, PEID, et pêche. La Délégation souhaite participer à la réflexion qui pourrait être menée en début 2011 dans le cadre d'une harmonisation des procédures.

M. CADET intervient sur les futurs projets (biodiversité et énergie) en précisant que la notion de biodiversité doit aussi être envisagée sous l'aspect innovation et valorisation économique. S'agissant de l'énergie, la bioénergie pourrait être intégrée dans ce projet.

À l'issue de la rencontre, les partenaires se sont fixé une feuille de route pour l'année 2011 autour des points suivants :

1. Constat d'une enceinte qui constitue une véritable plateforme d'expression, qui se veut utile, et qui réunit autour de la table l'ensemble des partenaires, permettant ainsi d'assainir les débats et de renforcer le dialogue. La poursuite de ce dialogue constructif est cruciale pour l'avenir ;
2. Il existe désormais un consensus, pour estimer que la situation actuelle n'est pas satisfaisante et qu'une évolution est souhaitable. Il faut, en effet, clarifier les règles du jeu, nouer des contacts réguliers entre les acteurs. Il faut dans doute plus de transparence, sur qui fait quoi et comment.
3. Constat de progrès grâce aux contributions de part et d'autre ;
4. D'un point de vue strictement opérationnel, La Réunion s'inscrit résolument et pleinement dans une démarche d'ouverture : elle a d'ores et déjà pris d'importantes décisions d'évolutions de son POCT dans le cadre de la révision à mi-parcours. Les travaux seront poursuivis conformément à la feuille de route qui a été tracée ;
5. Pour les projets « biodiversité » et « énergie », adoption des Fiches d'identification de projet – FIP avec leur articulation FED-FEDER, et détermination des fiches- actions déclinant les financements FED et FEDER en imaginant les solutions qui permettront de faire converger les procédures FED et les procédures FEDER. Il existe une fenêtre de tir comme l'a souligné M. PALMA ANDRES jusqu'au mois de mars 2011. Cette fenêtre doit être mise à profit pour faire une proposition à inclure dans le règlement en cas de mix FED-FEDER ;
6. Pour les projets « pêche » et « PEID », détermination de l'apport France/Réunion dans le cadre du FEDER aux fiches- actions
7. Poursuite de l'identification des difficultés concrètes et des solutions pour alimenter la réflexion post 2013 présentées par le comité technique FED FEDER et répondre ainsi à l'invitation de collaboration active telle que formulée par M. PALMA ANDRES
8. Solliciter la COI pour que le prochain Comité de Concertation régionale se tienne en 2011 au siège du Secrétariat Général de la COI à Maurice et conjointement avec un exercice FED ;



9. Avoir un volet communication qui soit le plus appuyé sous toutes ces formes;
10. Poursuivre les efforts entre les professionnels de la zone - il s'agit un point de faiblesse souligné par Mr .JOSEPH - de manière à pouvoir aussi co-mobiliser des fonds publics et privés de manière à aller vers des réseaux qui sont efficaces ;
11. Impliquer Mayotte dans les travaux sur la coopération ;

En 2011, la réunion du Comité de Concertation Régionale s'est tenue au siège de la C.O.I à Maurice, en présence de :

- Monsieur Raj MOHABEER, représentant du Secrétaire Général de la COI ;
- Monsieur Sébastien PIFFARELLY, le représentant du Département de La Réunion ;
- Monsieur Thierry DEVIMEUX, Secrétaire Général aux Affaires Régionales de la Préfecture de La Réunion,
- Monsieur Frédéric CADET, Vice Président du Conseil régional de La Réunion,
- Monsieur PALMA-ANDRES, Directeur à la Direction de Politique régionale de la Commission européenne,
- Monsieur Hans Juergen SCHECK du SEAE à Maurice

Dans le cadre de cette rencontre, plusieurs points ont été abordés :

- Point d'étape sur les projets au niveau du PIR 10^{ème} FED

PEID : Ce programme qui contribue à la mise en œuvre de la « stratégie de Maurice » a pour objet le développement durable des Etats insulaires. Approuvé par l'UE en octobre 2009, il bénéficie d'une convention de financement en mars 2010. En septembre 2011, une assistance technique est déclenchée : ce programme vient donc de démarrer. La mise en œuvre des projets se fait différemment : désormais il est envisagé d'impliquer réellement les pays membres. « PEID » a été scindé en cinq composantes (chaque pays membre de la COI étant désigné chef de file sur l'une de ces composantes – COI et Zanzibar).

Par ailleurs, l'approche « projet » a été transformée en approche « programme » : il s'agit d'une réorientation de la mise en œuvre du « PEID » pour dynamiser l'appropriation des projets.

Une convention de contribution a été signée avec les Nations Unies (suivi et mise en œuvre de la « stratégie de Maurice »). Un premier devis-programme d'une durée de 6 mois a été signé avec la COI. Le 1er comité de pilotage se réunira l'année prochaine (couplé d'un exercice de monitoring).

Pêche : programme agréé en octobre 2009. L'assistance technique a été mise en place en mars 2011. Depuis cette date, un état des lieux est en cours de définition. Ce programme implique 19 pays membres (COI, IGAD, EAC). Il a pour objet de décliner le volet « pêche » de l'APE intérimaire – AfOA.

Il existe une convention de contribution avec la FAO (composante « sécurité alimentaire » et composante « plans stratégique pour la pêche de la Région »). Un devis-programme a été signé avec la COI. Le travail est mené en collaboration avec la Commission européenne (DG MARE). En 2012, un exercice de monitoring sera prévu.

Biodiversité : Un listing précis des actions à mener est en cours de précision. Il serait intéressant de creuser les complémentarités ou les convergences avec le programme européen de recherche à l'échelle des RUP intitulé Netbiome (ERANET financé par le 6^{ème} PCRD).



Énergies : La fiche d'identification de projet (FIP) identifie les actions et les acteurs à mobiliser. Le projet n'est pas agréé à ce jour.

- Révision à mi-parcours du PIR 10^{ème} FED

- Diffusion du tableau de bord des engagements du FED à l'échelle de l'ensemble des quatre organisations régionales (montant total de 645 M € signé en Novembre 2010, 85% pour le secteur focal de l'intégration économique régionale).

L'attention est attirée sur une modification importante par rapport au 9ème FED où il y avait un secteur focal sur l'environnement. Tous les fonds ont été programmés dont 115 M€ pour la COI (5 projets). Comment peut-on utiliser les crédits déjà en œuvre ? Dans les projets identifiés, quelles déclinaisons possibles sur le terrain pour mobiliser des crédits du POCT pour ces projets FED ? Il est suggéré d'expertiser ce point, via une mission qui serait conduite par l'Ambassadeur LEYSSENE.

- Sur la révision à mi-parcours du PIR 10^{ème} FED : le rapport d'étape a été transmis et des réactions sont encore possibles avant mi-décembre 2011.

En 2012, pour sa 4^{ème} édition, le Comité de Concertation Régional s'est tenu à l'hôtel de Région Pierre Lagourgue le 21 novembre 2012. À l'issue des débats, la feuille de route proposée a arrêté les orientations suivantes :

1. Approfondir du côté du FEDER et du côté du FED les modalités opérationnelles pour une mise en œuvre conjointe de projets de coopération, avec en priorité les projets « biodiversité » et « énergies renouvelables » ;

2. Réaliser en 2013 une émission TV sur les réalisations des projets de coopération régionale, en utilisant le réseau ORCA ;

3. Être force de propositions sur la préparation du 11ème FED sur la base de nos expériences concrètes, y compris en répondant à toute initiative du CIRC et des organisations régionales ; D'ailleurs et dans ce cadre, il a été pris bonne note des orientations du CIRC pour l'avenir et de toute l'attention qui sera portée sur la problématique du FED/FEDER dans la zone géographique couverte par le CIRC et son ouverture pour une coopération dans ce cadre.

4. Elaborer un nouveau programme FEDER pour 2014-2020, malgré toutes les incertitudes sur le volet réglementaire et surtout sur la géographie des programmes: le travail est amorcé et le partenariat local est mobilisé pour préparer l'avenir ;

5. Retenir l'orientation de recourir à un appui spécifique pour l'élaboration de celui-ci ;

6. Veiller à la meilleure définition des espaces de coopération pour la période de programmation à venir du FEDER qui associe la cohérence et l'efficacité;

7. Décliner très rapidement les propositions du rapport de Monsieur l'Ambassadeur LEYSSENE en vue de préciser les modalités concrètes du dispositif opérationnel, en définissant également le rôle des différents acteurs et en établissant plusieurs scénarii compatibles avec les règles de gestion et de contrôle du FEDER. Les premiers travaux devraient être remis sous deux mois.

8. Maintenir dans le rapport annuel d'exécution du POCT de 2013, un bilan des opérations FED-FEDER et des perspectives ;



9. Etudier la possibilité de mobiliser (si la COI l'estime nécessaire) un poste financé par l'assistance technique du POCT pour l'appui au montage et au suivi des projets FED-FEDER.

En 2013, aucune réunion du Comité de Concertation Régionale ne s'est tenue. Il a été convenu avec l'ensemble des partenaires qu'au regard de l'actualité communautaire concernant la préparation des futurs PO de reporter cette manifestation au début de l'année 2014.

Néanmoins, un Comité technique FED-FEDER s'est déroulé le 16 décembre 2013. Les objectifs de cette réunion technique étaient doubles :

- effectuer un point sur les dossiers FED-FEDER en cours.
- préparer le POCT 2014-2020.

S'agissant du premier point, la synthèse des échanges a été reprise en page 45 du présent document dans le tableau intitulé « avancement des projets FED/FEDER ».

En 2014, deux réunions du Comité de Concertation Régionale se sont déroulées à l'île de La Réunion.

La première s'est tenue au Moka le 28 février 2014, en présence notamment de Mme MOSCA, directrice pour l'Afrique de la DG DEVCO. Les travaux se sont articulés autour de 2 thématiques principales :

- L'avancement de la coordination entre le FED et le FEDER pour la période 2007 – 2013 ;
- Les perspectives pour la nouvelle période de programmation 2014 – 2020.

À l'issue des débats, les principaux points retenus dans la feuille de route étaient :

1. Pour 2007 – 2013 :

- Poursuivre les efforts de programmation et de bonne exécution des mesures afin d'éviter tout risque de dégageant d'office fin 2014 ;
- Poursuivre les efforts de concertation pour un financement conjoint FED et FEDER, notamment pour les projets biodiversité et énergies renouvelables ;
- Rester attentif sur les opérations en cours et qui nécessitent une coordination « chemin faisant » (MESA ou SMARTFISH) ;

2. Pour 2014 – 2020 :

- Poursuivre le travail de coordination des instruments financiers afin de clarifier les mécanismes de coordination entre le FED - FEDER et entre le FEDER – ICD ;
- Réfléchir à la meilleure manière de tenir compte des intérêts de La Réunion et de Mayotte dans la stratégie du programme PANAFRICAIN ;
- Sur la gouvernance, les préoccupations et les propositions des participants seront prises en compte en tenant compte des impératifs liés à une mise en œuvre pragmatique ;
- Sur l'avancement du futur POCT « Océan Indien », le document présenté sera revu par le consultant pour prise en compte des remarques exprimées par les membres du Comité.



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

La seconde réunion du CCR s'est tenue le 28 novembre 2014 dédiée plus particulièrement aux travaux préparatifs pour la prochaine période de programmation 2014 -2020. Néanmoins, un point de situation sur le PO 2007 -2013 a été effectué. Ainsi, les éléments suivants ont été présentés :

- Montant des crédits délégués : 35,5 millions d'euros,
- Taux d'exécution du PO au 28/11/2014 : 110% sur l'ensemble de la maquette,
- Nombre d'opérations programmées sur la période 2007 – 2013 : 169 (axe 1 : 39, axe 2 : 65, axe 3 : 65),
- La majorité de l'enveloppe a été dévolue à des projets de recherche (56 %),
- À l'horizon 2015, 100 % de l'enveloppe sera consommée avec un objectif de certification fixé à 62,4 millions d'euros au plus tard le 31/12/2014.

À l'issue des débats, il a été décidé de :

- Poursuivre les efforts en matière de programmation et de certification pour le PO 2007 – 2014 afin de s'assurer d'une consommation à 100 % de l'enveloppe FEDER ;
- Poursuivre une plus grande synergie avec les partenaires mahorais dans les travaux d'élaboration du PO mais aussi sa mise en œuvre ;
- Tenir compte des pistes de réflexion contenues dans la note d'orientation FED / FEDER 2014-2020, rédigée conjointement par la DG REGIO et la DG DEVCO, pour renforcer la coordination entre fonds au sein du futur programme ;
- Réfléchir au déploiement d'un assistant technique à Mayotte en soutien aux autorités locales et aux porteurs de projet ;

Au cours de ce Comité, la stratégie du prochain PO INTERREG V a été validée.

Un bilan des grandes orientations des différents CCR au 31 décembre 2014 est présenté ci après :

Années	Principales orientations	Situation au 31/12/2014
2009	<ul style="list-style-type: none">• Recensement des projets et/ou des actions concrètes réalisables au cours de la période 2010-2013 par le Fed et le Feder• Détermination des calendriers des référents, des contenus et établissement d'une liste de dossiers prioritaires pour la mobilisation conjointe des deux instruments	<ul style="list-style-type: none">• Recensement réalisé (cf tableau avancement des projets Fed/Feder p47)• Les référents sur l'ensemble des projets identifiés Fed et Feder ont été nommés et la liste des dossiers prioritaires réalisée (cf tableau avancement des projets Fed/Feder p47)
2010	<ul style="list-style-type: none">• Projets biodiversité et énergie : adoption des FIP et détermination des FA déclinant les financements	<ul style="list-style-type: none">• Plusieurs réunions de travail ont mobilisé les équipes de La Réunion et du Sg COI pour intégrer la participation de La Réunion. Pour le



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

<p>Fed et Feder</p> <ul style="list-style-type: none">• Projets pêche et PEID : détermination de l'apport France/Réunion dans le cadre du feder• Poursuite de l'identification des difficultés concrètes et des solutions pour alimenter la réflexion post 2013• Avoir un volet communication qui soit le plus appuyé sous toutes ces formes• Solliciter la COI pour que le CCR 2011 se tienne au siège de Sg de la COI• poursuivre les efforts entre les professionnels de la zone de manière à pouvoir co-mobiliser des fonds publics et privés de manière à aller vers des réseaux efficaces• Impliquer Mayotte dans les travaux sur la coopération	<p>programme biodiversité, le programme comprenant la participation de La Réunion financée par le POCT, a été agréé en septembre 2012. Le programme énergie comportant une annexe spécifique pour La Réunion a été agréé en juin 2013. Pour les 2 programmes les recrutements des assistants techniques n'étaient pas réalisés fin 2013.</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apport de la France/Réunion a été intégré au niveau du devis programme 1 pour l'opération Islands (ex PEID)• La Commission Européenne a publié un « memorandum of understanding » en date du 26 septembre 2013 sur la coopération FED-FEDER• Réalisé• En cours (par exemple une opération de l'ARDA au Mozambique a fait intervenir une société privée d'aquaculture de crevette)• Reçu à la Réunion une délégation de Mayotte lors du CNS et du CCR de 2012
---	---



2011

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Poursuivre de façon réaliste la collaboration sur les quatre projets identifiés• Introduire dans le RAE du POCT une information sur les soutiens de la France/Réunion aux projets Fed/Feder• Engager des réflexions stratégiques communes à la fois au niveau européen et au niveau de la ZOI• Mandat donné à l'Ambassadeur Leyssene pour préciser les conditions optimales des concours financiers FED et FEDER• Examiner la possibilité de créer un poste chargé du soutien et du suivi des projets FED/FEDER,• réunir un groupe de travail sur la gestion et la prévention des risques et des catastrophes naturels, en prenant appui sur les projets existant•• Demander au niveau de l'information et de la communication, de valoriser, au travers du projet ORCA par exemple, les projets financés par le POCT• Approfondir du côté du | <ul style="list-style-type: none">• Des avancées asymétriques : participation active sur le programme Islands, des perspectives encourageantes pour les projets biodiversité et énergie, moins de visibilité sur le programme pêche même si des premiers contacts ont été établis.• Réalisé à compter du RAE 2012• Les réflexions ont continuées en 2013 à la fois au travers de l'AMO recruté spécifiquement pour la préparation du PO 2014-2020 que lors de réunions comme le comité technique de décembre 2013• Le document a été remis• Un poste de service instructeur dédié au suivi de la mesure Fed/Feder a été validé par les instances locales. Le recrutement est intervenu en juin 2013.• Pas de groupe de travail constitué sur cette problématique dans le cadre de projets existants mais une adhésion au programme régional Risques Naturels de la COI (RN COI• Un courrier a été adressé au porteur de projet ORCA en date du 30/10/2013 lui rappelant la nécessité de mener une opération de publicité de l'action communautaire.• Plusieurs réunions de travail et/ou |
|---|---|



2012

FEDER et du côté du FED les modalités opérationnelles pour une mise en œuvre conjointe de projets de coopération, avec en priorité les projets « biodiversité » et « énergies renouvelables » ;

- Réaliser en 2013 une émission TV sur les réalisations des projets de coopération régionale, en utilisant le réseau ORCA ;
- Etre force de propositions sur la préparation du 11ème FED ;
- Elaborer un nouveau programme FEDER pour 2014-2020, malgré toutes les incertitudes sur le volet réglementaire et surtout sur la géographie des programmes: le travail est amorcé et le partenariat local est mobilisé pour préparer l'avenir
- Retenir l'orientation de recourir à un appui spécifique pour l'élaboration de celui-ci ;
- Veiller à la meilleure définition des espaces de coopération pour la période de programmation à venir du FEDER qui associe la cohérence et l'efficacité;

- Décliner très rapidement les propositions du rapport de Monsieur l'Ambassadeur LEYSSENE en vue de

échanges électroniques ont mobilisé les équipes réunionnaises et du SG de la COI afin de poursuivre la mise en œuvre opérationnelle des projets FED-FEDER au cours de cette année 2013.

- Un courrier au porteur de projet lui rappelant la demande du CCR et lui demandant de se rapprocher de son service instructeur sur les modalités de mise en œuvre a été transmis le 30/10/2013.
- Une AMO spécifique a été recrutée en juin 2013 pour assister l'autorité de gestion dans l'élaboration du nouveau programme. Les premiers travaux ont donc débuté au second semestre 2013 et se poursuivront en 2014
- Une AMO a été recrutée
- L'autorité de gestion a rappelé dans plusieurs correspondances adressées aux autorités nationales (28/02/2013, 02/07/2013, 06/09/2013) la nécessité de définir de la meilleure façon les espaces de coopération. Elle a également demandé d'élargir l'espace transfrontalier à la COI et aux pays de la COI et l'espace transnational à l'Océan Indien.



préciser les modalités concrètes du dispositif opérationnel, en définissant également le rôle des différents acteurs et en établissant plusieurs scénarii compatibles avec les règles de gestion et de contrôle du FEDER. Les premiers travaux devraient être remis sous deux mois.

- Maintenir dans le rapport annuel d'exécution du POCT de 2013, un bilan des opérations FED-FEDER et des perspectives ;
- Etudier la possibilité de mobiliser (si la COI l'estime nécessaire) un poste financé par l'assistance technique du POCT pour l'appui au montage et au suivi des projets FED-FEDER.

• Réalisé au titre du RAE 2013

• Un poste financé par la Région a été pourvu auprès du SG de la COI



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

2014	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite des efforts de programmation et de bonne exécution du PO ;• Poursuivre les efforts de concertation pour un financement conjoint FED / FEDER pour les projets biodiversité et énergies renouvelables ;• Poursuivre la coordination entre le FEDER / FED et entre le FEDER / ICD ;• Réfléchir à la manière de tenir compte des intérêts de La Réunion et de Mayotte dans la stratégie du programme PAN AFRICAIN• Prise en compte des observations des participants du CCR sur la stratégie du future PO CT	<ul style="list-style-type: none">• Le seuil de DO au 31/12/2014 a été franchi ;• Le taux de programmation est de 111 % <p>Une première opération au titre du projet Biodiversité a été programmée. La participation de La Réunion au projet énergie a fait l'objet d'un appel à projet.</p> <p>La coordination des divers instruments financiers va se poursuivre sur la prochaine période de programmation.</p> <p>Réflexion à mener.</p> <p>Un document amendé a été présenté et adopté par le CCR qui s'est tenu en novembre 2014.</p>
-------------	--	---



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

AVANCEMENT DES PROJETS FED / FEDER

PROJET	AVANCEMENT	MONTANT PRÉVISIONNEL
BIODIVERSITÉ	<p>Programme agréé par la Commission en août 2012 – Le recrutement de l'assistant technique de la COI n'était pas effectué fin 2013. Néanmoins, plusieurs réunions de travail se sont déroulés avec la COI au cours de l'année 2013 afin d'anticiper le démarrage opérationnel du programme. Côté Réunion, une première rédaction d'un programme d'activité a été réalisée en juin 2013.</p> <p>Un programme de l'Université pour la mise en œuvre d'actions préparatoires a été financé au titre du POCT. Il vise à partager à l'échelle régionale des méthodologies communes dans le domaine de l'évaluation de la biodiversité terrestre et marine, de l'éducation et de la formation à la gestion de la biodiversité. Il s'inscrit dans un objectif de conservation du point chaud de la biodiversité des îles du sud-ouest de l'Océan Indien. Un séminaire de lancement a eu lieu au mois de juin à La Réunion.</p>	<p>Enveloppe COI prévue : 15 Meuros Montant programmé FEDER 730 K€</p>
ISLANDS (EX PEID)	<p>Programme agréé qui fonctionne depuis deux ans. De nombreuses activités ont été réalisées au cours de cette période faisant intervenir des financements FED-FEDER. Trois actions ont été programmées en 2013 pour la partie réunionnaise mobilisant un financement du FEDER.</p> <p>L'année 2014 a été marquée par la mise en œuvre du comité technique régional – récifs coralliens (CTR – RC). Plusieurs sessions de formation ont eu lieu en direction des acteurs de la zone dans le monitoring des récifs ou la cartographie opérationnelle. Un soutien aux bonnes pratiques en matière de protection des coraux. Une seconde phase est prévue pour 2015.</p>	<p>Enveloppe COI prévue : 15 Meuros Montant programmé FEDER 307 K€</p>
ÉNERGIES RENOUVELABLES	<p>Programme agréé le 05 juin 2013. La fiche action comporte une annexe Réunion ce qui constitue un élément essentiel pour une bonne articulation FED-FEDER. La période de réalisation est envisagée pour juin 2014 - juin 2017. L'assistant technique recruté par la COI a été présenté en octobre 2014. Une rencontre entre l'AT et les partenaires concernés par le prochain appel à projet s'est tenue à La Réunion. Cependant, les actions de la Réunion sont en cours de définition.</p>	<p>Enveloppe COI prévue : 15 Meuros</p>
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	<p>Il s'agit d'un programme FED-FEDER en cours d'élaboration, mais qui constitue une priorité pour le secrétaire général de la COI et des pays membres. Il a fait l'objet d'une note au comité des officiers permanents de liaison qui s'est tenu en août 2013. Le Secrétariat général a organisé, les 25 et 26 mars 2013 à Mahajanga (Madagascar) la réunion des investisseurs et des partenaires techniques et financiers, qui a vu la participation de 175 représentants des Etats membres. Cette réunion avait pour objectif de réfléchir aux bases d'un programme sur la sécurité alimentaire dans la région.</p> <p>Depuis, la COI a négocié un montant de 18 millions d'euros des ressources du 11^e FED pour approuver la mise en œuvre d'un programme sur la sécurité alimentaire régionale. Ce programme, actuellement en cours d'instruction, devra démontrer une valeur ajoutée régionale tout en contribuant à la stratégie de sécurité alimentaire nationale des</p>	<p>Enveloppe COI prévue : 18 Meuros.</p>



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

	pays bénéficiaires.	
SMARTFISH	<p>L'objectif global du programme est de contribuer à élever le niveau de développement social, économique et environnemental et à accroître l'intégration régionale dans la région de l'AOA-OI grâce à l'exploitation durable des ressources halieutiques. Il a été également noté que les résultats et réalisations attendus du programme entrent dans les cinq catégories suivantes : gestion des pêches ; gouvernance des pêches ; surveillance, contrôle et suivi ; commerce régional du poisson et sécurité alimentaire</p> <p>S'agissant de la structuration des professionnels, en 2013 – 2014, des rencontres entre professionnels, financées au titre du POCT, se sont tenues pour évaluer les capacités organisationnelles à l'échelle de la zone. Un projet de plateforme commune est à l'étude pour 2015.</p> <p>S'agissant de la surveillance des pêches, une mission de surveillance commune a été organisée et se déroulera sur la période 2014 – 2015 à bord du navire OSIRIS pour une durée de 60 jours.</p>	<p>Enveloppe globale FED : 21 M€ en phase 1 et 14 M€ en phase 2</p> <p>Montant programmé FEDER 0,372 k€ pour la surveillance des pêches</p>



Elaboration du livre des procédures

Les travaux relatifs à l'élaboration des procédures de gestion plurifonds pour les programmes 2007-2013 ont démarré dans le courant de l'année 2008 et ont fait l'objet de plusieurs validations dans le courant de l'année 2009 :

- une première phase a permis la validation par le Comité Local de suivi en avril 2009 de 5 manuels de gestion : programmes d'actions, investissements publics, investissements privés, aides préfinancées, aides nationales.
- Une seconde phase de validation a permis l'agrément par le Comité Local de Suivi du manuel de gestion « Actions de formations » et de quelques documents complémentaires transversaux pour l'ensemble des manuels de gestion.

De même que lors de la précédente période de programmation, ces procédures de gestion ont fait l'objet d'une élaboration en groupes de travail composés de représentants des services concernés. La cohérence et l'homogénéité des procédures pour l'ensemble des PO ont été constamment recherchées au cours de ces travaux, dans un souci de lisibilité et de simplification pour les bénéficiaires.

Quelques points de procédures liés à quelques thèmes spécifiques (défiscalisation, projets générateurs de recettes...) sont par ailleurs en cours de définition.

Élaboration des critères de sélection

Les critères de sélection des 5 programmes ont été approuvés par le CNS d'octobre 2008, suite aux remarques de la Commission.

Ces critères sont issus des cadres d'intervention, mis en ligne sur le site www.reunioneurope.org après validation par le Comité Local de Suivi.

S'agissant des modalités de modification de ces critères, les membres du Comité avaient agréé le mode opératoire suivant :

- confirmation par le Comité National de Suivi de critères de sélection issus des cadres d'intervention dont l'agrément relèvera toujours du Comité Local de Suivi ;
- communication aux membres du Comité National de Suivi de la liste des cadres d'intervention agréés ;
- rapports réguliers au Comité National de Suivi des évolutions intervenues au niveau des critères de sélection suite à des agréments/modifications de cadres d'intervention.

Ainsi, conformément aux engagements pris, un rapport a été présenté lors du Comité de Suivi de novembre 2014 sur le suivi des critères de sélection. L'ensemble des modifications intervenues au cours de l'année sur les critères ayant fait l'objet d'une approbation lors du CNS d'octobre 2008 ont été agréées pour les programmes opérationnels Convergence FEDER et FSE, et pour le PO FEADER.



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Les critères de sélection relatifs au volet régional du P.O FEP ont fait l'objet d'une transmission à la DPMA pour examen par le prochain Comité National de Suivi du PO FEP à Paris.

S'agissant des critères de sélection du P.O Coopération territoriale, aucune modification n'a été apportée aux éléments agréés par le Comité lors de sa réunion de d'octobre 2008.



Compte tenu de son aspect transversal, l'avancement de la SRI est présenté de manière globale. Néanmoins l'apport du programme de coopération territoriale est précisé.

Avancement de la stratégie régionale d'innovation

La démarche d'élaboration de la Stratégie Régionale d'Innovation à la Réunion a été initiée en 2008 sous l'autorité d'un Comité de Pilotage réunissant l'Etat, la Région et le Département.

Les travaux ont été menés par une structure partenariale ad hoc – le Comité Régional pour l'Innovation (CRI) – présidé par le Président du CESER et composé de représentants du monde économique et social, du monde de la recherche ainsi que de personnes qualifiées, qui assure également la gouvernance territoriale mise en place pour le management et la mise en œuvre de la SRI.

Les principaux objectifs s'inscrivent dans une volonté de structurer le territoire pour engager La Réunion dans un nouvel acte de développement axé sur la révolution culturelle, industrielle et territoriale de l'innovation et de la recherche-développement, dans le cadre d'un environnement adéquat dynamisant le processus d'innovation.

Une définition de l'innovation a été adoptée par l'ensemble des participants : « **l'innovation, c'est la valorisation d'une idée, nouvelle dans son usage et/ou dans son utilité, pour le développement économique mais aussi social et culturel** ».

Les échanges menés au sein des groupes de travail en 2009 ont permis de formaliser une version provisoire de la Stratégie Régionale d'Innovation de La Réunion qui a fait l'objet d'une première restitution à l'occasion des 1ères assises régionales pour l'innovation qui se sont tenues le 13 octobre 2009.

La SRI a été précisée et finalisée progressivement en 2010.

La poursuite des travaux a donc porté sur les problématiques de la gouvernance et du financement avec une formalisation de la SRI à travers des mesures opérationnelles regroupées autour de huit grandes orientations et déclinées via 17 fiches actions.

La version définitive de la SRI a été adoptée par les membres du Comité début novembre 2010 puis immédiatement transmise à la Commission le 10 novembre 2010.

Le document final décline les trois enjeux principaux que le territoire doit relever dans les prochaines années : s'ouvrir sur le monde, s'engager dans l'excellence et considérer le territoire dans de nouvelles dimensions. Dans cette perspective, 8 orientations stratégiques ont été retenues et déclinées en 17 fiches actions.

Les huit orientations de la SRI :

<u>Compétitivité humaine :</u>	<ul style="list-style-type: none">- Elever le niveau de qualification en correspondance avec les réalités et les potentialités économiques particulièrement celles des Domaines d'Activité Stratégique- Construire des outils innovants pour lutter contre l'illettrisme
<u>Compétitivité économique :</u>	<ul style="list-style-type: none">- Optimiser la ressource locale par la mise en réseau des structures et des outils- Mettre les entreprises en situation d'innover- Créer les conditions de réalisation des projets (d'amont



	en aval)
<u>Compétitivité territoriale :</u>	<ul style="list-style-type: none">- Concrétiser l'approche intégrée de l'aménagement du territoire- Doter la Réunion d'une plus grande visibilité en matière d'innovation- Inscrire l'innovation dans la cohérence et la durabilité

Les 17 fiches-actions de la SRI :

1. Faire connaître et renforcer les capacités de recherche publique réunionnaise
2. Créer une structure de la recherche : cellule technique de réponse aux appels à projets
3. Etablir le concept de « docteur conseil »
4. Lancer des concours de créativité pour susciter l'esprit d'innovation et d'entreprenariat
5. Amener la culture de l'innovation sur les lieux de production
6. Organiser et exporter la filière « ingénierie de formation »
7. Renforcer l'émergence et la mise en œuvre d'innovations notamment dans les entreprises
8. Prospector activement toutes les entreprises
9. Professionnaliser les accompagnateurs d'entreprises à l'innovation
10. Créer une aide financière d'amorçage et animer le réseau
11. Mener une politique de communication spécifique sur l'innovation
12. Introduire l'innovation comme objectif des politiques publiques
13. Développer et concrétiser une culture de projet en matière d'aménagement, fédérant l'ensemble des acteurs de la sphère publique et de la sphère privée
14. Structurer les aménagements pour favoriser les Domaines d'Activité Stratégique
15. Paramétrer et exporter le savoir-faire aménagement
16. Structurer une filière « équipements et matériaux urbains »
17. Développer et animer les réseaux de tous types

Les fiches actions comportent - outre les éléments de contexte et objectifs généraux - des éléments permettant d'amorcer leur mise en œuvre :

- une partie descriptive de l'action,
- les facteurs clés permettant leur réalisation,
- les ressources nécessaires à leur réalisation,
- les critères d'évaluation envisagés,
- les structures ou organismes concernés par la mise en œuvre,
- le chef de file potentiel,
- le financement envisagé...

La mise en œuvre financière de la SRI a par ailleurs été prise en compte lors de l'exercice de révision à mi-parcours de 2010 ce qui a permis de renforcer l'articulation des actions de la SRI avec le territoire à travers les actions menées dans le cadre des PO.

Articulation prévisionnelle 2011-2013 Stratégie Régionale d'Innovation – Révision à mi-parcours

Intégration transversale →

- *Réflexion sur l'intégration et le renforcement du critère « innovation » dans les critères d'éligibilité*



pour l'octroi des aides (aides aux entreprises par exemple)

- *Mise en œuvre d'une politique de communication spécifique sur l'innovation*
- *Développement d'outils techniques et animation des réseaux*
- *Introduction de l'innovation comme objectif des politiques publiques*

Intégration par fonds

FEDER Convergence <i>environ 34 M€</i>	<ul style="list-style-type: none">- <i>Développement et renforcement de pôles d'innovation dans différents domaines</i>- <i>Appui à la recherche</i>
FEDER Coopération <i>environ 3 M€</i>	<ul style="list-style-type: none">- <i>Innovation et transfert de connaissance en faveur de la coopération et du développement régional</i>
FSE <i>environ 13 M€</i>	<ul style="list-style-type: none">- <i>Dispositifs de formation innovants</i>- <i>Développement de passerelles entre la recherche et l'entreprise par le recrutement de chercheurs</i>- <i>Aides en faveur des étudiants de haut niveau</i>
FEADER <i>environ 22 M€</i>	<ul style="list-style-type: none">- <i>Actions d'expérimentation agricole</i>- <i>Bilan de Santé de la PAC</i>
FEP <i>environ 4 M€</i>	<ul style="list-style-type: none">- <i>Conforter la plate-forme technologique d'aquaculture tropicale en vue de la professionnalisation des producteurs</i>- <i>Connaissance de la ressource, équipements et protection des zones marines côtières</i>- <i>Conduite de projets pilotes</i>

Synthèse des actions menées en 2014

Une évolution de la gouvernance restructurée

En 2013, la gouvernance de l'innovation réunionnaise a été modifiée :

- 1/ Les décisions stratégiques sont prises par le Comité de Pilotage (Etat, Région, Département et le Président du CRI) dont la Région est pilote.
- 2/ Le président du CRI est un élu de la Région et le CRI regroupe désormais une trentaine de structures. Ce comité se réunit plusieurs fois par an pour impulser et suivre la mise en œuvre de la SRI ou de projets nouveaux qui impliquent l'information et la coordination des acteurs. Des groupes de travail thématiques plus restreints ont été institués pour faciliter les échanges et renforcer l'opérationnalité des actions. A ce jour, les principaux champs concernés sont : la formation, l'accompagnement, l'ingénierie financière, l'international, la communication et les concours.

Dans la continuité des travaux engagés pour la mise en œuvre de la SRI depuis 2011, le plan d'actions du CRI en 2014 porte sur 4 axes :



- Animer l'écosystème de l'innovation et promouvoir la culture de l'innovation sur le territoire
- Améliorer la complétude et l'efficacité de la chaîne d'accompagnement de l'innovation en promouvant la complémentarité et les synergies entre structures pour faciliter le parcours des porteurs et renforcer la qualité du dispositif.
- Mettre en œuvre 7 fiches actions : n°2, 4, 8, 7/9, 10, 15/16
- Conduire les travaux d'élaboration de la Stratégie Réunionnaise de Spécialisation Intelligente (S3), pivot du projet Europe 2020, et développer un système de suivi.

Avancement de la mise en œuvre

Ces quatre axes d'intervention sont décrits ci-dessous :

1. Animation de l'écosystème régional de l'innovation :

En dépit de la petite taille et de l'inscription récente de La Réunion sur la voie de l'économie de la connaissance, l'écosystème de l'innovation présente une certaine densité. Cette proximité entre acteurs constitue un atout majeur pour susciter l'émergence de projets et développer des synergies. Dans ce contexte, les actions d'animation du CRI visent deux objectifs.

D'une part, poursuivre le renforcement de l'interconnaissance entre les opérateurs, producteurs ou accompagnateurs d'innovations, pour densifier les relations et établir un « noyau dur » de têtes de réseaux, porteuses d'un même projet territorial et assurant un maillage fin de l'île. Cette logique d'approfondissement des liens doit également permettre de mieux accompagner les projets (à travers des échanges de pratiques et d'information et l'établissement d'un climat de confiance propice aux coopérations). Au 31 décembre, trois réunions plénières CRI ont été organisées, ainsi que huit sessions de groupes de travail thématique et une réunion du Comité de Pilotage (COFIL) de la SRI. Le taux de satisfaction des réunions est plutôt positif notamment sur l'aspect « meilleure connaissance entre membres du réseau » et « coordination des actions ». Les partages d'information sont nombreux et des synergies se dessinent.

D'autre part, élargir la « communauté » de l'innovation : passer d'un petit club de structures à la mobilisation de l'ensemble du territoire, à travers des actions de promotion de la culture de l'innovation. Au 31 décembre, deux événements grands publics ont mis en lumière les enjeux de l'innovation sociale et de l'innovation collaborative. Ces événements mêlant intervention de spécialistes extérieurs et témoignages d'acteurs de terrain ont touché une centaine de personnes, dont plus de 80% ont exprimé leur satisfaction.

Le CRI popularise également la question de l'innovation à travers l'animation d'un portail global, www.innovonslareunion.com, lancé en mai 2013, qui comporte de nombreuses rubriques. Il propose notamment un agenda de l'innovation à La Réunion qui met en lumière



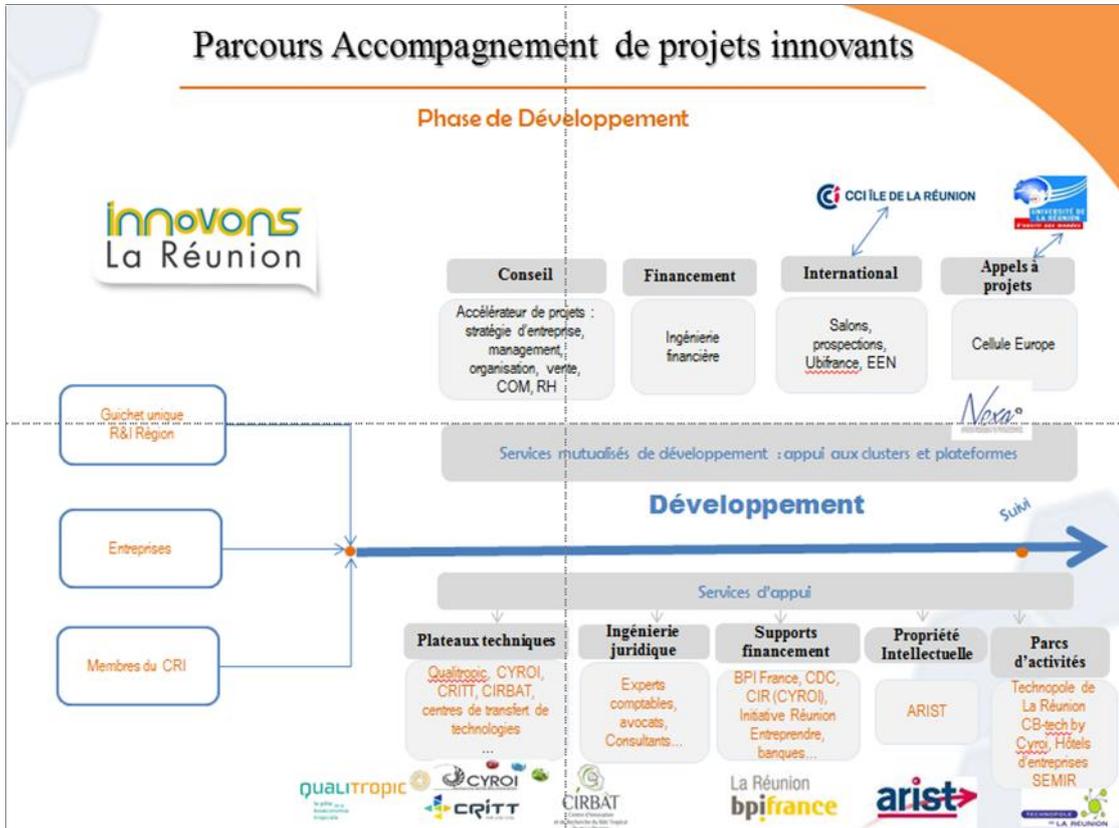
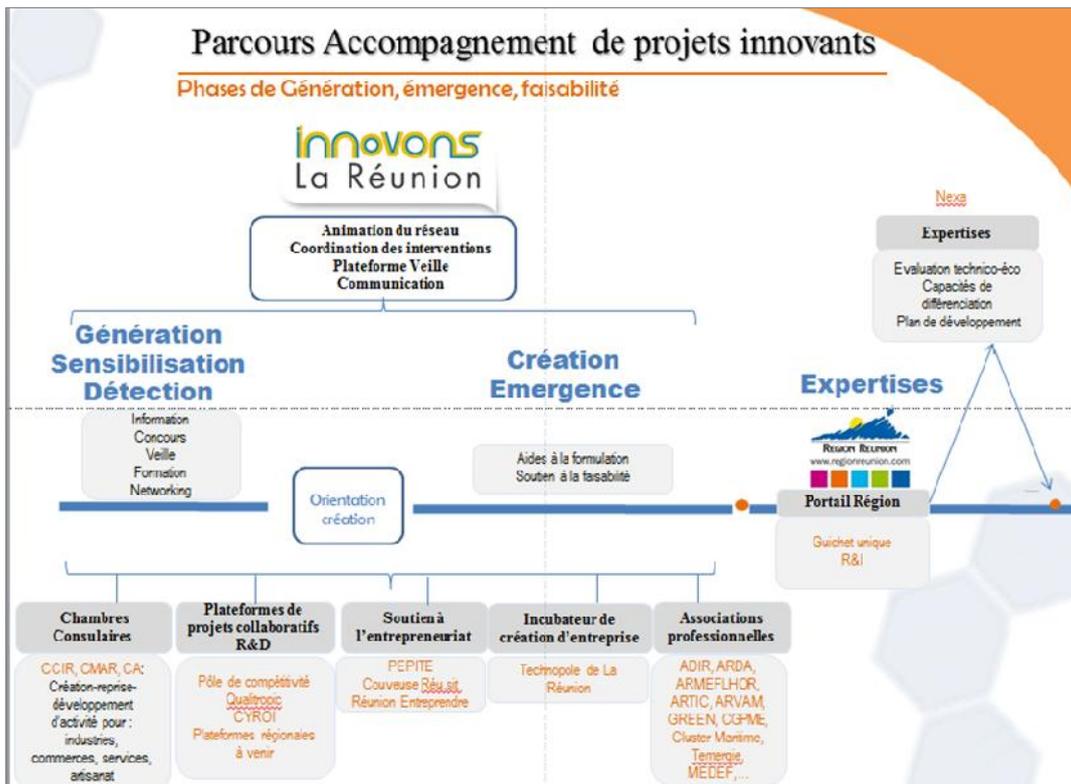
les initiatives locales tout en évitant d'éventuels chevauchements. En 2014, 96 évènements ont été mis en avant sur l'agenda. Ces actions sont relayées sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter).

Enfin, le Comité a renforcé en 2014 sa participation aux évènements organisés localement, comme partenaire, invité ou intervenant. Il a également co-organisé 5 concours dédiés à l'émergence de projets innovants.

Perfectionner la chaîne de l'accompagnement grâce à la mise en réseau des acteurs

La mise en réseau des accompagnateurs vise un objectif simple : renforcer la capacité de La Réunion à produire, capter et transformer des idées pour générer des projets innovants capables de créer de la valeur et des emplois sur le territoire. Après la phase de création de liens de confiance entre opérateurs, le CRI s'engage désormais dans une nouvelle étape : simplifier, compléter et améliorer la chaîne de l'innovation ; en évitant tant les « trous » que les « doublons ». Cette rationalisation repose sur deux principes : concentration de l'intervention des opérateurs sur leur domaine de compétence propre et mutualisation des fonctions supports. Il s'agit ainsi de passer d'un accompagnement « fermé », où chaque structure se focalise sur un nombre limité de « clients » « captifs », à un accompagnement « ouvert » et « partagé ».

Pour matérialiser ce principe, un groupe de travail a planché sur l'actualisation de la cartographie de la chaîne de l'accompagnement, qui précise le rôle des structures selon les phases de développement des projets. Cette proposition a été validée par les acteurs concernés et devrait permettre de rendre opérationnel le processus de découverte entrepreneuriale de la stratégie réunionnaise de spécialisation intelligente.





Parallèlement à ce travail de positionnement qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, les différentes étapes de l'accompagnement ont connu des avancées :

- **Etape de génération** : dans une économie mondiale concurrentielle et structurée par l'information, la capacité d'innovation et la compétitivité des territoires dépendent étroitement de leur capacité à capter, analyser et utiliser collectivement les informations et les signaux perçus. Dans une logique d'intelligence territoriale, le CRI œuvre donc au rapprochement des acteurs pour déployer une veille territoriale coordonnée et performante. Un audit approfondi en 2013 a analysé les pratiques des différents opérateurs et conclu à l'intérêt d'établir un dispositif collaboratif pour favoriser l'émergence de projets. Cet audit a également proposé quelques pistes de sujets à mutualiser. Cette proposition ayant recueilli l'adhésion des membres du CRI, Nexa a fait évoluer en 2014 sa propre plateforme de veille pour ouvrir l'accès aux structures intéressées.

Par ailleurs, le territoire a vu l'émergence de plusieurs 'clubs d'innovation' et nouveaux concours, traduisant la dynamique engagée dans l'innovation.

- **Etape de détection** : pour soutenir l'émergence de projets innovants et encourager les chefs d'entreprises à s'engager dans cette voie, le CRI mise sur le travail de proximité des accompagnateurs de terrain, issus notamment des chambres consulaires. L'objectif recherché est d'instaurer une culture commune de l'innovation et d'élaborer un processus collectif d'incitation, de détection et d'orientation des porteurs de projets, basé sur des outils partagés : diagnostic innovation, fiche de caractérisation, fiche de liaison, etc. En 2014, le travail s'est concentré sur le perfectionnement des outils et la préparation d'une opération de prospection à plus grande échelle.
- **Etape de qualification /expertise** : conformément au principe de mutualisation des fonctions supports, l'Agence Régionale d'Innovation, Nexa, anime une cellule d'expertise de l'innovation ouverte gratuitement aux opérateurs, aux financeurs et aux porteurs de projets. En 2014, sur 22 prospects, 10 expertises ont été prises en compte, dont 45% proviennent de partenaires. Le nombre de sollicitations réalisées / nombre de sollicitations totales est égal à 90%.

Cette expertise globale étudie les dimensions techniques, économiques et financières des projets, leur positionnement vis à vis de la concurrence communautaire mondiale et leur potentiel de développement (différenciation, forces, faiblesses, opportunités, risques, etc.). Elle propose également des pistes d'actions et d'accompagnement, susceptibles d'être déployées par les membres du CRI. Afin d'optimiser la rédaction des rapports d'expertise et d'harmoniser la présentation du document final, une trame d'analyse des projets a été préparée. Cette trame reprend et structure les principaux éléments de la double analyse Tech2Market (cabinet partenaire choisi après appel d'offres) et Nexa.

Au-delà de la caractérisation de l'innovation, cette expertise se présente comme un outil d'aide à la décision et à l'action pour renforcer le potentiel du projet et ses effets sur le territoire.

- **Etape de développement** : A côté des expertises, Nexa propose d'autres services mutualisés sur la phase de développement, qui offrent l'opportunité aux structures partenaires de se spécialiser sur leurs domaines d'excellence ou sur une autre phase de l'accompagnement.



- ingénierie financière : L'ingénierie financière revêt une importance grandissante dans le développement de projets. Dans un climat de crise économique marqué par le rationnement du crédit, nombreuses sont les idées ou les innovations qui demeurent sous-exploitées faute d'avoir identifié les bons partenaires ou les solutions de financement adaptées. Nexa propose donc une offre en 3 étapes : la maîtrise du marché, la formalisation du business plan, l'accès aux financements publics et privés (notamment via un annuaire des financements qui est en cours en 2014).

- accompagnement à l'international : depuis 2014, le CRI s'implique étroitement dans le développement international : l'agenda des manifestations étant désormais élaboré de manière collaborative avec l'ensemble des têtes de réseau. Il est proposé aux entreprises innovantes de participer à des missions de veille, de prospection et à des salons professionnels afin de nouer des contacts, d'élargir leur réseau et de développer des opportunités d'affaires. En 2014, le CRI à travers la Chambre de Commerce et d'Industrie et Nexa a également répondu, avec succès, à l'appel du réseau Entreprise Europe Network, pour la nouvelle programmation 2014-2020.

- cellule de réponse aux appels à projets : le renforcement de l'internationalisation passe également par l'inscription de La Réunion dans l'espace européen de la recherche et de l'innovation. Actuellement, chercheurs et entrepreneurs peinent à mobiliser les financements compétitifs de l'Agence Nationale de la Recherche et du 8^e Programme Cadre pour la Recherche et de la Technologie, Horizon 2020. Pour briser l'isolement relationnel et accroître la participation des acteurs locaux, Nexa et l'Université de La Réunion co-animent désormais une cellule dédiée, dite « cellule Europe ». Cette dernière conduit notamment des actions de sensibilisation pour renforcer la visibilité du programme Horizon 2020 à La Réunion et, réciproquement, de La Réunion dans Horizon 2020.
Afin de renforcer la compréhension des programmes européens la cellule Europe a réalisé une brochure expliquant le fonctionnement des projets européens.
A côté des sessions régulières d'information (8 en 2014) dédiées aux grandes thématiques de la R&I, la cellule a organisé du 28 au 31 octobre un évènement dédié à Horizon 2020 qui a réuni 2 Points de Contact Nationaux et 5 chercheurs européens issus de 5 Etats membres différents pour découvrir les savoir-faire locaux et nouer des collaborations avec les chercheurs et innovateurs du territoire, afin de faire émerger demain des consortiums. Cette première édition s'est concentrée sur la thématique de la transition énergétique. Des collaborations concrètes ont été engagées dès la fin de l'évènement, **collaborations qui ont abouti à 2 propositions de projets** (toujours en cours de rédaction) et 1 invitation à rejoindre un projet existant.
Les actions de mobilisation se doublent d'un travail de veille et d'identification des appels à projets correspondant aux talents du territoire, de recherche de partenaires communautaires et d'un accompagnement global au montage et dépôt des dossiers de candidature, permettant aux acteurs de se focaliser sur les aspects scientifiques des projets. En 2014 la cellule Europe a transmis **26 propositions de matching** aux acteurs de la R&I réunionnaise.

Au total, sur les 16 projets européens accompagnés en 2014 par la cellule Europe, 4 ont été validés par la Commission européenne, soit un pourcentage de réussite de 25%. Ceci place La Réunion au-dessus de la moyenne européenne qui est de 11% pour cette première année de programmation.



Mise en œuvre des fiches actions

En 2012, le CRI avait identifié 7 fiches-actions prioritaires. Toutes ont connu des avancées notables et sont désormais concrétisées et opérationnelles :

- N°2 « Créer une structure de la recherche : cellule technique de réponse aux appels à projets » avec la création de la cellule d'aide aux réponses aux appels à projets nationaux et communautaires.
- N°4 « Lancer des concours de créativité pour susciter l'esprit d'innovation et d'entrepreneuriat »: harmonisation et coordination de 13 concours innovation locaux recensés sur différentes phases amont et aval ; implication directe du Comité Régional d'Innovation dans l'organisation de 5 concours, soutenant l'émergence de nouvelles idées et projets innovants
- N°7 « Renforcer l'émergence et la mise en œuvre d'innovations notamment dans les entreprises » : à l'issue d'un travail de définition collaborative, le CRI a organisé en 2014 trois ateliers ou « conférence-formation » dédiés aux entrepreneurs pour présenter des outils utiles pour la gestion et le développement des projets innovants :
 - Un atelier dédié à la question du positionnement stratégique sur les marchés, à travers l'approche Océan Bleu. La conférence a rassemblé une cinquantaine de personnes, dont plus de 90% satisfaites. Une dizaine d'entreprises ont pu suivre les ateliers-formation qui ont remporté un vif succès.
 - Un deuxième focalisé sur le design et sa contribution au développement des entreprises. La conférence a réuni 51 personnes (dont 42% d'entreprises privées, 11% consultants, 16% porteur de projet). Le **taux de satisfaction atteint 100%** pour les 38 répondants à l'enquête menée. 18 personnes appartenant à 15 entités ont suivi les ateliers.
 - Un troisième consacré à la présentation synthétique et percutante des projets innovants auprès de clients, partenaires ou financeurs potentiels grâce à des outils pratiques tels que la prise de parole en public, la structuration des interventions, a réuni 9 entreprises avec un taux de satisfaction de 75%.
- N°9 « Professionnaliser les accompagnateurs d'entreprises à l'innovation » : Pour améliorer la qualité de l'accompagnement, créer une culture commune de l'innovation et rassembler les acteurs, le CRI organise chaque année un plan de formation dédié aux agents des structures d'accompagnement. Ce plan s'articule autour de trois niveaux : initiation à l'innovation, approfondissement et expert. En octobre 2014, ont été organisées quatre sessions de sensibilisation à l'innovation ; deux sessions consacrées à la détection et l'incitation à l'innovation ; et une session dédiée au marketing de l'innovation. Au total, 72 personnes furent impliquées issues d'une dizaine de structures avec un taux de satisfaction dépassant les 80%.
- N°10 « Créer une aide financière d'amorçage du type PTR » : lancement en février 2013 d'une nouvelle aide financière d'amorçage, une aide au premier projet innovant (APPI, ex-PTR) pour les entreprises qui souhaitent démontrer la faisabilité d'une idée innovante, grâce au soutien de BPI France. Après 10 dossiers validés en 2013, l'aide a été reconduite pour 2014 et également 10 dossiers validés. En 2015 est également



prévue la poursuite de cette aide avec les mêmes acteurs (Technopole-incubateur de La Réunion, CCI Réunion, CMA Réunion, Qualitropic, Nexa).

Conduite des travaux d'élaboration et finalisation de la S3

Le dernier axe de travail du Comité porte sur l'élaboration de la stratégie réunionnaise de spécialisation intelligente (S3). Conformément aux préconisations communautaires, le CRI a conduit en 2013 des ateliers ouverts et participatifs, rassemblant plus d'une centaine de participants, qui ont su s'accorder pour dessiner collectivement une vision partagée du territoire et un projet de transformation territoriale.

Une fois déterminés les grands champs, l'élaboration de la S3 est entrée dans une nouvelle phase dite de « découverte entrepreneuriale » : identifier dans chaque domaine, des couples technologies-marchés ou à défaut des niches d'activités. Ce processus est ascendant : il repose sur les savoirs et la mobilisation des acteurs, réunis de février à avril 2014 sur les trois champs prioritaires définis. Nexa a animé avec le Président du CRI une dizaine de réunions qui ont réuni plus de 80 acteurs locaux. Chaque groupe thématique (6) a ainsi été appelé à identifier les activités clés et à préciser, pour chacune d'entre une feuille de route précisant les enjeux, les objectifs, les actions, les moyens et les indicateurs de suivi. La rédaction de chaque fiche a été confiée à un opérateur de terrain ; leur contenu a ensuite été mobilisé pour enrichir la S3 à travers des plans d'actions sectoriels.

Parallèlement, un groupe de travail composé du Président du CRI, du Conseil Régional, de la DRTT et de Nexa a planché sur un plan d'action transversal, pensé pour accompagner le processus de « découverte entrepreneuriale ». En effet, les niches de marché ne peuvent être décrétées, mais doivent émerger d'un processus continu de création d'activités. A la phase stratégique de définition des champs succède donc une politique transversale, horizontale, qui vise à soutenir les capacités des acteurs locaux à produire et capter des savoirs et à transformer ceux-ci en gisements de valeur et d'emploi. Le plan d'action, qui constituera la feuille de route du CRI pour les prochaines années, se décompose en quatre parties :

- renforcer et mobiliser les talents du territoire
- développer les relations pour susciter l'émergence d'idées et de projets innovants
- faciliter et améliorer le parcours des porteurs de projet grâce à un accompagnement ouvert et collaboratif
- stimuler l'internationalisation pour bâtir des masses critiques en réseau et développer des relais de prospérité à l'export.

La S3 accompagne une évolution de la politique d'évaluation et de suivi de l'Union Européenne. Dans un contexte de restrictions budgétaires, la Commission entend en effet maximiser l'efficacité des fonds structurels, désormais assimilés à des investissements d'avenir. Elle rompt ainsi l'approche traditionnelle de suivi, focalisée sur les seuls engagements budgétaires par les autorités de gestion au profit d'une démarche « result-oriented » : la stratégie de spécialisation intelligente et les programmes d'actions doivent porter des fruits concrets, témoigner de l'inscription de La Réunion sur la voie d'Europe 2020 et d'une réelle dynamique de transformation territoriale. A cette fin, Nexa s'est inspirée des préconisations communautaires pour élaborer un dispositif statistique de suivi et d'évaluation couvrant trois champs :



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

- les performances de l'écosystème de recherche-innovation : appréhender l'impact des interventions publics sur les capacités locales et les résultats (projets, produits, services, emplois, valeur ajoutée, etc.)
- suivre et appréhender les dynamiques d'innovation et d'entrepreneuriat, les coopérations entre acteurs
- mesurer l'internationalisation de l'écosystème réunionnais, les relations scientifiques, techniques et économiques avec les partenaires européens et extérieurs.

A l'issue de nouveaux échanges avec les acteurs locaux et de la validation par le Partenariat local, l'ensemble des productions a été compilé dans un document unique et la Stratégie de Spécialisation Intelligente prendra alors le relais de la Stratégie Régionale d'Innovation, marquant ainsi l'entrée dans une nouvelle programmation pluriannuelle.

Tableau récapitulatif des critères et indicateurs des actions 2014

Type d'action	Titre	Critères évaluation /indicateurs	Réalisés au 31/12/2014
Action 1	Recenser les talents	Annuaire des talents en ligne Réalisation d'1 cartographie de l'accompagnement	4 types de fiches modèles MAJ annuaire
	Développer la culture de l'innovation	Création et organisation d'au moins 2 réunions d'un groupe de travail communication et concours Animation des outils numériques SRI (kakémonos, site internet,...) Organisation de 2 conférences Co-organisation d'au moins 4 concours	1 réunion Relai via FB, TW Plus de 100p aux conférences 5 concours
	Mobiliser les entreprises	Organisation de 3 conférences-formations ; cible 30 entreprises Organisation de la prospection avec les partenaires	85% satisfait 31 entreprises
	Mobiliser les relais : l'animation du CRI Veille territoriale	Organisation de 4 réunions du CRI et au moins 2 réunions par GT Mise en place de 5 ateliers thématiques Ecriture et maquettage du plan d'actions transversal S3 Ecriture et maquettage des plans d'actions sectoriels S3 Extension plateforme AMI à 5 structures	3 réunions plénières et 8 réunions des GT Elaboration plans sectoriels et transversal
Action 2	Expertise de projets innovants	Capacité à rendre 1 expertise pour chaque dossier transmis : nb de sollicitations réalisées/nb total=75% ; 15 expertises	90% et 10 expertises
	Améliorer la qualité de l'accompagnement par la formation	Organisation de 7 sessions de formation Réunir 70 personnes Assurer un taux de satisfaction de 80%	72 participants et 100% satis
	Animer une cellule de réponse aux appels à projets	Organisation de 6 séances thématiques d'information et de travail Rédaction de notes d'intérêt Edition d'une brochure sur le programme de financement Organisation d'un évènement H2020 100% de réponse aux demandes d'accompagnement	8 séances 26 propositions matching 14 demandes accompagnées oui oui 100%



Le tableau de bord présenté au CNS de février 2014 (en vert) est repris et actualisé avec les travaux réalisés en 2014 (couleur bleu).

Les projets soutenus au titre du POCT en 2014

Prolongeant l'appui aux actions de recherche-innovation qui ont été soutenus au cours des exercices précédents, les projets suivants ont été financés en 2014 :

- Projet RESOI sur la représentation sociale des écosystèmes coralliens dans l'Océan Indien, porté par l'IRD ;
- Projet VALOES d'éco extraction et étude par spectrophotométrie et résonance magnétique nucléaire d'aloès endémiques de l'Océan Indien présentant un intérêt pharmacologique ;
- Projet REDOX – Réunion Diabète Oxydation – « effets antioxydants de composés nutritionnels issus de la zone Océan Indien sur les désordres physiologiques et cellulaires inhérents à la pathologie diabétique ;
- Phase 3 du projet e – PRPV « élargissement et pérennisation du réseau de protection des végétaux ;
- Projet GAL – OI sur le développement de produits radiopharmaceutiques au galium 68 et évaluation de leur biodistribution sur le petit animal ;
- Programme de développement en commun d'expériences en faveur de la mise en œuvre de la Technique de l'Insecte Stérile (TIS) pour la lutte contre Aedes albopictus, vecteur de la Dengue et du Chikungunya



AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SRI EN 2014

	Priorité	Phase 1 Réflexion et propositions d'actions	Phase 2 Décision - validation de/des propositions	Phase 3 Mise en œuvre opérationnelle	Phase 4 Utilisation et retour d'expérience
GOVERNANCE					
Mise en place d'un comité de pilotage (COFIL)					
Mise en place d'un Comité Régional de l'Innovation (CRI)					
Mise en place des GT thématiques					
Organisation / Mise en place d'un observatoire de l'innovation				Critères définis	
ACTIONS					
ELABORATION DE DOCUMENTS DE REFERENCE					
Géographie de l'innovation réunionnaise, cartographie des compétences					Actualisation
Annuaire de la RDI					Actualisation et diffusion prévue en 2015



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Catalogue des aides et des financements de l'innovation		Finalisation de la version 1	Liste arrêtée	Prévu en 2015	
Précis de l'innovation (outil de langage commun)					Publié en ligne et papier
	Priorité	Phase 1 Réflexion et propositions d'actions	Phase 2 Décision - validation de/des propositions	Phase 3 Mise en œuvre opérationnelle	Phase 4 Utilisation et retour d'expérience
FICHES-ACTIONS de la SRI					
Fiche-action 1 "Faire connaître et renforcer les capacités de recherche réunionnaise"			En cours : hébergement des chercheurs internationaux	Nouvelle mesure POE FSE 1.10 avec "l'allocation post doctorale" / Actions de sensibilisation	
Fiche-action 2 "Créer une cellule technique de réponse aux appels à projets"				Cellule mutualisée avec l'Université lancée depuis 1 an	8 Réunions thématiques, Forum H2020 avec des PCNs en oct.-14
Fiche-action 3 "Établir le concept de docteur conseil"		Positionnement Pool de matière grise	Junior Business	Nouvelle mesure POE FSE 1.10 notamment avec "l'allocation post doctorale"	Doctoriales Label PEPITE Réunion /Junior Entreprise
Fiche-action 4 "Lancer des concours de créativité pour susciter l'esprit d'innovation et d'entreprenariat"					Harmonisation, coordination et soutien



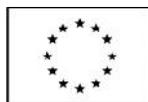
Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Fiche-action 5 "Amener la culture de l'innovation sur les lieux de production"					
Fiche-action 6 "Organiser et exporter la filière "ingénierie de la formation"					
Fiche -action 7 "Renforcer l'émergence et la mise en œuvre d'innovation notamment dans les entreprises"				3 Formations proposées aux entreprises en 2014 (30 env.)	Bilan très satisfaisant et nouveau plan envisagé 2015
Fiche-Action 8 "Prospecter activement toutes les entreprises"			Phase expérimentale de détection et diagnostic innovation (CCIR / CMAR)		
	Priorité	Phase 1 Réflexion et propositions d'actions	Phase 2 Décision - validation de/des propositions	Phase 3 Mise en œuvre opérationnelle	Phase 4 Utilisation et retour d'expérience
Fiche-action 9 "Améliorer la professionnalisation des accompagnateurs d'entreprises à l'innovation"			GT formation	2 ^{ème} plan de formation innovation pour les membres RRI (72 personnes concernées)	Bilan positif et plan formation renouvelé en 2015
Fiche-action 10 "Créer une petite aide financière pour l'amorce des projets innovants des entreprises en phase de faisabilité, (PTR/RDT)"				150KE pour APPI lancée en février 2013 par Technopole, AFD et prescripteurs (CCI, CMA, Nexa, Temergie, Quallitropic)	10 APPI en 2014 Reconduit en 2015



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Fiche-action 11 "Mener une politique de communication spécifique de l'innovation"			Renfort avec une Agence de com pour 2014		
Fiche-action 12 "Introduire l'innovation comme objectif des politiques publiques"					Evolution/adaptation SRI envisagée
Fiche-action 13 "Développer la culture de projet en matière d'aménagement, public/privé"					
Fiche-action 14 "Structurer les aménagements pour favoriser les DAS"				Cadre d'intervention Feder 4.13 sur les zones d'activité, centré sur l'aménagement de zones catégorisées en 3 niveaux (régional, micro régional et local) et orientées "création d'entreprises innovantes"	
	Priorité	Phase 1 Réflexion et propositions d'actions	Phase 2 Décision - validation de/des propositions	Phase 3 Mise en œuvre opérationnelle	Phase 4 Utilisation et retour d'expérience



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Fiche-action 15 "Paramétrer et exporter le savoir-faire aménagement"			Etude menée par Nexa finalisée	Diffusion lors du Salon du Bâtiment (juin 2014)	
Fiche-action 16 "Structurer la filière équipements urbains"					
Fiche-action 17 "Développer et animer les réseaux de tous type"				Maison des DOM à Bruxelles	Divers salons dans la Zone OI et à l'international
AMELIORATION DE LA CHAINE DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DU FINANCEMENT DE L'INNOVATION					
Phase de génération - Veille Mettre en place une veille technologique et marché performante Etablir la percolation pour générer des projets			Audit réalisé et préconisations pour la mise en place d'un dispositif commun	Partage avec 4-5 structures pour 2014	En cours
Fiche-action 8 - Phase de détection					
<u>1/ détection active :</u> * établir une méthodologie et un argumentaire de détection pour l'ensemble des opérateurs			Phase expérimentale de détection et diagnostic innovation (CCIR / CMAR)	GT kit de détection prévu en 2014 (CCIR/ CMAR et autres)	
* Coordonner les opérateurs de l'innovation				Phase expérimentale à venir (CCIR/CMAR)	



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

2/ <u>détection passive</u> : poursuivre le marketing territorial				accompagnement sur salon	Mise en relation Veille,
	Priorité	Phase 1 Réflexion et propositions d'actions	Phase 2 Décision - validation de/des propositions	Phase 3 Mise en œuvre opérationnelle	Phase 4 Utilisation et retour d'expérience
Phase d'orientation-expertise ou de qualification préalable Qualifier les projets afin de s'assurer que ces derniers répondent à une stratégie de territoire Améliorer le processus : simplification, sécurisation, traçabilité, expertise collégiale et transparente					9 dossiers en 2014 et 3 en cours en 2015
Phase d'accompagnement Phase d'Emergence et de Développement - Spécialiser l'accompagnement Veiller à la disponibilité de l'ensemble des métiers de l'innovation (commercial, juridique, technique, financière, marketing, mgt) tout au long de la vie du projet		En cours sur l'aspect financier			Offre services mutualisés Kit d'accompagnement prévu en 2015
Phase Dépôt du dossier (au long du processus si besoin d'aide financière) Améliorer le processus du point de vue du porteur de projet : simplification,				En cours	



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

sécurisation, traçabilité					
Phase de gestion du projet innovant: Suivre les succès - échecs, les difficultés, continuer à recueillir les besoins (observatoire et analyse des chiffres clé)					En cours



Résumé des actions d'évaluation en cours

Tout en reprenant certains principes ayant guidé les travaux d'évaluation au cours de la période 2000-2006, le dispositif mis en place pour les nouveaux programmes s'attache à favoriser une démarche d'évaluation en continu, permettant une analyse régulière des effets du programme au regard des axes de la stratégie intégrée et des objectifs quantifiés définis.

Le Comité Régional d'Evaluation constitue une plateforme de débat autour de la thématique évaluation. Il est chargé de mettre en œuvre le plan régional d'évaluation qui couvre l'ensemble des programmes européens 2007-2013 de l'île de la Réunion.

S'agissant du FEDER, il ne s'est pas réuni en 2014, cette année étant consacrée prioritairement à la rédaction des programmes opérationnels 2014-2020 et à la fiabilisation des données de réalisation et de résultats des programmes opérationnels 2007-2013.

Toutefois, il est prévu pour l'année 2015, une étude qui concernera le FEDER qui devrait être suivi par le Comité Régional d'Evaluation : l'évaluation des mesures en tournant stratégiques de la stratégie régionale intégrée pluri fond des fonds européens à la Réunion.



2.8. Réserve nationale de performance (le cas échéant, et pour le rapport annuel d'exécution présenté pour 2010 uniquement)

Sans objet



3. Mise en œuvre par axes prioritaires

S'inscrivant pleinement dans la stratégie intégrée, le P.O FEDER Coopération Territoriale Océan Indien s'articule autour de trois axes prioritaires (humain, économique et territorial).

- **Axe prioritaire n°1 - Développement durable et environnement**
- **Axe prioritaire n°2 - Intégration économique régionale.**
- **Axe prioritaire n°3 - Développement humain et solidarité internationale**

Pour chacun de ces axes, des objectifs principaux ont été définis ainsi que des indicateurs associés.



3.1. Axe prioritaire 1 : Développement durable et environnement

Rappel des objectifs de l'axe prioritaire 1 :

La Réunion a développé, grâce au soutien du programme INTERREG III B, des pôles de compétences à vocation régionale sur certaines thématiques (développement rural, climat, biodiversité...) qui ont permis la mise en œuvre de projets de coopération dans la zone Océan Indien.

Le programme doit contribuer à développer une réponse régionale en aidant les acteurs locaux à se renforcer et en soutenant les actions conjointes à l'échelle régionale par la mise en réseau, les transferts de connaissances, l'expertise...

Compte tenu de l'importance à participer à la préservation du cadre de vie à l'échelle de l'Océan Indien, les objectifs principaux retenus pour cet axe sont :

- a) Développer, renforcer, structurer les compétences réunionnaises pouvant concourir au développement durable à l'échelle régionale ;
- b) Contribuer au renforcement de la lutte contre les risques naturels (cyclones, maladies émergentes...) par le développement des capacités réunionnaises et leur mise en réseau avec les partenaires de la zone.

Tableau de synthèse d'avancement de l'axe 1 :

	Indicateurs	Valeur liée à la programmation	Valeur liée à la déclaration de dépense	Valeur cible (en 2010)	Valeur de référence
Degré de coopération	Nombre de projets respectant deux des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	18 au 31/12/2014	6	12 sur 2007-2013 (3)	04 sur 2001-2006
	Nombre de projets respectant au moins trois des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	23 au 31/12/2014	6	14 sur 2007-2013 (3)	07 sur 2001-2006
Indicateurs de réalisation	Nombre de projets de recherche/expérimentation menés	24 au 31/12/2014	3	10 sur 2007-2013 (3)	5 sur 2001-2006
	Nombre de partenariats établis dans le domaine de l'environnement et du développement durable	16 au 31/12/2014	6	8 sur 2007-2013 (2)	4 sur 2001-2006
Indicateurs de résultat	Surfaces couvertes par le satellite d'observation	2500 km	2500 km	2500 km en 2013 (0 en 2010)	0 en 2007
	Nombre de publications liées aux coopérations en matière de recherche	23	15	20 sur 2007-2013 (5)	16 sur 2001-2006



À ce stade, il convient de souligner que la principale réussite du PO réside dans le soutien apporté à la réalisation du projet d'installation d'une antenne de réception d'images satellites à La Réunion. L'objectif fixé en début de programmation est atteint car un espace de 2500 km de rayon est maintenant couvert, ce qui va permettre de localiser à La Réunion un champ d'expérimentation nouveau. L'inauguration de cette infrastructure a eu lieu au cours du mois d'octobre 2012.

Depuis, plusieurs projets de coopération, avec Madagascar notamment, ont été soutenus permettant de positionner les acteurs réunionnais au centre des activités de traitement d'images satellites dans la zone Océan Indien. Cette station constitue également une base sur laquelle va se fonder une partie de la stratégie de coopération du prochain programme opérationnel pour la période 2014 – 2020.

Par ailleurs, les différents projets de recherche / expérimentation développés par les acteurs locaux en partenariat avec leurs homologues de la zone Océan Indien ont permis aux laboratoires réunionnais de soumettre plus d'une vingtaine de publications à des revues scientifiques dont 15 ont été acceptées.

En 2014, 5 nouveaux projets de recherche ont été programmés marquant toujours davantage l'orientation première du PO : contribuer à la création d'un espace de recherche à vocation régionale dans la zone Océan Indien.

En matière d'échange dans le domaine de l'environnement et du développement durable, plusieurs nouvelles opérations sont venues renforcer certaines coopérations établies et réseaux existants comme le pôle régional de protection des végétaux. S'agissant des opérations nouvelles, elles ont notamment concerné un programme autour des ressources génétiques végétales agricoles, ou encore la conservation et la gestion des cétacés au niveau de la zone Océan Indien.



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Axe prioritaire 1 : Développement durable et environnement											
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Degré de coopération											
Nombre de projets respectant deux des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	Programmés	0	2	3	6	6	6	11	18		18
	Réalisés	-	-	-	-	1	1	3	6		6
	Objectif	12 sur 2007 - 2013									
	Situation de référence	4 sur la période 2001-2006									
Nombre de projets respectant au moins trois des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	Programmés			3	6	6	11	19	23		23
	Réalisés			-	-	-	-	3	6		6
	Objectif	14 sur 2007-2013									
	Situation de référence	7 sur 2001-2006									
Indicateurs de réalisation											
Nombre de projets de recherche/expérimentation menés	Programmés			3	6	6	11	19	24		24
	Réalisés							3	3		3
	Objectif	10 sur 2007-2013									
	Situation de référence	5 sur 2001-2006									
Nombre de partenariats établis dans le domaine de l'environnement et du développement durable	Programmés	-	1	2	5	5	6	10	16		16
	Réalisés	-	-	-		1	1	1	6		6
	Objectif	08 sur 2007-2013									
	Situation de référence	4 sur 2000-2006									



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Indicateurs de résultat											
Surfaces couvertes par le satellite d'observation	Programmé			-	2500 km ²		2500 km ²				
	Réalisé			-	-	-	2500 km ²	2500 km ²	2500 km ²		2500 km ²
	Objectif	2500 km ² en 2013									
	Situation de référence	0 en 2007									
Nombre de publications liées aux coopérations en matière de recherche	Programmé			-	-	4	7	7	23		23
	Réalisé			-	-	-	4	4	15		15
	Objectif	20 sur 2007 - 2013									
	Situation de référence	16 sur 2001 - 2006									



3.1.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

Au 31 décembre 2014, près de 109 % de l'enveloppe FEDER prévue a été mobilisée au profit d'une quarantaine d'opérations pour un coût total de plus de 24 millions d'euros. Pour mémoire, le montant FEDER mobilisé au cours de la période précédente était de 5,088 millions d'euros.

Depuis le début de la programmation, 24 projets de recherche et expérimentation ont été soutenus parmi lesquels 23 ont été portés par 5 centres de recherche qui sont :

- Le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD),
- Le l'Institut de Recherche et Développement (IRD),
- Le Centre de Recherche et de Veille sur les maladies émergentes dans l'Océan Indien (CRVOI),
- L'Université de La Réunion,
- Le Cyclotron Réunion Océan Indien (CYROI),

En 2014, de nouveaux projets ont été soutenus portés par le CIRAD, l'IRD, le CYROI et l'Université. Un montant global de plus de 12 millions d'euros a été mobilisé pour soutenir ces acteurs de la recherche dans des projets qu'ils ont monté en lien avec des partenaires issus des pays de la zone Océan Indien.

Ainsi, au cours de cette période, la coopération dans le domaine de la recherche s'est principalement structurée autour de ces 5 acteurs locaux. Ils se caractérisent par la qualité de leurs infrastructures autour desquelles s'organisent des équipes de recherche performantes. Ces capacités d'intervention ont été développées avec le soutien du partenariat local et en mobilisant les fonds structurels au cours des différentes périodes contractuelles.

Plus d'une vingtaine de publications a été soumise dans des revues de recherche de niveau international. À ce stade, une quinzaine a été publiée. Cette production permet d'accroître la visibilité des institutions réunionnaises, mais aussi celles de leurs partenaires dans la zone Océan Indien au niveau de la recherche internationale.

Dans le domaine de l'environnement et le développement durable, 16 projets ont été soutenus. Ces interventions ont porté en particulier sur les milieux marins et leurs ressources naturelles en mobilisant localement des acteurs réunionnais comme l'Agence pour la Recherche et la Valorisation Marine (ARVAM), l'IFREMER ou le Centre d'étude des Tortues Marines (CEDTM).

Par ailleurs, dans ce cadre, le FEDER a fortement soutenu le développement de la Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien (PIROI). À travers d'importants efforts de formation et d'information dans la zone et de mise en réseau des acteurs de la ZOI, les travaux de la PIROI contribuent à rendre les territoires et sociétés – rurales le plus souvent – plus résilientes face aux risques naturels.

En 2009, 4 opérations ont été programmées, parmi lesquelles deux relevaient du soutien aux actions dans le développement durable. Ces projets consistent à soutenir les travaux de recherche et de transfert de technologie menés par des équipes pluri disciplinaires de la zone Océan Indien, issues des différents territoires insulaires, sur des thématiques concernant l'ensemble des populations comme la qualité des productions agricoles ou l'inventaire des agents infectieux de la zone.



En effet, les deux opérations contribuant au développement durable sont les suivantes:

- Le programme d'appui au montage du réseau régional QualiREG Océan Indien, dont le chef de file, et animateur, était l'antenne du CIRAD à La Réunion. Ce projet était l'aboutissement de nombreuses rencontres entre les acteurs de la zone, notamment de deux séminaires organisés à La Réunion :
 - Le premier atelier du « réseau régional Océan Indien sur la qualité des productions agricoles et des produits alimentaires », au cours duquel a été souligné l'importance de la notion de qualité sanitaire des productions et de la mise en œuvre d'une politique de soutien des producteurs pour monter en gamme dans la qualité nutritionnelle des productions animales et végétales ;
 - Le séminaire de co développement durable des îles de la Commission de l'Océan Indien qui a identifié la problématique de la qualité des productions agroalimentaires comme outil pouvant faciliter l'accès à une sécurité alimentaire au niveau de l'Océan Indien.

Ce projet a donc pour objet de définir des normes Océan Indien sur la base d'indicateurs de qualité générique (organoleptique, nutritionnelle, technologique), voire de la reconnaissance de la typicité et du savoir-faire local. L'introduction d'une labellisation Qualité Océan Indien basée sur des codes de bonnes pratiques, des référentiels et des typicités régionales collectivement reconnues pourrait constituer la première étape dans l'établissement de normes communes Océan Indien.

- L'inventaire des agents infectieux associés à la faune sauvage dans le sud ouest de l'Océan Indien qui constituait la première étape à l'évaluation du risque d'introduction et de dissémination de pathogènes infectieux émergents dans la région. La réalisation d'un tel inventaire s'avérait essentielle puisqu'elle devrait conduire à l'identification des espèces animales jouant un rôle de réservoir via leurs ectoparasites. Il s'agissait donc d'une étude pionnière pour laquelle des techniques moléculaires à haut débit et spectre large ont été mises en œuvre pour l'identification des agents infectieux associés à la faune sauvage.

Une des opérations programmées en 2009 s'est inscrite dans le cadre du projet d'installation d'une antenne de réception d'images satellitaires à La Réunion. Il s'agissait d'un séminaire de rencontres qui visait à rapprocher les savoirs et compétences des acteurs sud africains de l'Université du Kwazulu Natal et de leurs homologues réunionnais dans le domaine de l'observation de la Terre par imagerie satellitaire. Les trois thèmes identifiés pour ces rencontres sont :

- l'aménagement du territoire et environnement,
- la gestion du milieu océanique, et notamment la surveillance maritime,
- le suivi des catastrophes et la gestion des risques.

Enfin, la dernière opération s'inscrivait dans le cadre du dispositif régional de protection civile. Il s'agissait des actions développées par la Plate-forme d'Intervention Régionale pour l'Océan Indien (PIROI) qui constitue la base logistique avancée de la Croix Rouge dans la



zone. Ce projet visait à réduire le niveau du risque pour garantir la protection des biens et des personnes en contribuant à améliorer la prévention des risques à travers, notamment :

- une plus grande coordination et coopération, au niveau régional, entre acteurs de préparation et de réponses aux catastrophes,
- la mise en place de systèmes d'alerte intégrés,
- la préparation de la réponse à l'urgence, via des moyens dédiés à la réponse aux catastrophes prêts à être déployés sur la zone et la formation des équipes de réponse aux catastrophes,
- une meilleure information et sensibilisation de l'ensemble de la population, et particulièrement des communautés les plus vulnérables.

Le FEDER a ainsi contribué à renforcer un véritable réseau d'acteurs, unique en son genre, à l'échelle de la zone. Dans ce cadre, plus de 13 500 volontaires sont répertoriés. L'ensemble des sociétés nationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge présentes dans la zone est engagé dans ce projet, notamment à travers la signature d'un accord de coopération bilatérale définissant un cadre général de coopération qui intègre les recommandations du sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Commission de l'Océan Indien (COI) qui s'est déroulé le 02 décembre 1999 à Saint Denis de La Réunion.

En matière de coopération, ces opérations ont contribué à renforcer les liens entre les acteurs réunionnais et leurs homologues de la zone de coopération. De plus, elles concrétisent les objectifs définis au titre de cet axe.

En effet, les programmes scientifiques soutenus sont menés en partenariat avec des instituts issus des îles de la Commission de l'Océan Indien (Madagascar, Seychelles, Comores, Maurice). En particulier, dans le cadre du projet d'inventaire des agents infectieux, l'ensemble des chercheurs et zoo spécialistes de ces territoires va participer aux investigations prévues. Il s'agit notamment des spécialistes de la biodiversité et de la protection de la nature de Vahatra, d'ICS et Seychelles Nature, des chercheurs des facultés des sciences de l'Université de Tananarive et de l'Université des Comores, des chercheurs de l'Institut Pasteur de Madagascar, des spécialistes vétérinaires des Comores, des Seychelles et de Maurice. Les opérateurs réunionnais deviennent des acteurs de premier plan dans la zone et jouent un rôle moteur sur les thématiques liées au développement durable ou la prévention des risques naturels.

Par ailleurs, dans le cadre des opérations soutenues, on constate que les acteurs réunionnais tendent à s'organiser entre eux afin de développer une offre de service cohérente et de qualité. Cette caractéristique se retrouve notamment sur l'opération d'appui au montage du réseau régional Qualireg Océan Indien. En effet, le CIRAD assure la tâche particulière d'animer le réseau d'acteurs locaux comme le pôle de compétitivité Qualitropic, les experts du CRITT, les représentants de l'ADIR... Ainsi, ces opérations contribuent bien à la consolidation de véritables pôles de compétences à l'échelle régionale, dans la continuité des actions entreprises au cours de la période précédente.

Le séminaire sur l'utilisation d'images satellitaires s'inscrit dans la perspective de l'installation à La Réunion d'un centre de réception qui sera localisé à Saint Pierre. L'équipement lourd de cette infrastructure a été livré août 2010. Dans la poursuite des réunions déjà menées et notamment du séminaire organisé l'année précédente, les acteurs locaux et de la zone



poursuivent leurs réflexions afin d'identifier les actions concrètes de coopération et de partenariat utilisant ces nouvelles technologies.

En 2010, 6 nouvelles opérations ont été programmées pour un montant global de 9,5 millions d'euros, mobilisant une enveloppe FEDER de 7,125 Millions d'euros.

Le principal projet soutenu vise à développer localement un pôle d'excellence en télédétection à vocation régionale à partir d'une station de réception et de traitement des images produites par les satellites dédiés à l'observation de la terre. Cette opération consiste donc à installer une antenne de réception d'images satellites et à réaliser l'ensemble des installations connexes de réception, de traitement d'analyse, de recherche associée (locaux et équipements) sur l'emprise du site universitaire à Saint Pierre. L'édification de cet équipement impliquera le renforcement des structures scientifiques par la consolidation des champs méthodologiques (acquisition et traitement des données spatiales, modélisation et prévision, ingénierie des systèmes d'information, interactions « information gestion décision ») et leur déploiement dans les domaines thématiques de recherche notamment :

- l'aménagement du territoire (urbanisation, problématique foncière, gestion intégrée des zones côtières),
- l'environnement marin et côtier (surveillance maritime : trafic, pêche, pollution...),
- les risques naturels (le suivi des catastrophes et la gestion des risques),
- la biodiversité,
- la surveillance épidémiologique,
- l'adaptation aux changements climatiques.

Cet observatoire, déployé en partenariat avec les institutions des pays de la zone, constitue un atout majeur capable de générer une synergie forte entre les organismes et autour de domaines, de thèmes et d'actions diversifiées à forte valeur ajoutée.

Par ailleurs, le FEDER a été mobilisé à hauteur de 1,074 M€ pour soutenir le projet d'élargissement et pérennisation du réseau de protection des végétaux pour une gestion agro écologique de la biodiversité dans le sud ouest de l'Océan Indien. Cette opération fait suite au programme régional de protection des végétaux (PRPV) qui avait mobilisé conjointement, lors de la période précédente des fonds issus du FED et du FEDER. Le projet consiste à pérenniser le réseau existant et développer les collaborations entre les pays de la COI pour se préparer aux nouvelles contraintes liées aux changements climatiques et aux crises alimentaires et énergétiques. À ce stade, le FEDER soutiendra les actions suivantes :

- la création d'un système d'information en protection des végétaux dans l'Océan Indien en mettant en œuvre un système d'information commun à l'ensemble des partenaires, à la fois média principal pour la diffusion de l'ensemble des résultats obtenus dans le cadre du programme, mais aussi outil de travail facilitant l'obtention de ces résultats ;
- la lutte contre l'aleurode du cocotier sévissant notamment aux Seychelles par la réalisation d'essais multilocaux pour l'homologation de produits phytosanitaires à usages mineurs plus respectueux de l'environnement ;



- l'adaptation des systèmes de production des petits agriculteurs aux changements climatiques dans les îles de l'Océan Indien par la diffusion des techniques agroécologiques.

Ce projet prévu sur la période 2008 – 2011 bénéficiera d'un soutien financier au titre du FIDA, ce qui constitue un excellent exemple d'articulation entre le PO CT et les autres instruments financiers internationaux.

Deux projets d'études et d'expérimentation sur les milieux marins ont également été soutenus. Portées par des institutions réunionnaises, ces opérations permettent de favoriser la mise en réseau et l'action conjointe d'acteurs de la zone sur des thématiques relevant de la protection des écosystèmes marins. Il s'agit de :

- l'opération CAMP – connectivité entre les aires marines protégées – portée par l'IFREMER en partenariat avec le South African Institute for Aquatic Biodiversity, le Mauritius Oceanography Institute, le parc marin de Mohéli et le Seychelles Fishing Authority vise à comparer les niveaux de diversité et de différenciation génétique des trois espèces cibles de poissons récifaux, avec une attention particulière sur les relations entre les îles isolées mais aussi des récifs continentaux avoisinants ;
- l'identification et l'étiologie des maladies associées aux coraux scléactinaires dans le sud de l'Océan Indien dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'ARVAM en lien avec des partenaires sud africains Marine and coastal Management, Ezemvelo KZN Wildlife ; cette opération a pour but l'amélioration des connaissances des maladies des coraux durs par l'identification et l'étiologie de ces maladies afin de créer des outils de reconnaissance et de contrôle.

Soutenue au titre du programme INTERREG III B, la cellule de valorisation a vu ses missions élargies pour devenir une véritable cheville ouvrière au sein du développement de partenariats régionaux. La cellule assurera la conduite des actions générales suivantes :

- missions exploratoires auprès des chargés de mission et correspondants sectoriels des organisations régionales de la zone,
- participation à l'élaboration de projets et programmes de coopération,
- appui au développement de partenariat (ONUDI, PNUD, FIDA...),
- veille scientifique et technique,
- recherche d'une meilleure articulation entre les sources de financements internationaux (FED en particulier) et les fonds régionaux (FEDER POCT).

Enfin, le FEDER a soutenu la réunion de la 12^{ème} conférence internationale sur les bactéries phytopathogènes en juin 2010 à La Réunion. Cette manifestation constitue un événement majeur pour la communauté scientifique mondiale. Organisé en partenariat avec l'université de Prétoria, ce séminaire de haut niveau a rassemblé plus de 50 nationalités afin de faire un état de l'art sur les connaissances des bactérioses sévissant sur les plantes et d'explorer les pistes de recherche pour anticiper et / ou combattre l'émergence de nouvelles pathologies.

En 2011, aucune opération nouvelle n'a été programmée au titre de l'axe 1. Cette situation s'explique par le fait qu'un certain nombre de projets, arrivés à maturation en fin d'année, a été décalé au début de l'année 2012. Il s'agit d'au moins 3 opérations de recherche / expérimentation, en lien notamment avec Madagascar et Maurice, et de la seconde phase



du plan d'actions de la plate forme d'intervention régionale de l'Océan Indien (PIROI) pour la période 2012 – 2013. L'ensemble de ces projets devrait mobiliser une enveloppe FEDER de plus de 1,541 millions d'euros, portant ainsi le niveau de programmation de l'axe à 74 %.

En 2012, 8 nouveaux projets ont vu le jour. Ainsi, une enveloppe de 3,458 millions d'euros de FEDER a été mobilisée au profit des opérations suivantes :

- La poursuite du programme de prévention des risques développé par la plateforme d'intervention régionale dans l'Océan Indien (PIROI) de la Croix Rouge pour la période 2012 – 2013 qui doit permettre de donner qui va permettre d'intégrer les pays comme le Mozambique et la Tanzanie aux actions déjà initiées lors de la première phase. Pour mémoire, les actions soutenues consistent essentiellement à la formation des équipes nationales de réponse aux désastres et à la préparation et la sensibilisation des populations aux risques ;
- Une étude sur l'évaluation du risque de leptospirose dans les îles de l'Océan Indien menée par le Centre de Recherche et de veille sur les maladies Émergentes dans l'Océan Indien (CRVOI) en lien avec des partenaires seychellois ;

Par ailleurs, 2 opérations portées par le CYROI qui dispose de l'une des installations de Résonance Magnétique Nucléaire les plus performantes de la zone Océan Indien, ont été soutenues permettant de valoriser la biodiversité. Le premier projet, en lien avec l'Institut Malgache de Recherche Appliquée (IMRA), consiste à déterminer la structure moléculaire du Pétchia qui est une plante utilisée par les populations locales pour la lutte contre le paludisme. Le second projet porte sur un partenariat de R & D en biotechnologie entre le CYROI et le Centre for Biomedical and Biomolecular Research (CBBR) de Maurice. Il s'agit de mettre en œuvre des relations étroites avec le laboratoire de chimie de l'université de Maurice dans le domaine de la recherche moléculaire de substances issues de la biodiversité terrestre qui présente un fort potentiel économique.

Deux nouvelles opérations portées par le CIRAD ont été programmées mobilisant 1,716 millions d'euros de FEDER. Il s'agit de :

- La phase 2 du projet QUALIREG qui tend à la consolidation du réseau régional en agroalimentaire dans l'Océan Indien ; la première orientation consiste à élargir la coopération scientifique sur l'Afrique du Sud, le Mozambique et la Tanzanie. De plus, il s'agira de promouvoir le dispositif de coopération à travers la recherche d'une reconnaissance scientifique plus marquée au travers d'un affichage régional et international et en s'ouvrant notamment aux organisations de recherche internationales prêtes à adhérer au réseau. Pour mémoire, le dispositif actuel a contribué à la structuration d'une offre de recherche, d'innovation et de transfert rassemblant les compétences et moyens des 45 partenaires du réseau sur les sujets d'importance pour la filière agroalimentaire dans l'Océan Indien comme la sécurité des aliments, la valorisation des produits tropicaux ou le développement de nouveaux produits ;
- Le projet ARCHE_Net qui vise à définir des stratégies pour gérer l'adaptation des systèmes d'élevage de ruminants aux changements agro-écologiques et socio-économiques, grâce à la mise à disposition d'outils de pilotages innovants et au renforcement des échanges de compétences au sein de l'Océan Indien. Ce programme se construit en partenariat avec une vingtaine d'acteurs issus de l'Afrique du Sud, l'Australie, les Comores, l'Inde, Madagascar et le Mozambique.

Enfin, un projet de coopération dans la médico social a mobilisé une enveloppe de 45 000 euros. Il s'agit de soutenir le partenariat entre l'ALEFPA et l'association Autisme Maurice en



favorisant le transfert de compétences à travers un appui logistique et technique dans la mise en œuvre et la gestion de structures dédiées à l'accompagnement des patients atteints d'autisme. Cette opération se concrétise par la mise en œuvre de formation en direction de personnels mauriciens sur l'évaluation, le diagnostic et la prise en charge des patients, notamment en milieu scolaire. Il s'agit d'une opportunité de diffusion des savoir-faire français sur un territoire marqué par l'approche anglophone du handicap.

En 2013, une dizaine d'opérations nouvelles a été programmée pour un montant de 2,924 millions d'euros de FEDER. Une grande partie de ces projets est basée sur le dynamisme des acteurs réunionnais en matière de recherche / développement. En effet, 7 opérations consistent en la mise en commun de compétences des établissements de recherche des pays de la zone sur des thématiques concernant des enjeux communs. Il s'agit, notamment :

- Du projet de coopération entre les instituts de recherche et de santé de La Réunion, le Mozambique et Madagascar dans le domaine des maladies infectieuses à risque épidémique. Cette opération vise à partager la maîtrise des outils d'investigations considérés comme les plus recommandables pour le diagnostic des agents infectieux.
- Du projet d'analyse des corrélations sur l'irradiance solaire dans la zone Océan Indien entre les universités de La Réunion et du Kwazulu, auquel participent les villes de Durban et Le Port. Cette opération vise à étudier et partager les connaissances sur la radiation solaire qui constitue un gisement d'énergie important dans la zone.
- Du projet de coopération avec Madagascar établi entre la Région Réunion et l'Institut Géographique de Madagascar (FTM) et le Programme National Foncier (PFN) dont l'objectif est d'obtenir une couverture complète de Madagascar en constituant un référentiel nommé « orthobase » commun à tous travaux de numérisation ou photo interprétation d'un grand nombre d'acteurs sur le territoire malgache. ;
- De la phase 2 du projet Animal Risk dont l'objectif est de maîtriser les risques zoonosaires dans l'Océan Indien à la fois pour préserver la santé des populations exposés aux zoonoses et pour préserver l'élevage des animaux de rente afin d'atténuer l'impact économique.

L'année 2013 a confirmé l'approfondissement des liens de coopérations entre établissements de recherche dans la zone Océan Indien. Les projets impliquent un plus grand nombre de partenaires. De plus, les acteurs réunionnais se révèlent être des chefs de file dans leur domaine en imprimant une réelle dynamique de travail partagé dans leurs domaines d'activité.

En 2014, 13 projets ont été programmés pour un montant de FEDER s'élevant à 2,074 millions d'euros, soit plus de 12 % de l'enveloppe prévue.

Deux opérations ont fait l'objet d'une re-programmation en raison d'une modification du programme d'actions ; il s'agit :

- du programme QUALIREG 2, dont la modification a porté sur l'organisation des journées scientifiques qui se sont tenues à Madagascar en 2014. Il s'agissait notamment d'une opportunité de promouvoir les actions de coopération portées par les acteurs réunionnais à destination du secteur agroalimentaire ;
- du projet GEO SUN – phase 1-, où l'Université a souhaité renforcer la dynamique de coopération très positive avec l'Afrique du Sud (Kwazulu Natal) et consolider la préparation technique avant la phase d'investissement ;



S'agissant des nouvelles opérations, certaines d'entre elles correspondent à l'élargissement d'actions déjà soutenues les années précédentes. On peut citer :

- La poursuite des actions de la PIROI en matière de gestion des risques de catastrophes dans la zone sud – ouest Océan Indien pour l'année 2014 ;
- La phase 3 du projet d'élargissement et de pérennisation du réseau de protection des végétaux (e PRPV) ;

Les autres relèvent de projets nouveaux comme :

- L'opération RéDOX – Réunion Diabète Oxydation – porte sur un sujet de santé de première importance – le diabète – en liaison avec l'objectif de valorisation de la biodiversité. Il s'agit d'identifier la capacité potentiellement protectrice de composés nutritionnels issus de la biodiversité de l'Océan Indien contre les désordres oxydatifs au niveau de cultures cellulaires ou de modèles animaux. Ce projet déroule à Maurice et à La Réunion dans le cadre du partenariat établi entre le Centre of Excellence for Biomedical and Biomaterials Research (CBBR) et le laboratoire GEICO de l'Université de La Réunion ;
- Le projet VALOES s'intéresse à l'éco extraction et l'étude par spectrophotométrie et résonance magnétique nucléaire (RMN) d'aloès endémiques de l'Océan Indien présentant un intérêt pharmacologique. L'action est développée en laboratoire sur la plateforme du CYROI à La Réunion, au sein des laboratoires HOMÉOPHARMA à Madagascar et au CBBR à Maurice ;
- Le projet de développement de produits radiopharmaceutiques au GALLIUM 68 (68Ga), porté par le GIP CYROI en partenariat avec l'université de Cape Town et le laboratoire iThemba LABS, offrira aux acteurs de la santé une avancée certaine dans le traitement des cancers, mais également dans l'imagerie de l'infection ou le développement de nouveaux médicaments ;
- Le projet d'extension à l'île Maurice de la technique de l'insecte stérile, développé par le CRVOI, vise à lutter contre l'émergence des maladies à transmission vectorielle (dengue, chikungunya...) en ayant recours à une méthode de contrôle de la population de moustiques « tigre » ne faisant intervenir aucun pesticide ;

Suite à la signature en juin 2014 d'une convention entre le CIRAD, la Région et la COI pour la création d'une plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement (PRERAD) basée à Saint Denis, une première mission de préfiguration a été lancée. Il s'agit de constituer un espace privilégié où doivent se construire de façon opérationnelle les projets scientifiques dans le domaine agronomique.

Le FEDER a également apporté son soutien à l'organisation d'un congrès en matière de recherche en santé publique et épidémiologie par le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) en partenariat avec les pays de la zone. Ce projet vise à mutualiser les savoirs et compétences des acteurs de santé de différents pays sur des thèmes de recherche identifiés et prioritaires en vue d'améliorer l'efficacité des activités de recherche. Les participants sont issus des Comores, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles, d'Afrique du Sud et du Mozambique.

En matière de valorisation et préservation de l'environnement et des ressources naturelles, trois nouvelles actions ont été soutenues.

La première portée par l'IRD avait pour objectif de poursuivre sa coopération avec l'IHSM de Madagascar dans le cadre d'un contrat de programme signé en février 2013. Ainsi, après les interventions menées autour des aires marines protégées situées à Toliara et à La Réunion, de nouvelles actions de sensibilisation et de formation des populations locales vont être



menées afin de renforcer l'implication de ces populations dans la gestion de ces zones fragiles.

La deuxième action fait suite à la signature d'une convention cadre de partenariat entre la Seychelles Energy Commission et la SPL Energies Réunion en juillet 2013. Elle avait pour but la mise en place d'actions de stratégie énergétique, d'efficacité énergétique, de production d'énergies renouvelables, de sensibilisation et de formation sur le territoire des Seychelles.

La troisième action concerne un projet de coopération, porté par l'association ABYSS qui vise à créer un réseau régional pour la conservation et une gestion durable des cétacés dans l'Océan Indien. La première phase de cette concerne, dans un premier temps, La Réunion et les Comores.

Enfin, un projet autour de la station de réception d'images satellites a été soutenu. Il porte sur la gestion des risques d'inondation et de mouvement de terrain à Antananarivo. L'objectif principal est de permettre aux acteurs locaux de mieux connaître les phénomènes de mouvement de terrain afin d'élaborer des outils réglementaires de développement de l'urbanisation intégrant la notion de risques naturels. Ce projet fait intervenir le BRGM du côté de La Réunion et des acteurs malgaches comme le bureau du Grand Antananarivo et la cellule de prévention et de gestion des urgences, organe technique rattaché au Premier Ministre.

S'agissant de la déclaration de dépenses en 2014, un montant de FEDER s'élevant à 12,984 M€ a été déclaré au 31/12/2014, soit plus de 70 % de l'enveloppe programmée.

Les principales opérations ayant contribué à la déclaration en 2014 sont :

- Un acompte pour l'opération de construction de l'antenne de réception satellite et de traitement d'images pour un montant 0,891 M€ de dépenses ;
- Le solde du programme d'actions de la PIROI pour la période 201-2013 pour 0,702 M€ de dépenses ;
- Un acompte pour la phase 3 du projet e – PRPV porté par le CIRAD pour un montant de dépenses de 0,204 M€ ;
- L'acompte pour l'opération ARCH – NET – réseau régional sur l'adaptation des systèmes d'élevage de ruminants – pour un montant de dépenses de 0,294 M€ ;
- L'acompte pour la phase 2 du projet de coopération scientifique sur les maladies émergentes dont le montant des dépenses s'élève à 0,414 M€.

En 2014, 5 opérations ont été soldées :

- Le projet de l'ARVAM sur l'identification et l'étiologie des maladies liées aux coraux qui a été programmé en août 2010 ;
- Le programme 2012 – 2013 de coopération et de gestion des risques de catastrophes dans le sud – ouest de l'Océan Indien ;
- L'atelier régional sur les satellites de la Terre au service du développement durable dans l'Océan Indien ;
- Le programme de coopération entre les villes de Toamasina et Le Port sur l'aménagement d'un quartier urbain ;
- L'élargissement et la pérennisation du réseau de protection des plantes et des végétaux pour une gestion agro-écologique de la biodiversité.



3.1.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face au titre de l'axe prioritaire 1

Comme en 2011, les principales opérations programmées au titre de l'axe 1 sont des projets de recherche / expérimentation dont la réalisation s'étend sur plusieurs années. Ainsi, d'importants montants sont engagés sur des périodes de 2 à 3 ans. La principale difficulté rencontrée découle des lenteurs constatées pour la remontée des justificatifs de dépenses par les bénéficiaires.

Néanmoins, d'importants travaux ont été menés avec les porteurs de projet, les services instructeurs et l'autorité de gestion afin de faire remonter les dépenses pour la déclaration de fin d'année.

Cette situation fait l'objet d'une animation spécifique sur la base de tableaux de bord examinés à l'occasion de chaque Comité Local de Suivi.

En 2014, aucun problème particulier n'a été soulevé dans la mise en œuvre des projets programmés au titre de l'axe 1.

Evaluation du risque de leptospirose dans les îles de l'Océan Indien

La leptospirose représente un problème de santé publique majeur dans de nombreux pays, son incidence est particulièrement importante en milieu insulaire tropical, et notamment aux Seychelles qui occupent le premier rang mondial en terme d'incidences humaines. Associée à l'eau et aux rongeurs, la leptospirose est la 1^{ère} zoonose au monde, elle se développe dans des contextes ruraux et urbains surtout dans les pays à climat chaud et humide de la zone intertropicale. Cette maladie grave, voire mortelle, est causée par une bactérie souvent présente chez les rongeurs et notamment les rats.

Le programme LeptOI est soutenu par le FEDER coopération, au titre de la mesure recherche, recherche appliquée, innovation et transfert en faveur de la coopération et du développement régional.

A la Réunion, le projet LeptOI a été conçu avec la Cellule InterRégionale d'Epidémiologie Océan Indien (CIRE OI), le laboratoire de microbiologie du GHSA et l'UMR Espace-développement (IRD/Université de La Réunion). Ce programme de recherche porté scientifiquement par le Centre de Recherche et de Veille sur les maladies émergents dans l'Océan Indien (CRVOI) vise à développer un outil géographique d'aide à la gestion du risque sanitaire afin d'initier une véritable politique de prévention de la leptospirose. Le GIS-CRVOI n'a pas de laboratoire propre, pour les besoins du programme, il est hébergé sur la plateforme de recherche du CYROI qui est cofinancé par le Feder.

Divisé en 4 actions de recherche, LeptOI se proposait d'étudier et de déterminer les facteurs de risque associés aux cas humains émergents, déterminer la distribution spatiale des animaux réservoirs (espèces, habitats et proximité avec l'homme), caractériser la variabilité génétique des leptospires qu'ils multiplient et dispersent et d'intégrer des informations au sein d'un modèle spatial (distribution des cas humains



Source photo : GIS-CRVOI/IRD

incidents, des prévalences dans les réservoirs, et diversité des génotypes bactériens).

Ce projet de coopération régionale s'inscrivant pleinement dans les priorités régionales de santé publique de la zone océan indien, revêtait un caractère d'urgence à cause de la dynamique de la maladie.

La synthèse des résultats des actions menées a permis de caractériser et de mettre en culture plusieurs espèces de leptospire différentes d'une île à l'autre. La situation épidémiologique de la leptospirose de Mayotte est très différente de celle de La Réunion. En effet, à La Réunion il y a une quasi clonalité des leptospires contrairement à Mayotte où une grande diversité de leptospires est retrouvée chez les cas cliniques. L'échantillon réalisé dans le cadre du LeptOI est un matériel précieux car il permet de rendre compte de l'état d'infectiosité des habitats réunionnais.

Le travail mené a fait l'objet de plusieurs valorisations dans des articles publiés ou en cours de publication.¹

Coût de l'opération et financement : 561 031 €

FEDER Coopération : 420 773 €

Etat : 37 824 €

Région : 20 523 €

Quelques indicateurs :

Les partenaires scientifiques : le Groupe Hospitalier Sud Réunion (Le laboratoire central du GHSR et l'équipe du Dr. Alain Michault), la

CIRE OI, CRVOI (Le Centre de Recherche et de Veille sur les Maladies Emergentes dans l'Océan Indien), l'UMR Espace-Dev (Institut de Recherche pour le développement), FDGDON, le Laboratoire de Santé Publique du Ministère de la Santé des Seychelles ; Laboratoire de microbiologie du Centre Hospitalier de Victoria et Island Conservation Society (ONG de protection de la nature basée aux Seychelles)

1 200 échantillons d'animaux réalisés à La Réunion, 450 aux Seychelles
60 échantillons humains à caractère positif

Ce projet est cofinancé par
l'Union Européenne



-
- ¹
- 1. Dietrich M, Wilkinson D, Benlali A, Lagadec E, Ramasindrazana B, Dellagi K, Tortosa P.** 2015. *Leptospira and Paramyxovirus Infection Dynamics in a Bat Maternity Enlightens Pathogen Maintenance in Wildlife. Environmental Microbiology.* doi:10.1111/1462-2920.12766.
 - 2. Dieme C, Parola P, Guernier V, Lagadec E, Le Minter G, Balleydier E, Pagès F, Dellagi K, Tortosa P, Raoult D, Socolovschi C.** 2015. *Rickettsia and Bartonella Species in Fleas from Reunion Island. The American Journal of Tropical Medicine and Hygiene.* doi:10.4269/ajtmh.14-0424.
 - 3. Révillion C, Lagadec E, Le Minter G, Dessay N, Guernier V, Sand A, Tortosa P, Dellagi K, Herbreteau V.** 2015. *Utilisation de la très haute résolution spatiale pour la caractérisation des habitats de rongeurs, vecteurs de zoonoses à la Réunion. Revue Française de Photogrammétrie et de Télédétection 0, no 209: 65-71.*
 - 4. Dietrich M, Wilkinson DA, Soarimalala V, Goodman SM, Dellagi K, Tortosa P.** 2014. *Diversification of an emerging pathogen in a biodiversity hotspot: Leptospira in endemic small mammals of Madagascar. Mol. Ecol.* 23:2783–2796.
 - 5. Gomard Y, Silai R, Hoarau G, Bon K, Gonneau F, Yssouf A, Michault A, Dellagi K, Tortosa P.** 2014. *Serologic Evidence of Leptospirosis in Humans, Union of the Comoros, 2011. Emerg. Infect. Dis.* 20:720–722.
 - 6. Guernier V, Lagadec E, LeMinter G, Licciardi S, Balleydier E, Pagès F, Laudisoit A, Dellagi K, Tortosa P.** 2014. *Fleas of Small Mammals on Reunion Island: Diversity, Distribution and Epidemiological Consequences. PLoS Negl Trop Dis* 8: e3129.
 - 7. Lagadec E, Gomard Y, Guernier V, Dietrich M, Pascalis H, Temmam S, Ramasindrazana B, Goodman SM, Tortosa P, Dellagi K.** 2012. *Pathogenic Leptospira spp. in Bats, Madagascar and Union of the Comoros. Emerg. Infect. Dis.* 18:1696–1698.



3.2. Axe prioritaire 2 : Intégration économique régionale

L'ouverture des milieux économiques réunionnais sur la zone Océan Indien pour les prochaines années revêt une importance cruciale.

Améliorer la connaissance des économies avec lesquelles La Réunion a engagé des démarches de co-développement et favoriser le traitement et la diffusion d'information aux opérateurs économiques constituent les travaux principaux à approfondir pour la période 2007-2013 en continuité des actions initiées dans le cadre du précédent programme.

Les acteurs réunionnais constituent des partenaires ressources dans l'ensemble de la région Océan Indien en matière d'encadrement technique et de recherche-développement, notamment dans le développement rural ou l'aquaculture. Le FEDER soutiendra les opérations de valorisation des savoir-faire réunionnais et le développement des partenariats scientifiques régionaux.

À ce titre, les objectifs spécifiques qui seront soutenus au titre de cet axe sont les suivants :

- a) Accompagner le secteur privé réunionnais dans le cadre de démarches collectives dans des projets de coopération économique en soutenant notamment des systèmes de veille stratégique et des contacts avec les autorités publiques dans la zone ;
- b) Favoriser les échanges de savoir – faire entre acteurs régionaux par le soutien au renforcement de pôles de compétences et leur mise en réseau.

Tableau de synthèse d'avancement de l'axe 2 :

	Indicateurs	Valeur liée à la programmation	Valeur liée à la déclaration de dépenses	Valeur cible	Valeur de référence
Degré de coopération	Nombre de projets respectant deux des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	30 au 31/12/2014	13	8 sur 2007-2013 (2)	4 sur 2001-2006
	Nombre de projets respectant au moins trois des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	28 au 31/12/2014	11	2 sur 2007-2013 (1)	0 sur 2001-2006



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

	Indicateurs	Valeur liée à la programmation	Valeur liée à la déclaration de dépenses	Valeur cible	Valeur de référence
Indicateurs de réalisation	Nombre d'entreprises bénéficiant des missions d'appui économique dans la zone	810 au 31/12/2014	585	250 en moyenne annuelle sur 2007-2013	200 en moyenne annuelle sur 2004-2006
	Nombre de projets facilitant la mise en relation des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)	27 au 31/12/2014	17	10 sur 2007-2013 (2)	05 sur 2001-2006
	Nombre de missions de surveillance des espaces maritimes menées (en jours de campagne)	86 jours au 31/12/2014	46 j	90 sur 2007-2013	-
	Nombre de projets FED / FEDER soutenu	4 au 31/12/2014	1	3 sur 2007-2013	1 sur 2001-2006
	Nombre de jeunes engagés dans des opérations de coopération économique (nb de mois volontaires du progrès)	772,5 au 31/12/2014	485	200 sur 2011-2013	-
Indicateurs de résultat	Croissance des échanges vers la zone COI sur la période	4 %		À préciser	À préciser

S'agissant des indicateurs relatifs au degré de coopération, on constate que le nombre de projets respectant au moins 2 critères au titre de l'article 19 du règlement (CE) n° 1080/2006 est quasi identique à celui des projets respectant au moins 3 critères. De plus, l'évolution de ces indicateurs durant la programmation montre que le rééquilibrage s'est fait au cours des dernières années de programmation. Cela traduit la maturation progressive de la coopération entre les différents acteurs impliqués dans les actions émergeant au PO CT. En effet, les partenariats se sont renforcés sur la période témoignant, en particulier, de la structuration de pôle à vocation régionale dans le domaine de la recherche / expérimentation.

S'agissant des indicateurs de réalisation, on observe que le retard pris ne se rattrape pas. Ainsi, le nombre d'entreprises bénéficiant d'un appui économique dépendant fortement des activités de l'antenne à Madagascar, la valeur cible - 200 entreprises par an - ne sera pas atteinte en fin de programmation. Pour autant, le nombre d'entreprises soutenues se situe à une moyenne de 120 par an. Par ailleurs, le nombre de projets facilitant la mise en relation des opérateurs économiques a été multiplié par deux par rapport à la période précédente. En particulier, cet indicateur a progressé de plus de 40 % au cours de l'année 2013. Néanmoins, les indicateurs liés aux actions introduites dans le PO lors de la révision à mi-parcours connaissent une forte progression en 2013. Cela traduit les efforts importants déployés pour aboutir à la réalisation de ces opérations compte tenu de l'abandon du projet de liaison haut – débit et des risques de dégageant d'office.



3.2.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Axe prioritaire 2 : Intégration économique régionale											
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Degré de coopération											
Nombre de projets respectant deux des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	Programmé	-	-	6	7	13	14	20	30		30
	Réalisé	-	-			8	8	10	13		13
	Objectif	18 sur 2007 – 2013									
	Situation de référence	4 sur la période 2001-2006									
Nombre de projets respectant au moins trois des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	Programmé	-	-	1	5	11	11	19	28		28
	Réalisé	-	-			2	2	5	11		11
	Objectif	2 sur 2007-2013									
	Situation de référence	0 sur 2001-2006									
Indicateurs de réalisation											
Nombre d'entreprises bénéficiant des missions d'appui économique dans la zone	Programmé	-	-	120	320	400	550	685	810		810
	Réalisé	-	-		130	100	120	235	585		585
	Objectif	250 en moyenne annuelle sur 2007-2013									
	Situation de référence										
Nombre de projets facilitant la mise en relation des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection...)	Programmé	-	-	6	9	13	14	20	27		27
	Réalisé	-	-			7		8	17		17
	Objectif	10 sur 2007-2013									
	Situation de référence	5 sur 2001-2006									
Nombre de missions de surveillance des espaces maritimes menées (en jours de campagne)	Programmé	-	-	-	26 j	26 j	26 j	26 j	86		86 jours
	Réalisé	-	-					26 j	46		46 jours



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Axe prioritaire 2 : Intégration économique régionale											
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Nombre de projets FED / FEDER soutenu	Objectif	90 sur 2007 -2013									
	Programmé	-	-	-				3	4		4
	Réalisé	-	-	-					1		1
Nombre de jeunes engagés dans des opérations de coopération économique (mois volontaires du progrès)	Objectif	10 sur 2007-2013									
	Programmé	-	-	-		384	564	696	772,5		772,5
	Réalisé	-	-	-					485		485
	Objectif	200 sur 2007 - 2013									
Situation de référence-											

Les indicateurs de situation de référence et d'objectif ont été étudiés dans l'évaluation à mi-parcours de la stratégie intégrée plurifonds et des programmes européens à La Réunion et certains ajustements seront proposés dans le PO révisé.



Analyse qualitative de l'axe 2 :

Au 31 décembre 2014, un montant FEDER de 8,343 millions d'euros a été mobilisé pour soutenir 65 projets. Ainsi, 115,7 % de l'enveloppe prévue a été engagée.

Les actions soutenues au titre du programme de coopération territoriale consistent essentiellement à encourager les entreprises à s'ouvrir à la zone Océan Indien en favorisant les rencontres et les rapprochements. Depuis le début du programme, une trentaine de projets d'échange entre les acteurs économiques de La Réunion et leurs homologues dans la zone ont été menées. Les secteurs d'intervention sont très divers, on peut citer notamment :

- Le tourisme, à travers les programmes d'action de l'association Îles Vanille ;
- L'innovation avec des actions portées aussi bien par le Club Export, Qualitropic ou l'AFD ;
- Le développement rural en lien avec les opérations soutenues par la fédération réunionnaise des coopératives agricoles (FRCA) ou par la Coopérative Agricole de Réunionnaise OI (CAR OI) ;
- Le développement intégré des zones portuaires qui est au centre des actions menées par l'Observatoire Ville - Ports de l'Océan Indien (OVPOI) ;

Le FEDER a soutenu, en outre, le renforcement des relations entre les chambres de commerce de la ZOI et notamment la structuration de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien (UCCIOI) dans le cadre de son programme de renforcement des capacités commerciales. On constate un renforcement de la coopération organique des CCI de la zone au sein de cette institution.

Au cours de la période de programmation, les évènements politiques intervenus à Madagascar ont impacté le PO conduisant à l'abandon du projet de câble sous-marin reliant les 2 îles. L'axe 2 a donc connu une évolution importante, cette opération représentant plus de 48 % de l'enveloppe FEDER de l'axe. Si une partie des crédits a été déployée vers les axes 1 et 3, lors de la révision à mi-parcours, de nouveaux dispositifs ont été inscrits au titre de l'axe 2 du PO. Il s'agit en particulier des projets financés conjointement par le FED et le FEDER et les actions des volontaires du progrès en faveur du développement économique. Débutées en 2012, ces opérations représentent maintenant 33 % des montants programmés.

S'agissant des actions de l'association des volontaires du progrès, 38 postes ont été programmés. Les missions confiées aux jeunes volontaires au sein d'organismes situés dans les pays de la zone tels que : l'Inde, les Comores, le Mozambique, Madagascar, le Botswana ou la Zambie... relèvent des domaines technique ou économique. Ainsi, plusieurs volontaires interviennent dans le secteur touristique, notamment à Madagascar au sein de l'office national de tourisme ou aux Seychelles chez des opérateurs du secteur. Parmi les jeunes volontaires, 65 % sont des filles.

Au cours de l'année 2009, les projets soutenus ont essentiellement contribué au co développement économique. En effet, parmi les 7 opérations programmées, 5 d'entre elles concernent la mise en réseau des acteurs économiques dans la zone Océan Indien. Il s'agit de :



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

- la semaine de l'export 2009, organisée par le Club Export qui a réuni des entreprises locales dans le cadre de rencontres avec les missions économiques des chambres de commerce des pays de la zone. 7 pays étaient concernés dont les Seychelles, Madagascar, les Comores et Maurice ;
- la participation du pôle de compétitivité Qualitropic à la « semaine de La Réunion » organisée en Afrique du Sud. Dans ce cadre, des rencontres ont été tenues avec des partenaires sud africains dans les secteurs agroalimentaires, agricole et de la pêche situés dans la région de Cape Town. Ces contacts ont contribué à valoriser les agrossources pour générer des projets collaboratifs ;
- la participation de l'ADCAM, association de développement du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia, dans le cadre du développement de la filière audiovisuelle, à travers plusieurs temps forts : la manifestation « Ciné Sésel » qui se déroulait aux Seychelles, la participation de l'association à la « semaine de La Réunion en Afrique du Sud » et les assises de l'ADCAM, organisées à La Réunion en présence de représentants de la zone Océan Indien ;
- la mise en œuvre d'une démarche partenariale menée par les organisations de producteurs agricoles réunionnaises visant à améliorer le fonctionnement interne d'une fédération malgache de producteurs de riz en apportant un meilleur niveau de formation et de communication entre les différentes coopératives adhérentes ;
- l'organisation d'un salon de l'entrepreneuriat féminin dans l'Océan Indien dont le but était de développer dans la zone un réseau économique qui a permis d'organiser les échanges et de fédérer les énergies des femmes ayant un rôle économique dans cet espace géographique. Il s'est agi également de renforcer les collaborations visant notamment la formation, les appuis technologiques et les partenariats.

Par ailleurs, le programme d'actions 2009 de l'antenne de La Réunion a bénéficié des concours du FEDER. Cette opération s'inscrit dans l'accord – cadre de coopération bilatérale entre les deux îles signé en octobre 2008 avec le gouvernement malgache. Plusieurs domaines de coopération ont été définis :

- L'aménagement du territoire et la gouvernance territoriale ;
- Le développement agricole ;
- L'éducation et la formation professionnelle ;
- L'environnement et les énergies renouvelables ;
- La culture et le sport ;
- La santé et la recherche médicale ;
- Les technologies de l'information et de la communication ;
- La sécurité publique ;
- La protection civile, la gestion des risques et la coopération maritime.

Enfin, s'agissant de l'assistance technique, le premier projet a été programmé en 2009, bien que son déroulement soit intervenu en juin 2008. En effet, un séminaire sur le co-développement des îles de l'Océan Indien s'est tenu à La Réunion dont les objectifs étaient de 3 ordres :

- Evaluer les opportunités réellement offertes en matière de co-développement des pays de la COI par les différents cadres existants ou en discussion ;



- Identifier parmi ces opportunités des priorités de coopération multilatérale et bilatérale pouvant bénéficier d'une plus value au regard du principe de subsidiarité et être mises en œuvre dans les délais compatibles avec les programmations citées et leurs contraintes ;
- Préciser les sources de financement disponibles pour ces actions prioritaires dans le cadre des politiques de cohésion et de développement de l'Union européenne, les conditions de leur mise en œuvre et de leur meilleure coordination ainsi que les possibilités d'intervention des autres partenaires contributeurs.

En 2010, 6 opérations ont été soutenues mobilisant une enveloppe FEDER de 0,795 millions d'euros.

Le principal projet, d'un montant de 0,404 M€ de FEDER, est le programme de coopération technique entre la Réunion et le Mozambique sur l'aquaculture du crabe de mangrove mené par l'ARDA en partenariat avec la société Aquapesca, entreprise de crevetticulture implantée au Mozambique, l'autorité locale Inaqua et une association de producteurs de crevettes du Mozambique (APCM). La filière crabe de mangrove a été identifiée comme premier pilote de diversification de l'activité de pénéculture. Cette filière offre en effet une voie de valorisation des zones de mangroves, elle se décline au niveau artisanal avec un modèle de production de type bio. Elle bénéficie, en outre, par la participation d'un opérateur semi – industriel, Aquapesca, de conditions logistiques et techniques adaptées à la conduite d'un programme de R & D. Dans ce projet, l'ARDA est mobilisée sur :

- la mise en œuvre d'un état des lieux du savoir – faire sur l'élevage du crabe,
- le développement de la phase pilote de l'élevage du crabe qui consiste à faire la preuve de la faisabilité technique et économique d'une telle activité au Mozambique.

Par ailleurs, la première mission de surveillance et de contrôle des pêches en Océan Indien a été soutenue au titre du POCT pour un montant de 0,138 millions d'euros. Cette opération menée en partenariat avec les autorités malgaches a consisté en une mission de surveillance des zones situées dans le canal du Mozambique en embarquant à bord 2 contrôleurs des pêches malgaches pour les former à la surveillance de leurs propres zones économiques exclusives.

Les autres opérations soutenues ont consisté à encourager la création de réseaux dans l'Océan Indien. Il s'agit de :

- la création d'un observatoire pour les villes et Ports de l'Océan Indien, dont l'objectif est de fédérer les acteurs des ports et des villes portuaires des pays de la zone Océan Indien,
- le réseau d'échanges inter – îles pour le pilotage maritime, développé en partenariat par le syndicat du pilotage réunionnais et son homologue malgache, qui vise à la formation et aux échanges d'expériences entre pilotes dans la zone au moment où le trafic maritime augmente,
- l'organisation des rencontres inter – clusters entre La Réunion et l'Afrique du Sud, sous l'égide du pôle de compétitivité Qualitropic en lien avec des laboratoires de l'université de Cape Town, afin de valider des partenariats sur des axes précis de



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

collaboration (qualité des fruits, valorisation des co-produits et filières animales), et de communiquer sur les savoir – faire du réseau professionnel.

La dernière opération programmée en 2010 relève de l'assistance technique. Il s'agit de la prise en charge des frais de gestion de l'autorité de certification du programme.

Durant l'année 2011, 7 opérations ont été programmées au titre de l'axe 2 pour une enveloppe de 0,625 millions d'euros de FEDER.

La principale opération soutenue concerne la mise en œuvre d'un observatoire des villes et des ports de l'Océan Indien (OVPOI) dont l'objectif est de faire de l'espace india-océanique un espace structuré pour participer activement au développement économique, social et culturel de la zone. L'année 2011 doit permettre de consolider à l'échelle régionale la stratégie locale des projets de développement des villes portuaires et des ports de la zone. l'observatoire souhaite également contribuer à la structuration des échanges et du partage des connaissances. Il réunit actuellement des membres issus d'Afrique du Sud, des Comores, de Maurice, du Kenya, de Madagascar.

Un important programme de coopération avec les Comores a également été programmé mobilisant une enveloppe FEDER d'un montant de 0,264 millions d'euros. Ce projet qui s'articule avec les programmes de la coopération nationale française aux Comores contribuera à la réalisation d'un véritable programme de co-développement économique et social régional visant à assurer rapidement et en partenariat avec les entreprises réunionnaises les transferts de technologies nécessaires à une autonomie alimentaire des partenaires sur le territoire comorien. Cette opération se traduira par la mise en œuvre :

- d'actions de formation ;
- d'expertises et audit relatives à la filière pomme de terre et à la vanille ;
- des actions relatives à l'appui au conditionnement maraîcher.

Par ailleurs, la première opération sur la thématique de la coopération en matière de développement rural a été agréée. Il s'agit d'un projet de transfert d'expérience et d'expertise dans le domaine des effluents porcins en partenariat avec l'agence seychelloise pour l'agriculture. Cette mission commencera par un état des lieux de la production aux Seychelles et une évaluation des modes de stockage pour aboutir à des recommandations aux éleveurs. Cette action est menée par le CIRAD en partenariat avec la Fédération Réunionnaise des Coopératives Agricoles (FRCA).

Enfin, les actions de l'antenne de la réunion à Madagascar ont été soutenues pour les années 2010 et 2011.

En 2012, 4 projets ont été soutenus pour un montant FEDER de 1,350 millions d'euros. Dans un premier temps, le développement des actions de l'Observatoire des Villes et Ports de l'Océan Indien (OVPOI) ont été soutenues pour la période 2012 – 2013. Il s'agit notamment de soutenir la constitution progressive d'un véritable centre d'intelligence économique dont le rôle sera de collecter, structurer et analyser les données sur les zones urbano – portuaires dans la zone Océan Indien. Par ailleurs, la première opération de soutien aux missions économiques des volontaires du progrès – dispositif introduit lors de la révision à mi-parcours – a été agréée pour un montant de 0,435 millions d'euro de FEDER. Ainsi, 16 jeunes réunionnais vont être engagés dans des projets de développement en Inde, au Mozambique ou aux Comores pour en partenariat avec des acteurs locaux comme le Parc Marin de Mohéli ou l'institut universitaire IBAB de Bangalore....



Le FEDER a également soutenu l'organisation du forum économique des îles de l'Océan Indien qui s'est tenu en novembre 2012 à La Réunion. Organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie, ce rassemblement a pour ambition de devenir la plus importante rencontre en acteurs privés et publics dans la zone.

La mobilisation du FEDER en soutien au programme d'actions 2012 de l'antenne à Madagascar a permis d'amplifier l'appui au secteur privé malgache et réunionnais. En effet, l'antenne a favorisé le rapprochement entre acteurs économiques des deux îles notamment en contribuant à la mise en œuvre et au suivi des conventions les liant. Par ailleurs, elle a facilité la participation aux différents salons organisés permettant de favoriser les échanges (foire internationale de Madagascar, forum économique des îles de l'OI, IT Brand...)

Enfin, au titre de l'assistance technique, une enveloppe de 0,315 millions d'euros a été mobilisée pour soutenir les actions de la cellule de valorisation de l'offre réunionnaise en matière de recherche agronomique et d'innovation en faveur de la coopération régionale et le développement pour la période 2012 – 2014.

En 2013, le premier constat concerne le lancement des projets conjointement financés par le FED et le FEDER. En effet, après plusieurs années d'efforts, les premières opérations ont débuté. En particulier, 3 dossiers ont été programmés prenant en compte la participation des acteurs réunionnais au projet ISLANDS relevant du programme 10^{ième} FED. Les 3 acteurs réunionnais impliqués sont : la région Réunion, le GIP de la Réserve Marine de la Réunion et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

Le projet ISLANDS, mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien, est financé à hauteur de 10 millions d'euros par le FED. Démarré en août 2011, il vise à mettre en place un système de suivi et d'évaluation afin de favoriser le développement durable des petits états insulaires en développement.

Dans ce cadre, La Réunion a été désignée chef de file pour le volet consacré à la mise en place d'un dispositif régional sur les récifs coralliens. La participation de l'IRD intervient dans la mise en œuvre du projet REEFSAT dont l'objet est de réaliser des suivis environnementaux à partir des images satellitaires de la station SEAS OI pour appuyer la gestion intégrée des littoraux coralliens dans la zone Océan Indien. Le projet auquel participe le GIP Réserve Marine s'intègre également dans le volet « récifs coralliens ». il s'agit de fédérer les pays de la ZOI autour du renforcement des capacités des gestionnaires des aires marines protégées.

Cette année est également marquée par le renforcement des actions économiques des volontaires du progrès. Inscrit dans le PO CT lors de la révision à mi-parcours, ce dispositif soutient les jeunes réunionnais engagés dans des projets de développement économique dans les pays de la zone sur des domaines comme la filière aquacole, le tourisme ou les échanges technologiques.

Enfin, près de 800 000 euros de FEDER ont été mobilisés pour soutenir les acteurs économiques réunionnais dans le développement de leurs échanges et partenariats avec leurs homologues dans la ZOI. Plus d'une dizaine d'opérations ont été soutenues faisant intervenir des acteurs comme l'AFD, l'ADIR, ou la CCIR. En particulier, le programme d'action des Îles Vanille a mobilisé du FEDER afin de contribuer au développement touristique dans la zone dans le cadre d'une opération entre acteurs, notamment les comités du tourisme. L'objectif est d'améliorer la notoriété de la destination Océan Indien à travers, notamment, la mise en place d'actions communes de promotion.

On peut également citer les actions suivantes :

- l'étude sectorielle et de faisabilité sur la structuration d'un cluster biotechnologies entre Maurice et La Réunion, menée par l'AFD, qui doit permettre d'évaluer les atouts respectifs des 2 îles dans le domaine des biotechnologies et d'utiliser le cluster comme mode privilégié de coopération ;



- L'organisation des premières rencontres du développement durable entre la Réunion et les Seychelles qui vont permettre le partage de savoir-faire entre les entreprises réunionnaises et seychelloises dans les domaines des énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie, l'efficacité énergétique et la construction durable ;
- Le projet de compagnonnage de l'ADIR avec le Syndicat des Industriels de Madagascar (SIM) qui vise à développer les échanges d'expertises techniques pour un bénéfice commun et constituer un réseau d'information et de communication entre chefs d'entreprise malgaches et réunionnais

En 2014, un tiers des projets programmés depuis le début de l'année relève des actions en faveur des échanges en matière de développement économique. Il s'agit, en particulier, du programme d'actions de l'association Iles Vanille qui vise à dynamiser le tourisme dans la zone Océan Indien en fonction de la demande internationale et à conquérir de nouveaux marchés touristiques en s'appuyant sur les forces et complémentarités que chaque île peut apporter. Pour 2014, 3 objectifs ont été identifiés :

- Accroître le nombre de touristes à haute contribution ;
- Fournir des outils pour améliorer l'efficacité, notamment en matière de formation des offices de tourisme ;
- Favoriser des standards de qualité et de service.

Des actions entreprises par le Club export ont également été soutenues, elles sont au nombre de 2 :

- L'organisation des rencontres Mozambique – Réunion, qui se sont déroulées du 15 au 19 juin 2014 à Maputo. À cette occasion, les représentants du monde économique dont les activités sont orientées vers le Mozambique ont pu échanger avec des partenaires mozambicains à travers des séminaires, des visites d'entreprises locales ou des rendez-vous individuels et collectifs ;
- Les rencontres du développement durable et de l'innovation, qui sont organisées en partenariat avec Madagascar et Maurice ; l'idée de ces rencontres est de favoriser le partage d'expériences et la coopération technique dans la résolution de problèmes communs.

La participation de la Chambre de Commerce et d'Industrie au 10^{ème} Forum Economique des Iles de l'Océan Indien (FEIOI) a également été soutenue. Organisée dans le cadre de l'Union des Chambres de Commerce de l'Océan indien (UCCOI), cet événement favorise la progression des échanges en permettant aux participants durant 3 jours de nouer des relations économiques, échanger des informations, présenter leur activité, identifier des opportunités d'affaires et valoriser sur le plan médiatique.

Le FEDER a également soutenu le programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC) porté par la CCIR. Il s'agit de contribuer à une meilleure intégration dans le commerce régional de Madagascar, des Comores, de Maurice et des Seychelles et de permettre une plus grande ouverture de La Réunion sur son environnement économique régional.

En matière de soutien au développement intégré des économies rurales, le projet de coopération avec le gouvernorat de l'île autonome de Ngazidja (Comores) pour la mise en œuvre de cultures et pratiques agricoles durables qui vise à conforter la sécurité alimentaire a été soutenu. Il permet à l'ARMEFLHOR – institut technique agricole réunionnais – de participer à l'amélioration des pratiques culturales dans une démarche agroécologique et un contexte de production familiale qui permet de valoriser le rôle des femmes.

Par ailleurs, le CIRAD, en partenariat avec une ONG anjouanaise DAHARI, a entrepris un projet d'appui à la mise en œuvre d'un programme de gestion durable des terres et notamment de gestion communautaire du territoire de la forêt de Moya. Cette région est



l'une des dernières grandes zones forestières de l'île et elle subit une forte pression anthropique mettant en danger l'écosystème, sa biodiversité et le réseau hydrographique dépendant.

L'année 2014 a été également marquée par le lancement du projet de pôle de compétence à vocation régionale dans le domaine de la qualité et l'origine (SIQOI). Son rôle est d'encourager et accompagner le développement des démarches qualité dans l'agriculture, l'agroalimentaire et les ressources naturelles dans la zone.

En matière de coopération dans le domaine maritime, le comité régional des pêches a reçu le soutien du FEDER pour le lancement des actions de préfiguration d'une fédération de pêcheurs de l'Océan Indien qui s'articulent autour des axes suivants :

- La défense des intérêts des pêcheurs artisans ;
- Le partage d'expériences ;
- Le portage de projet ;
- L'élaboration d'une base de connaissances partagées.

S'agissant de la surveillance des zones maritimes, un nouveau projet a été programmé :

- L'initiative nouvelle de surveillance des pêches dans le sud-ouest de l'Océan Indien, qui doit permettre de poursuivre les actions de coopération et de renforcer le volet de surveillance et contrôle des pêches du programme SMARTFISH.

D'autres dispositifs, plus récurrents, ont également été mobilisés au cours de l'année 2014. Il s'agit, notamment :

- Du programme d'actions de l'antenne de La Réunion à Maurice ;
- Du programme d'actions de l'antenne de la Réunion à Madagascar ;
- Du volet économique des missions des volontaires du progrès dans la zone Océan Indien.

En matière de projets financés conjointement par le FED et le FEDER, le FEDER a apporté son soutien au projet, porté par l'Université, pour la mise en œuvre des actions préparatoires du programme FED / FEDER en biodiversité. L'objectif global est de contribuer à l'intégration régionale en assurant une gestion de l'utilisation de la biodiversité plus efficace, cohérente, coordonnée, et adaptative, conformément aux priorités et accords internationaux et régionaux. Il s'agit, en particulier, de partager à l'échelle régionale des méthodologies communes dans le domaine de la biodiversité terrestre, marine, de l'éducation et de la formation à la gestion de la biodiversité (habitats, espèces, perturbations), à consolider les initiatives en matière de coopération et les réseaux régionaux existants.

Enfin, s'agissant de l'assistance technique du PO, deux nouvelles opérations ont été programmées :

- Les ressources humaines de la Région Réunion, autorité de gestion du programme ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles au titre des projets FED – FEDER et de la station SEAS – OI.

S'agissant de la déclaration des dépenses, le montant UE déclaré s'élève à 4,318 M€, soit près de 60 % du montant de la maquette au 31/12/2014. Sur les 65 opérations programmées au titre de l'axe 2, 30 projets ont été soldés



Globalement, en 2014, le montant FEDER déclaré s'élève à 2,813 M€ concernant 40 projets. Cette année, 14 opérations ont été soldées ; il s'agit, notamment :

- Du programme d'actions du thème « Récifs coralliens » dans le cadre du projet ISLANDS, porté par la Région Réunion ;
- Du programme 2012 du volet économique des actions des volontaires du progrès ;
- Du programme d'actions pour l'année 2013 de l'association Îles Vanille ;
- Du 8^{ème} forum économique des îles de l'Océan Indien et de la coopération régionale, projet porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ;
- Des rencontres entre acteurs économiques de La Réunion et du Mozambique organisées par le Club export.

Les actions d'échanges et de coopération entre acteurs économiques représentent 41 % des sommes déclarées en 2014. Par ailleurs, les sommes déclarées au titre des dispositifs inscrits dans le PO lors de la révision à mi-parcours s'élèvent à 25 % du total déclaré cette année.

3.2.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face au titre de l'axe prioritaire 2

Au titre de l'axe 2, la principale opération était le projet « Ravenal » qui consistait en l'installation d'une liaison haut débit entre Madagascar et La Réunion. En termes financiers, ce projet représentait plus de 48 % du montant FEDER prévu au titre de l'axe. Cependant, compte tenu de la dégradation, intervenue dès 2009, de la situation politique à Madagascar et des décisions d'encadrement très strictes de la coopération avec Madagascar prises par le Conseil européen, les partenaires ont renoncé à maintenir ce projet au sein du programme lors de la révision à mi-parcours.

Compte tenu des tensions sur les perspectives de dégageant d'office dues au retrait de ce projet, l'autorité de gestion a développé d'importants efforts pour harmoniser le POCT et le programme indicatif régional du X^{ème} FED en partenariat avec la délégation de l'UE à Maurice et la Commission de l'Océan Indien. Malgré les résultats très encourageants enregistrés dès 2010 et reconnus par les services de la Commission lors de l'examen annuel (ares (2010)957706 - 16/12/2010), le montage opérationnel des projets financés conjointement par le FED et le FEDER nécessite un temps de préparation et de coordination relativement important. Ainsi, les premières opérations n'ont été programmées qu'en 2013.

D'autres dispositifs ont été développés pour répondre au risque de dégageant d'office. Il s'agit en particulier des actions des volontaires du progrès engagés dans des projets à vocation économique. Les premières opérations ont été programmées en 2012. Cependant, s'agissant de projet se déroulant sur 2 voire 3 années, la remontée des dépenses ne devrait intervenir qu'à partir de 2014.

En 2014, suite au dégageant d'office intervenu fin 2013, des mesures de suivi particulier ont été mises en place en direction de certains bénéficiaires. S'agissant de projets se déroulant sur 2 ou 3 ans, il s'est avéré nécessaire de développer des relations plus régulières avec le porteur de projet afin d'éviter et prévenir les décalages temporels dans la remontée des dépenses acquittées comme dans la réalisation des opérations.

Accompagnement des entreprises réunionnaises à l'export

Le Club Export Réunion est une association créée en 1998, à l'initiative de la Chambre de Commerces et d'Industrie de La Réunion (CCIR), du Medef-Réunion, de la Direction Régional du Commerce Extérieur (DRCE), de l'université de La Réunion, de l'ADIR et du Comité Régional des Conseillers du Commerce Extérieur de La France

Le Club Export participe à des salons, organise des missions de prospection et d'exposition pour ses adhérents et favorise ainsi des échanges d'expériences.



Source photo : Club Export

Les entreprises membres du Club Export sont regroupées autour de secteurs transversaux.

Dans le cadre du développement des échanges entre La Réunion et les pays membres de la Commission de l'Océan Indien, l'association organise en collaboration avec les partenaires Malgaches et Mauriciens des missions collectives telles que des rencontres économiques bilatérales entre les chefs d'entreprises des îles voisines.

Le concept des rencontres Maurice-Réunion a été créé en 2012, les programmes mis en œuvre sont élaborés par la Chambre de Commerce et d'Industrie France-

Maurice et le club Export Réunion conformément aux attentes des adhérents. Ces rencontres



Source photo : Club Export

bénéficient de crédit du Feder Coopération, elles permettent aux entreprises de l'île de valoriser leur savoir-faire, de pénétrer de nouveaux marchés, de créer ainsi des opportunités d'affaires.

Ce sont entre 40 et 250 entreprises et près de 80 institutionnels qui se côtoient lors de ces rencontres autour du Développement Durable.

En Mai 2013, à Antananarivo 38 chefs d'entreprises réunionnaises ont pu échanger avec les entreprises Malgaches autour de 7 conférences. A l'issue de cet événement 65 contrats ont été signés et deux ouvertures de filières ont vu le jour à Madagascar.

Après 2 éditions à Maurice en 2012 et 2013, c'est à La Réunion que la 3^{ème} manifestation s'est déroulée en 2014. Environ 250 entreprises réunionnaises ont été mobilisé pour partager leur expériences et savoir-faire avec 60 entreprises Mauriciennes. En marge de cette manifestation est organisée des visites de projets tel que le Cyclotron, Technopôle, Qualitropic et des entreprises industrielles pour faire découvrir le potentiel local.

Coût des opérations et financement :

242 443 €

FEDER Coopération : 181 831 €

Région : 60 610 €

Quelques indicateurs :

- 3 Rencontres Maurice Réunion et 4 Madagascar Réunion, des missions aux Comores et aux Seychelles. Pour l'année 2014, 3 événements soutenus par le feder coopération ont eu lieu à Madagascar, au Mozambique et à Maurice.

Ce projet est cofinancé par
l'Union Européenne





3.3. Axe prioritaire 3 : Favoriser le développement humain et la solidarité internationale au profit d'une intégration régionale harmonieuse

La mise en œuvre d'une intégration régionale harmonieuse passe par le développement de liens privilégiés entre les populations.

L'insertion de La Réunion dans son environnement régional passe par le rapprochement des hommes et des cultures. Le soutien à des projets qui contribuent à l'établissement de relations durables et privilégiées entre les réunionnais et les peuples des autres îles permettra de renforcer l'intégration de l'île dans son voisinage.

De plus, dans les domaines de la formation, de l'insertion ou de l'éducation, les pays de l'Océan Indien présentent d'importantes disparités mises en évidence dans le diagnostic de la zone de coopération. Or, l'amélioration des ressources humaines constitue un des facteurs clés de succès du décollage économique des pays concernés.

À ce titre, les objectifs spécifiques qui seront soutenus au titre de cet axe sont :

- a) Favoriser les échanges dans les domaines culturels et sportifs, et soutenir les actions de solidarité dans la zone ;
- b) Développer les actions de coopération en matière de formation, d'éducation et d'insertion.

Tableau de synthèse d'avancement de l'axe 3 :

	Indicateurs	Valeur liée à la programmation	Valeurs liée à la déclaration de dépenses	Valeur cible (2010)	Valeur de référence
Degré de coopération	Nombre de projets respectant deux des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	34 au 31/12/2014	23	3 sur 2007-2013 (01)	1 sur 2001-2006
	Nombre de projets respectant au moins trois des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	31 au 31/12/2014	25	1 sur 2007-2013 (0)	0 sur 2001-2006
Indicateurs de réalisation	Nombre de projets mettant en réseau les acteurs régionaux dans le domaine culturel et sportif	30 au 31/12/2014	28	25 sur 2007-2013 (6)	15 sur 2001-2006



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

	Indicateurs	Valeur liée à la programmation	Valeurs liée à la déclaration de dépenses	Valeur cible (2010)	Valeur de référence
Indicateurs de réalisation	Nombre de jeunes réunionnais engagés dans des opérations de coopération dans la zone (en nombre de mois Volontaires du Progrès)	1689 mois VP au 31/12/2014	1473	2000 mois/VP sur 2007-2013 (500)	1000 mois/VP sur 2001-2006
	Nombre d'opérations de co-développement dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'insertion	23 au 31/12/2014	11	20 sur 2007-2013 (04)	14 sur 2001-2006
	Nombre de projets pilote en matière de formation des jeunes	1 au 31/12/2014	1	1 sur 2007-2013 (1)	0 sur 2001-2006
Indicateurs de résultat	Renforcement de l'expertise régionale (nombre de doctorants issus de la ZOI ayant bénéficié d'un soutien pour la réalisation d'une thèse)	18 au 31/12/2014	5	20 sur 2007-2013 (05)	12 sur 2001-2006
	Capacité d'accueil créée pour l'accueil de partenaires extérieurs (en nombre de personnes)	40 au 31/12/2014	40	80 en 2015	-

En 2014, l'évolution des indicateurs de l'axe concerne essentiellement les valeurs liées à la déclaration de dépenses. En effet, seules 4 opérations ont été programmées. Au total, 65 projets ont été programmés au titre de l'axe 3 depuis le début du PO. 48 projets ont été soldés, soit plus de 73 % des opérations programmées.

S'agissant des indicateurs relatifs au degré de coopération, les équilibres constatés en 2013 persistent avec un nombre de projet respectant au moins 3 critères de coopération à hauteur de 47 % (45 % en 2013) des opérations programmées. 60 % de ces opérations relèvent des actions de coopération dans le domaine culturel et sportif, tandis que 41 % des projets respectant 2 critères interviennent dans le domaine de l'éducation et la formation.

S'agissant des indicateurs de réalisation, le principal retard observé concerne l'indicateur lié à l'activité des jeunes volontaires de progrès dans la zone. En effet, la valeur cible n'est atteinte qu'à 84 % en programmation et à 74 % en réalisation. Néanmoins, si les actions soutenues au titre de l'axe 2 depuis la révision à mi – parcours, la cible de 2000 mois VP – identifiée au début du programme - serait largement atteinte en terme de programmation et réalisée à 98 %.

S'agissant des indicateurs de résultat, la valeur – cible relative la capacité d'accueil de partenaires extérieurs est atteinte à 50 %. L'opération ayant été reconfigurée à la baisse, l'objectif affiché initialement ne sera pas atteint. L'indicateur relatif au renforcement de l'expertise régionale n'est atteint en programmation qu'à hauteur de 90 %. En effet, 18 étudiants en thèse ont été soutenus parmi lesquels 5 ont déjà soutenu.



3.3.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Axe 3 : Développement humain et solidarité internationale											
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Degré de coopération											
Nombre de projets respectant deux des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	Programmé	1	3	17	21	24	26	32	34		34
	Réalisé	-	-	-		10	10	17	23		23
	Objectif	3 sur 2007 - 2013									
	Situation de référence	1 sur 2001 - 2006									
Nombre de projets respectant au moins trois des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	Programmé	-	-	1	13	17	23	27	31		31
	Réalisé	-	-	-	-	11	11	18	25		25
	Objectif	1 sur 2007-2013									
	Situation de référence	0 sur 2000-2006									
Indicateur de réalisation											
Nombre de projets mettant en réseau les acteurs régionaux dans le domaine culturel et sportif	Programmé	-	1	11	24	25	29	29	30		30
	Réalisé	-	-	-	-	19	19	26	28		28
	Objectif	25 sur 2007 – 2013									
	Situation de référence	15 sur 2001 - 2006									
Nombre de jeunes réunionnais engagés dans des opérations de coopération dans la zone (en nombre de mois Volontaires du Progrès)	Programmé	-	-	846	846	1110	1110	1524,5	1689		1689
	Réalisé	-	-	-	-	48	48	1146,24	1473		1473
	Objectif	2000 mois / VP sur 2007 - 2013									



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Axe 3 : Développement humain et solidarité internationale											
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
	Situation de référence	1000 mois / VP sur 2001 - 2006									
Nombre d'opérations de co-développement dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'insertion	Programmé	-	1	2	5	9	12	19	23		23
	Réalisé		-	-	-	1	1	3	11		11
	Objectif	20 sur 2007 – 2013									
	Situation de référence	14 sur 2001 - 2006									
Nombre de projets pilote en matière de formation des jeunes	Programmé	1	1	1	1	1	1	1	1		1
	Réalisé	-	-	-	-	1	1	1	1		1
	Objectif	1 sur 2007 – 2013									
	Situation de référence	0 sur 2001 - 2006									
Indicateur de résultat											
Renforcement de l'expertise régionale (nombre de doctorants issus de la ZOI ayant bénéficié d'un soutien pour la réalisation d'une thèse)	Programmé	-	-	-	-	6	9	13	18		18
	Réalisé	-	-	-	-	-	-		5		5
	Objectif	20 sur 2007 – 2013									
	Situation de référence	12 sur 2001 - 2006									
cité d'accueil créée pour l'accueil de partenaires extérieurs (en nombre de personnes)	Programmé	-	-	-	-	40	40	40	40		40
	Réalisé	-	-	-	-	-	-	40	40		40
	Objectif	80 en 2015									
	Situation de référence	-									



Analyse qualitative de l'axe 3

Au titre de l'axe 3, depuis 2008, 65 opérations ont été programmées qui mobilisent une enveloppe FEDER de 12,737 millions d'euros, soit 112,65 % du montant prévu. Près de 60 % des crédits ont été mobilisés pour soutenir les projets d'échange et de coopération dans le domaine de la formation ou de l'insertion professionnelle.

L'intervention du FEDER en direction de la formation et l'éducation s'est concrétisée à 2 niveaux. D'abord, un soutien décisif a été apporté à la construction d'une résidence d'accueil pour chercheurs de la zone ou étudiants, structure offrant une nouvelle capacité d'accueil pour des personnes issues de la zone Océan indien et participant à des projets de coopération menés par des centres de recherche ou de formation de La Réunion. Puis, le FEDER a soutenu plus d'une vingtaine de projets portés par les acteurs réunionnais de la formation, l'éducation et l'insertion en lien avec des partenaires de la zone de coopération. Cette démarche permet, notamment, de valoriser les capacités réunionnaises dans la zone en matière de formation et éducation. En particulier, la formation professionnelle dans le domaine médical a bénéficié du soutien de l'UE pour élargir ses interventions auprès de professionnels de la zone contribuant à élever les compétences dans les pays partenaires dans la gestion des urgences ou de différentes disciplines médicales comme la périnatalité ou la chirurgie infantile.

Par ailleurs, près de 130 jeunes réunionnais – 80 % d'entre eux présentant un niveau de formation BAC + 5 - ont été impliqués dans des projets de coopération avec des partenaires issus de 12 pays de la zone dont l'Afrique du Sud, le Botswana ou l'Inde à travers les actions développées par l'intermédiaire de l'Association France Volontaires (AFV).

En matière de soutien aux échanges sportifs et culturels, 30 projets ont été soutenus favorisant la reconnaissance mutuelle d'un héritage culturel et historique commun dans la zone Océan indien. Ces opérations auront également contribué à une plus grande professionnalisation des acteurs.

Au cours de l'année 2009, 15 opérations nouvelles ont été programmées.

La quasi-totalité de ces projets soutenus s'inscrivait dans le cadre des échanges culturels entre La Réunion et les pays de la zone (9 opérations agréées sur cette thématique sur les 15 programmées). Cependant, elles ne représentent que 27 % du montant FEDER engagé. La plupart des opérations relève du domaine artistique, et notamment de la danse.

Un projet s'intéresse en particulier, au devoir de mémoire. Il s'agit d'une opération menée par l'association Historun qui consiste à créer symboliquement le tracé de la route du peuplement de l'île par la réalisation d'œuvres commémoratives à Pondichéry (Inde). Le partenariat étroit noué avec l'université et la municipalité de Pondichéry devrait déboucher sur de futurs échanges universitaires et scolaires.



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

Ces projets sont partagés avec des partenaires venant d'Afrique du Sud, d'Inde, des Comores, du Mozambique ou de Madagascar, et, le plus souvent, ils aboutissent à la production d'œuvres communes. L'intérêt ici est de faire prendre conscience des liens qui unissent les peuples de l'Océan Indien, et du fait que, malgré nos différences, nous partageons certains traits culturels communs.

Ainsi, les interventions soutenues ont permis, d'une part, de mieux comprendre ces liens, notamment à travers les travaux de recherche soutenus sur la mémoire, et d'autre part, de les enrichir en soutenant des projets de création. Ces actions contribuent de manière importante à la réalisation de l'objectif 3a qui vise à favoriser les échanges dans les domaines culturels et sportifs.

Quatre opérations ont concerné les actions de l'association française des volontaires du progrès. Il s'agissait, dans un premier temps, de poursuivre les actions déjà entreprises en 2006 et 2007, puis de soutenir celles engagées en 2008 et 2009. Ces nouveaux programmes comportent une trentaine de missions de volontariat correspondant à 846 mois / VP dans les pays de la COI, mais aussi au Mozambique, Afrique du Sud... Outre leurs responsabilités dans le cadre des missions traditionnelles, les volontaires auront une mission particulière visant à développer des relations durables et privilégiées entre leur région de résidence et La Réunion. Une mission d'appui auprès de la COI a été créée dont l'objectif est de conforter, voire de renforcer les partenariats en cours dans les pays de la COI et dans certains pays d'Afrique australe. Enfin, des actions déjà engagées précédemment ont été reconduites, correspondant à 4 volontaires en poste, notamment à Madagascar dans le cadre du programme d'appui réunionnais au système éducatif malgache, ou au Mozambique en appui au développement culturel du Centre Culturel Franco Mozambicain.

De plus, le programme d'actions de formation dans le domaine agricole du lycée de Saint Paul a été soutenu par l'UE pour la période 2008 – 2009. Il s'agit d'échanges avec des établissements de formation sud africains. Les travaux portent tout d'abord sur l'étude des systèmes agraires et la petite agriculture cannière observée dans la région du Kwazulu Natal. Par ailleurs, une partie du projet concerne l'étude du développement agricole et le diagnostic de projets de développement agricole dans la province du Limpopo. 27 étudiants réunionnais ont participé à cette opération et seront amenés à se déplacer en Afrique du Sud. Par ailleurs, 5 techniciens sud africains seront accueillis à La Réunion.

Enfin, dans le cadre des relations entre les antennes du Conservatoire National des arts et métiers de La Réunion et de Toamasina à Madagascar, une formation en gestion du commerce international en direction des jeunes diplômés qui souhaitent se perfectionner et des dirigeants ou cadres d'entreprises tournées vers l'extérieur a été soutenue. Prévue sur une durée d'un an (fin au second semestre 2010), elle prendra la forme de 6 séminaires de 20 jours.

Au cours de l'année 2010, 16 opérations ont été programmées pour un montant FEDER de 1,753 millions d'euros.

À nouveau, on constate une forte dynamique en faveur des projets portés par les acteurs culturels et sportifs qui représentent plus de 80 % des opérations programmées. Le FEDER



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

apporte un soutien déterminant à cette forte volonté d'ouverture des milieux culturels et sportifs réunionnais sur la zone Océan Indien. Si plusieurs opérations présentent une ampleur plutôt modeste, certains ont une vocation structurante manifeste. Il s'agit, notamment, de :

- l'organisation des 7^{ième} jeux de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien, qui se sont tenus pour la première fois à La Réunion et ont réuni près de 700 jeunes issus des toutes les îles de la Commission de l'Océan Indien autour d'activités sportives et culturelles ;
- l'organisation à La Réunion de l'Expo Sciences Afrique qui a accueilli sur des stands des équipes de jeunes de 5 à 25 ans, garçons et filles, présentant leurs réalisations. Celles – ci sont le fruit d'une recherche à partir d'une problématique née de l'environnement ou de la vie quotidienne, d'une réalisation technique ou des travaux de vulgarisation de phénomènes techniques ou naturels ;
- la participation aux 8^{ième} Jeux des Îles de l'Océan Indien, qui consiste à soutenir le déplacement de la délégation réunionnaise aux Seychelles et à apporter un soutien logistique à l'organisation des jeux sous la forme d'une mise à disposition de certains matériels sportifs structurants nécessaires pour le bon déroulement des compétitions.

S'agissant de la coopération en matière d'insertion et de formation, 3 projets ont été soutenus sur la période mobilisant une enveloppe de 0,174 M€ de FEDER.

La principale opération soutenue est la participation d'une délégation réunionnaise au « French Festival » qui s'est tenu à Adélaïde en Australie. Organisé par le Rectorat, ce projet s'inscrit dans une démarche de coopération entre l'île de La Réunion et l'Australie, dans un esprit de co développement, de professionnalisation, de développement de réseaux en visant des retombées culturelles, économiques, commerciales et éducatives.

Par ailleurs, le programme d'actions du lycée d'enseignement général et agricole Boyer de La Giroday a été soutenu pour la période 2009 – 2010. Il s'agit d'actions de formation dans le domaine agricole développées en partenariat avec un établissement de formation sud africain. Ce projet s'inscrit dans la logique d'échanges de techniques, de savoir-faire et d'acquis dans les domaines du développement rural et agricole et de la gestion de l'eau en zone rurale sur de petits périmètres irrigués compte tenu des contraintes de fonctionnement et d'organisation. Il associe les étudiants à la réalisation d'études technico économiques en situation réelle à travers une intervention en milieu villageois en voie de développement.

Enfin, un programme d'actions de formation des conseillers pédagogiques et des professeurs de l'enseignement secondaire du Lesotho a été soutenu. Un projet pilote favorisant la promotion de la langue française au Lesotho a été conduit par le Centre Internationale d'Études Pédagogiques, consistant à :

- proposer un programme éducatif,
- former des enseignants,



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

- favoriser l'acquisition et la création des ressources d'enseignement et d'apprentissage.

L'année 2011 a été marquée, au titre de l'axe 3, par la programmation de l'opération de construction d'une résidence d'accueil internationale sur le campus universitaire du Tampon. Ce projet, mobilisant une enveloppe FEDER de 3,084 millions d'euros, a pour vocation d'offrir de bonnes conditions d'accueil aux étudiants – chercheurs, stagiaires ou étudiants en thèse intéressés par l'offre de formation et le potentiel de recherche de La Réunion. Ce nouvel outil va permettre de renforcer la dynamique des échanges et des partenariats en matière d'enseignement supérieur. Il vient, notamment, compléter efficacement la mise en œuvre de la réception d'images satellites.

Par ailleurs, une autre opération d'envergure, à l'échelle du programme opérationnel, a été soutenue en 2011. Il s'agit du développement de l'outil régional de coopération audiovisuelle (ORCA) qui consiste à encourager et développer les échanges de programmes audiovisuels entre les acteurs de la zone. Ce projet, dont le coût s'élève à 0,779 millions d'euros, consiste à la mise en place de stations d'émission et de réception de programmes audiovisuels par satellite (téléports) dans chacun des pays partenaires.

En matière d'actions des volontaires du progrès, deux nouveaux programmes ont été agréés pour un montant de 0,394 millions d'euros de FEDER, soit 264 mois de volontaires. À ce stade, plus de 1000 mois VP ont été engagés grâce au soutien du FEDER au titre de la période 2007-2013. Parmi les actions soutenues, on peut notamment citer :

- Un projet d'appui à la protection de l'enfance et à l'adoption internationale en Inde, qui vise à renforcer la coopération en matière de protection de l'enfance privée de famille et de sécuriser l'adoption au plan juridique,
- L'appui aux projets et au développement des échanges avec le COMESA et la SADC,
- La mise en place d'un système d'évaluation statistique pour le développement de l'agriculture et l'élevage aux Comores...

S'agissant des actions en matière d'éducation et d'insertion professionnelle, la première opération d'allocations de bourses doctorales a été agréée pour un montant FEDER de 0,194 millions d'euros. Ainsi, 8 étudiants originaires des pays de la zone Océan Indien vont pouvoir poursuivre des études de 3^{ième} cycle au sein des laboratoires universitaires sur des projets d'intérêt local et régional. Cette action va en particulier contribuer au rayonnement des organismes réunionnais dans la zone Océan Indien.

Par ailleurs, le Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP) a été soutenu dans le cadre de son projet de développement des compétences pédagogiques et langagières en français des enseignants de l'Union des Comores. Cette opération, qui mobilise 0,173 millions d'euros de FEDER, a pour principaux objectifs :

- Le renforcement des capacités du ministère de l'éducation de l'Union des Comores dans le secteur du pilotage, de la planification et de l'organisation de la formation initiale et continue des enseignants,



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

- Le renforcement des capacités des encadreurs pédagogiques de l'enseignement secondaire (évaluation, professionnalisation et conseil pour la mise à niveau en français),
- Le renforcement des capacités des instituts de formation.

À noter que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme d'appui au secteur d'éducation aux Comores après la signature d'un accord entre l'Union des Comores et l'Union européenne et qu'elle bénéficie du concours financier du 9^{ième} et 8^{ième} FED.

Enfin, le FEDER a apporté son soutien à la réalisation d'une formation des élus professionnels et cadres des réseaux de micro crédit à Madagascar. Cette opération menée par la Coopération Agricole Réunionnaise vise à améliorer et optimiser le fonctionnement des réseaux existants en augmentant notamment le taux d'accès des agriculteurs locaux au crédit. Il s'agit également de former les personnels cadres et les administrateurs des caisses locales.

En 2012, le FEDER a contribué au développement des actions en faveur des échanges culturels en apportant son soutien à 4 opérations. Il convient d'insister sur 2 projets qui font suite à des actions déjà soutenues :

- La phase 2 du projet Umqombothi Kabar, qui a permis d'élargir les échanges avec des acteurs issus de Madagascar et du Mozambique. Dans ce cadre, des résidences d'artistes ont été l'occasion d'échanges entre les artistes des différents pays ;
- Le projet AHIMSA ou la non violence fait suite à l'opération « perles de culture » et vise à renforcer les liens culturels, sociaux et économiques avec l'Inde et Maurice au travers de partenariat avec l'institut Mahatma Gandhi de Maurice et le Conseil indien des relations Culturels.

De plus, les missions des volontaires du progrès ont été agréées pour 16 jeunes réunionnais engagés dans des projets au Mozambique, en Afrique du Sud, en Inde et à Madagascar. Il s'agit notamment d'apporter un appui technique et administratif au développement des actions dans des domaines différents (agriculture, éducation, économique...) auprès des structures locales.

Par ailleurs, une opération portée par le centre international d'études pédagogiques (CIEP) a contribué à la formation des formateurs et des instituteurs en charge des classes inclusives à Madagascar dans les régions d'Itasy et Analanjirofo. Il s'agit notamment de construire avec les formateurs des outils d'intégration et d'approfondir les connaissances théoriques et didactiques dans les domaines clés pour ces publics scolaires. Le FEDER a également contribué à la mise en œuvre du projet de formation de professeurs d'appui pédagogique provinciaux. Cette opération menée par le CIEP contribue à élargir le réseau des conseillers pédagogiques à travers le développement des compétences pédagogiques, didactiques et professionnelles qui leur permettront de conseiller et d'encadrer les enseignants du français du Mozambique.

Les actions 2011 – 2012 du Lycée agricole de Saint Paul en partenariat avec des établissements de formations sud-africains ont été soutenues permettant à plus d'une vingtaine d'étudiants en BTS de participer à des échanges de techniques et de savoir-faire dans les domaines du développement agricole et de la gestion de l'eau. L'organisation d'une conférence du réseau des établissements agricoles publics de la région a également été



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

soutenue afin de définir une politique générale de coopération dans le domaine de la formation agricole entre les différents établissements agricoles publics et les membres du réseau des pays de la zone Océan Indien.

Enfin, 3 nouvelles allocations de bourses doctorales ont été soutenues permettant à de jeunes doctorants de la zone de poursuivre des études de 3^{ième} cycle. Ces allocations sont accordées exclusivement sur des critères scientifiques et académiques ; elles s'inscrivent dans le cadre d'accord de coopération entre l'Université de La Réunion et des universités de la zone Océan Indien sur des thématiques validées conjointement par les enseignants – chercheurs des deux universités concernées.

En 2013, le FEDER a contribué au développement des actions en faveur des échanges culturels en apportant son soutien à 3 opérations. Il convient d'insister sur 1 projet qui s'est déroulé en 2 phases et qui se tourne vers la professionnalisation et la formation des chorégraphes. Porté par les Théâtres Départementaux de La Réunion, cette opération consiste à développer une plate forme de coopération artistique et culturelle de l'Océan indien. Il s'agit de créer un réseau de chorégraphes à former et professionnaliser pour développer un vivier de compétences dans chacun des pays partenaires (Afrique du Sud, Maurice, Madagascar, Inde) en terme de formation et de création artistique.

De plus, les missions des volontaires du progrès ont été agréées pour 21 jeunes réunionnais engagés dans des projets au Mozambique, au Botswana, en Zambie, en Afrique du Sud, en Inde et à Madagascar. Il s'agit notamment d'apporter un appui technique et administratif au développement des actions dans des domaines différents (formation, éducation, culture...) auprès des structures locales.

Par ailleurs, une opération portée par le centre international d'études pédagogiques (CIEP) a contribué à la mise en place d'une opération pilote de stage de formation de cadres menée en partenariat avec l'OIF au Botswana et en Zambie. Il s'agit d'une formation de trois modules en faveur de 20 cadres des organisations multilatérales d'Afrique australe et orientale du COMESA et de la SADC qui pourront accéder au niveau B1 du cadre européen de référence pour les langues. Depuis 2010, les actions du CIEP ont contribué à la formation de plus de 100 personnes – enseignants ou cadre des organisations internationales – à la pratique de la langue française.

Les actions 2012-2013 du Lycée agricole de Saint Paul en partenariat avec des établissements de formations sud-africains ont été soutenues permettant à plus d'une vingtaine d'étudiants en BTS de participer à des échanges de techniques et de savoir-faire dans les domaines du développement agricole et de la gestion de l'eau.

Enfin, le centre hospitalier universitaire (CHU) a lancé, avec le soutien du POCT, son premier programme de coopération en matière de formation médicale et paramédicale. Il s'agit de former des professionnels dans leur environnement de travail au sein des pays partenaires (Comores, Madagascar, Maurice, Afrique du Sud et Seychelles) dans les domaines des urgences, de la périnatalité – chirurgie infantile, de la gestion hospitalière.

En 2014, en matière de développement des échanges culturels et sportifs, une opération d'envergure a été soutenue. Il s'agit de l'organisation des 9^{ième} Jeux des Iles de l'Océan indien qui se dérouleront en juillet – août 2015 à La Réunion. Cette manifestation devrait



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

réunir plus de 1 600 athlètes et 600 officiels issus autour de 16 disciplines dont le handisport et le sport adapté.

En matière de formation et d'insertion professionnelle, on peut noter les actions suivantes :

- Le programme d'actions de formation dans le domaine agricole du lycée de Saint Paul, qui devrait permettre à 52 étudiants d'acquérir une expérience professionnelle en Afrique du Sud et à Madagascar dans le cadre d'échanges techniques et de savoir-faire avec des exploitants ;
- Le programme d'appui au système éducatif botswanais (PARSEB) mis en œuvre par le CIEP, qui est proposé sur 2 années et se compose de différents modules visant à appuyer la formation continue des professeurs de français botswanais dans le cadre de coopération et d'échanges universitaires ;
- Le programme 2013 d'allocations régionales de recherche, ; 4 étudiants issus de la ZOI bénéficient d'une allocation de recherche sur une thématique validée conjointement par les enseignants – chercheurs des 2 universités.

Enfin, dans le cadre du partenariat établi par le Département avec les pays de la ZOI (Madagascar, Seychelles, Botswana, Zambie, Afrique du Sud et Comores), le CNARM a développé un programme d'échange et d'insertion professionnelle visant à promouvoir le français langue étrangère et le développement des compétences professionnelles dans les secteurs de l'hôtellerie / restauration, enseignement et la formation.

S'agissant de la déclaration de dépenses, le montant FEDER déclaré au titre de l'axe 3 s'élève à 9,74 millions d'euros – dont plus de 2 M€ cette année - au 31 décembre 2014, soit 36 % du montant total déclaré.

Plus de 80 % des projets programmés ont été soldés ; 10 opérations ont été soldées en 2014 dont les plus importantes sont :

- L'édition 2013 du Marché des Musiques de l'Océan Indien (IOMMA),
- Les missions des volontaires du progrès pour la période 2011 – 2012,
- Les programmes d'actions de formation dans le domaine agricole du lycée de Saint Paul.



3.3.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face au titre de l'axe prioritaire 3

L'axe 3 avait jusqu'à présent concentré une forte mobilisation de crédits et un nombre conséquent d'opérations sur les projets en matière de culture et de sport. A la suite d'une intense activité d'information des bénéficiaires par les services instructeurs, on constate une montée en charge d'autres types d'intervention en particulier dans le secteur de la formation professionnelle.

Cet axe n'a pas rencontré de difficulté particulière au titre de l'année 2014.

Développement d'un Outil Régional de Coopération Audiovisuelle (ORCA)

Créée en 1990, l'Association des Radio Télévisions de l'Océan Indien (ARTOI) réunit les télévisions de service public de la zone, la Mauritius Broadcasting Corporation (MBC), la Seychelles Broadcasting Corporation (SBC), l'Office de la Radio et Télévisions publiques de Madagascar (ORTM), l'Office de Radio Télévision des Comores (ORTC), Réunion 1^{ère} et Mayotte 1^{ère}. Cette association a développé en 2007 le concept d'un magazine d'information bimestriel inter-îles de 26 minutes intitulé "ILE-OI" avec le soutien de la Commission de l'Océan Indien (COI).

Le projet de développement de l'Outil Régional de Coopération Audiovisuelle s'inscrit dans la stratégie culturelle régionale de la COI, l'objectif étant de mettre en œuvre un outil fiable, efficace et rapide susceptible d'apporter des informations régulières aux populations des îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien.

Le développement d'un tel outil consiste à encourager et développer les échanges de programmes audiovisuels afin de contribuer au développement de la francophonie dans la zone, de valoriser la diversité culturelle et de rapprocher les populations de ces îles. L'ARTOI a retenu l'option de transmission par satellite, un principe simple d'échanger gratuitement des images.



Source photo : Isovision - Parabole installé aux Seychelles et Technicien sur site aux Comores

C'est la société Isovision qui est en charge de la mise en place du réseau de contribution pour l'échange d'images entre les 6 chaînes des télévisions membres de l'ARTOI (Association des Radios et Télévisions de l'Océan Indien).

Soutenu par le FEDER Coopération, le projet ORCA entre dans le cadre de la



Source photo : Isovision - Direct du Grand Raid 2013 à La Réunion

mesure "promotion des échanges sportifs et culturels au titre de la coopération régionale et internationale". Il concourt à l'intégration régionale, à dynamiser le secteur économique régional de l'audiovisuel, à renforcer l'attractivité des territoires et de ce fait favorise le développement du tourisme interrégional... L'opération a été découpée en 6 actions dont chacune concerne un territoire. C'est un réseau de six stations d'émission et de réception d'images par satellite qui a été installé aux Seychelles, à Maurice, à Madagascar, aux Comores, à Mayotte et à la Réunion.

Les actions sont mises en œuvre conjointement par les techniciens de chaque entité qui ont été formés pour utiliser les outils et autres matériels. Chaque site dispose d'environ 30 minutes dans l'après midi pour fournir des contenus aux autres sites. Ainsi on estime que seront

échangés plus de 4.000 sujets d'actualités chaque année et proposés aux téléspectateurs de la région.

La bande passante satellite est fournie par France Télévision sur un satellite de la flotte Eutelsat. De plus, les magazines d'informations sur l'Océan Indien sont diffusés sur l'ensemble des antennes de service public de la région, ce sont près de 23 millions d'auditeurs ou téléspectateurs potentiels qui vont bénéficier de ces programmes.

La coproduction des magazines et des reportages d'information participe à une mise à niveau progressive et à une harmonisation des équipements et infrastructures techniques en usage dans les télévisions de la région.

La mise en perspective des atouts et des patrimoines de chacun des pays et territoires couverts par les équipes de reportage suscitera certainement l'intérêt des acteurs économiques de la région. L'ORCA permet de relier entre elles les îles de la zone en donnant à chacune l'occasion de partager, échanger des informations et de produire conjointement des programmes audiovisuels.

L'outil pourra également valoriser les investissements publics en faveur du développement culturel, économique, social et environnemental des pays.

Coût de l'opération et financement :

Montant total du projet : 1 023 720 €

FEDER Coopération : 771 900 €

Etat : 50 000 €

Région : 142 975 €

Quelques indicateurs :

Installation sur site : de février à avril 2013
- Juillet 2013 : test de mise en service et formation des équipes

- Septembre 2013 : mise en service officielle du réseau d'échange
- Novembre 2013 : Démarrage de l'ORCA

Nombre potentiels de téléspectateurs et auditeurs : 23 Millions

Nombre de pays impliqués : 6 pays impliqués (Seychelles, Maurice, Madagascar, les Comores, Mayotte et La Réunion)

Ce projet est cofinancé par
l'Union Européenne





4. Programmes FEDER / Fonds de cohésion : grands projets (le cas échéant)

Le programme ne prévoit pas de participer au financement de projets dont le coût global soit supérieur à 50 millions d'euros.

Au titre du programme opérationnel Coopération Territoriale, deux opérations d'envergure, au regard de l'enveloppe FEDER d'un montant de 35,446 M€, ont été identifiées. Il s'agit :

- du projet d'antenne de réception satellitaire,
- de l'équipement d'accueil d'étudiants et stagiaires de la zone sur le campus universitaire du Tampon.

Néanmoins, aucune de ces opérations ne sera concernée par la procédure « grand projet ».



5. Assistance technique

	Montant programmé en 2014	Montant Total programmé	FEDER prévu à la maquette
Assistance technique	160 837,50 €	806 398,74 € (122,3 %)	659 308,00 €

En 2009, la mesure a été mobilisée pour soutenir l'organisation d'un séminaire sur le co – développement durable des îles de la Commission de l'Océan Indien (COI).

Cette réunion aura permis pour la première fois à des représentants des États ACP de la COI et de La Réunion de se rencontrer afin de définir, à partir d'exemples concrets et au sein de deux ateliers thématiques (sécurité alimentaire et énergie), des projets d'intérêt commun ainsi que les voies et les moyens d'une meilleure articulation FED / FEDER dans le cadre du processus d'intégration régionale auquel participent les îles de la COI.

En 2010, une seule opération a été programmée au titre de l'assistance technique pour un montant de 0,115 M€. Il s'agit de la prise en charge des frais de l'autorité de certification pour la gestion du programme sur la période 2007-2015. Au titre du PO, la fonction d'autorité de certification est assurée par la Caisse de Dépôts et Consignations. Celle – ci a été désignée, en lien avec l'État, par la Région Réunion qui assure l'autorité de gestion du programme. Les relations entre les deux autorités (gestion et certification) ont fait l'objet d'une convention signée le 18 août 2009, précisant les missions respectives de chaque partie pour la période couvrant la période d'éligibilité du programme. Ainsi, l'opération consiste à prendre en charge une partie des frais facturés par la Caisse de Dépôts et Consignations à la Région Réunion.

En 2012, le programme d'actions de la cellule de valorisation relative à la coopération régionale dans les domaines de la recherche et le développement durable a mobilisé une enveloppe de 0,315 millions d'euros pour la période 2012 – 2014. Les actions de la cellule valorisation consisteront à appuyer l'émergence, la structuration et la mise en œuvre des projets de coopération régionale dans les domaines de la recherche et de l'innovation en agriculture, aquaculture, agroalimentaire, alimentation, santé animale et environnement et plus spécifiquement sur les questions de sécurité alimentaire, de la gestion des risques, des ressources naturelles comme de la qualité des productions et des produits animaux et végétaux.

En 2013, 3 nouvelles actions ont été soutenues pour un montant FEDER de 193 373 euros. Il s'agit :



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

- de la prise en charge des déplacements des agents de l'autorité de gestion dans le cadre de missions effectuées hors du territoire de La Réunion ;
- du programme ressources humaines de la Région 2013 qui consiste en la prise en charge des frais d'un assistant technique chargé d'assurer l'instruction et le suivi des projets programmés au titre de l'axe 2 et en particulier les opérations relevant conjointement du programme FED ;
- du programme de renforcement des capacités institutionnelles au titre des projets FED – FEDER et SEAS OI qui consiste à la prise en charge des frais supportés par l'autorité de gestion pour la définition, mise en œuvre et le suivi de projets conjointement financés par le FED au titre du 10^{ième} PIR.

En 2014, 3 opérations ont été programmées pour un montant global de 160 837,50 euros de FEDER. Ainsi, le montant global programmé s'élève à 806 398,74 €, soit 2,3 % de l'enveloppe globale du PO.

Les opérations programmées sont surtout liées à la prolongation pour 2014 de projets déjà engagés au cours des années précédentes :

- Le programme ressources humaines de la Région qui consiste en la prise en charge des frais de personnel d'un assistant technique assurant l'instruction des projets à vocation économique et notamment ceux relevant de la mesure FED / FEDER ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles au titre des projets FED – FEDER et SEAS OI, et notamment la prise en charge pour 2014 d'un ingénieur vacataire.

Par ailleurs, le FEDER a été mobilisé pour soutenir la préparation du prochain programme de coopération territoriale – INTERREG V – pour la période 2014 – 2020. Ainsi, une enveloppe de 82 087,50 euros a été engagée pour la prise en charge d'une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner l'autorité de gestion dans la préparation sur la période 2014-2015.



6. Information et publicité

Les mesures d'information et de publicité relatives aux interventions des fonds FEDER, FSE, FEADER et FEP visent à augmenter la notoriété et la transparence de l'action de l'Union Européenne à l'Ile de La Réunion, finalité d'autant plus importante que La Réunion est la région ultrapériphérique la plus éloignée du continent européen.

En terme opérationnel, trois objectifs principaux ont été déclinés dans le cadre du plan de Communication plurifonds 2007-2013 :

Objectifs	Stratégie	Publics cibles (voir point II-2)
Renforcer les actions d'information sur les possibilités offertes par l'intervention conjointe de l'Union Européenne et des Etats Membres	<ul style="list-style-type: none">- Concevoir les porteurs de projets financés par l'Union européenne comme ambassadeurs de l'Union européenne- Valoriser des projets exemplaires	Bénéficiaires Partenaires et relais
Sensibiliser, informer et former aux nouvelles orientations stratégiques des programmes opérationnels, aux nouvelles modalités de mise en œuvre et de gestion	Renforcer le partenariat régional en matière de communication et d'animation du programme	Partenaires et relais
Informer du rôle joué par l'Union Européenne en collaboration avec les Etats Membres, dans les interventions concernées et des résultats de celles-ci	Construire une Europe proche des citoyens	Opinion publique

La programmation 2007-2013 instaure de nouveaux principes qui modifient les orientations des actions de communication. En effet, l'élaboration de programmes mono-fonds requiert une coordination encore plus étroite entre les actions de communication des quatre fonds européens.

Au même titre qu'en matière de stratégie, de gestion ou d'évaluation, une approche transversale en matière de communication permet de gagner en visibilité et en lisibilité (donc en impact). En effet, une communication globale et cohérente entre les différents fonds est un gage d'efficacité pour une campagne grand public, le citoyen étant destinataire d'un



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

message global de l'Union Européenne. Aussi, un plan d'action plurifonds a été réalisé à la Réunion pour répondre à cet objectif.

Ce plan a été validé par la DG Agri lors de l'adoption du programme FEADER. Il a fait l'objet d'une transmission officielle via SFC le 29/05/08 pour les PO FEDER Convergence, FSE et FEDER Coopération (version présentée dans le cadre des programmes). Suite aux remarques de la Commission en date du 2 avril 2008 envoyées via SFC le 5/06/08, une nouvelle version a été transmise le 10/07/08. Cette dernière version du plan de communication plurifonds 2007-2013 a été adoptée le 06/02/09 par la Commission (version novembre 2008).

Afin de suivre l'état d'avancement du plan d'actions de communication, un tableau de suivi a été mis en place, tableau qui est régulièrement présenté en CLS afin de tenir informé les partenaires Etat, Région et Département sur l'avancement des actions et discuter des orientations à prendre. Ce tableau permet de suivre l'avancement de chaque fiche action du plan de communication avec des indicateurs de réalisation.

A ce jour, 23 actions d'informations et de communication sur les 34 prévues dans le plan de communication ont été réalisées, soit un avancement du programme à 68 %.

S'agissant particulièrement du POCT, un échange et une présentation du programme a été proposé à la délégation de l'UE à Maurice au troisième trimestre 2012. Malheureusement cette mission n'a pu avoir lieu pour des raisons de disponibilité temporelle propres à la délégation de Maurice.

Enfin concernant la communication au fil de l'eau, le site www.reunioneurope.org met à jour régulièrement l'actualité de la programmation sur l'ensemble des programmes réunionnais permettant à l'ensemble des acteurs intéressés par les actions soutenues au titre des PO européens d'être informés.



FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2014 / COMMENTAIRES
1 - Opération de lancement des POE	Opération de lancement des POE (conférence de presse, visite de projets).	<u>Opération réalisée lors du 1^{er} CNS de la période 2007-2013 (novembre 2007) :</u> <ul style="list-style-type: none">➤ l'organisation d'une conférence de presse,➤ la mise en place d'une journée de visite sur le thème du développement durable. Bon retour presse avec 4 articles et 3 reportages TV. Action citée en exemple lors du séminaire convergence en janvier 2008 + plusieurs demandes des articles de presse de la part des services de la Commission et du Seom.
	Réalisation d'une plaquette de présentation des POE 2007-2013	<u>Opération réalisée en novembre 2007 :</u> <ul style="list-style-type: none">➤ Tirage de 1 000 exemplaires➤ Diffusion lors du CNS de novembre 2007
	Diffusion des POE et des plaquettes de présentation des POE	<u>Opération réalisée en juin 2008 :</u> <ul style="list-style-type: none">➤ Courrier de diffusion tripartite➤ Réalisation de 500 clés USB➤ Diffusion à tous les relais de terrain identifiés et aux participants des sessions de formation



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2014 / COMMENTAIRES
2 - Supports grand public	Réalisation d'un mini film de présentation de l'impact des fonds européens à La Réunion depuis 20 ans (1989-2009)	<p><u>Action réalisée en décembre 2009 :</u></p> <p>Réalisation de 2 émissions de 26 mn : « 1989 – 2009 : 20 ans d'Europe à la Réunion » et « Locaterre Spécial Europe » sur le développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diffusion sur Télé Réunion (semaine du CNS : 3 créneaux pour les « 20 ans d'Europe », le 12 décembre à 15h20, le 13 décembre à 11h30 et le 15 décembre à 22h30), « Locaterre Spécial Europe » a été diffusé dans son intégralité le 21 décembre à 20h00 et une séquence le mercredi à 19h30. ➤ Remise aux membres du CNS, aux partenaires, relais...
	Réalisation d'objets publicitaires aux couleurs de l'Europe	<p><u>Action réalisée en décembre 2009 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 000 stylos à billes ➤ 200 stylos « prestige » avec étui ➤ 2 000 blocs notes - Diffusion partenaires, relais, bénéficiaires, grand public... <p><u>Action réalisée en novembre 2010 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 450 parapluies - Diffusion partenaires, relais, bénéficiaires, grand public...
	Création d'un calendrier de bureau avec photos de projets (20 ans de fonds européens à La Réunion)	<p><u>Opération réalisée en décembre 2008 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tirage de 700 exemplaires, • Partenaires et Relais, Médias et Grand Public.
	Création d'économiseurs d'écran en	Action en cours



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

	téléchargement sur le site www.reunioneurope.org	
FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2014 / COMMENTAIRES
3 - Site Internet	Mise en ligne des principaux documents notamment les cadres d'intervention	<p><u>Action en continu sur l'ensemble de la période depuis 2007 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise à jour des textes réglementaires selon leur parution officielle : 59 documents mis en ligne depuis 2007, ➤ 216 cadres d'intervention étaient en ligne au 31 décembre 2013.
	Refonte du site internet www.reunioneurope.org	<p>Lancement du nouveau site en octobre 2008</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 402 documents mis en ligne (au 31 décembre 2013) ➤ Plus de 39 029 visiteurs (de janvier 2013 à décembre 2013) <p><u>Action réalisée en novembre 2009 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement de 2 modules déficients visuels : <ul style="list-style-type: none"> - agrandissement et réduction de la taille des caractères - audition des pages
		Action en continu
	Vulgarisation, diffusion des principaux résultats des évaluations, après examen par le Comité de Suivi et le Comité Régional d'Evaluation	Action liée à la mise en œuvre du plan d'évaluation dont la conception a été initiée en 2009
	Mise en ligne des listes des	Mise à jour mensuelle après la signature des relevés de conclusions définitifs des



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

	bénéficiaires	CLS
--	---------------	-----



FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2014 / COMMENTAIRES
4 - Outils destinés aux bénéficiaires	Elaboration d'un guide de procédure des programmes 2007-2013	<u>Action réalisée :</u> ➤ Diffusion sur le site des manuels de gestion agréés (17 592 téléchargements du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013)
	Mise en place d'une notice à annexer aux conventions relatives aux actions de communication et de publicité	<u>Action réalisée :</u> ➤ Impression de 1000 exemplaires ➤ Diffusion auprès des services, des relais et des bénéficiaires
	Réalisation et diffusion de plaquettes spécialisées sur les POE 2007-2013	<u>Action réalisée :</u> ➤ Elaboration d'un diaporama « bilan INTERREG » diffusée à l'occasion du séminaire de Juin 2008 sur le fed-feder et de la présentation du PO coopération territoriale 2007-2013.



FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2014 / COMMENTAIRES
5 - Partenariat médias	Emissions TV sur l'Europe à La Réunion (accompagnement de la PFUE)	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Action 9 mai 2008 : offre de plateau TV au JT de RFO, réalisation de 2 reportages sur Antenne Réunion et RFO sur des projets cofinancées par l'union européenne : Topazes Coiffure, Cyclotron et Incubateur.➤ Réalisation d'une émission Les Nouveaux Défis « spécial Europe » le 23 septembre 2008 :<ul style="list-style-type: none">- Démarrage des travaux avec l'interview de M. Granda – Chef d'unité France lors de sa visite en juin 2008,- Participation au tournage des différents sujets et interviews- Diffusion en « prime time »➤ Partenariat avec un bénéficiaire : l'Association Réusit – couveuse d'entreprises sur un reportage célébrant les 10 ans de l'association. (septembre 2010)➤ Reportage de 8 mn dans Les Nouveaux Défis, sur « 20 ans de gestion de programmes européens à La Réunion ». (octobre 2010)➤ Reportage de 3mn20 sur la prochaine programmation 2014-2020 dans Les Nouveaux Défis du mois d'août. (réalisé lors de l'Instance de concertation du 24 août 2012)➤ Participation avec la Région Réunion au tournage des différents reportages de l'émission « REGARD'ENSEMBLE » saison 3 : thématique Europe (41 reportages en 2013)



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation avec la Région Réunion à la réalisation d'articles sur thématique « année de l'Europe » pour REUNION MAG' (2013)
FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2014 / COMMENTAIRES
6 - Relations presse	Rubrique Europe dans la presse spécialisée	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation à la réalisation d'un article dans le magazine REUCCIR n°42 de la Chambre des Commerces et de l'Industrie Réunionnaise. ➤ Communiqué de presse sur l'acheminement des intrants (2 articles presse dans la Presse Quotidienne Régionale locale, parution sur le site internet de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat) <p><u>Action réalisée le 20 octobre 2010 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiqué de presse sur la mise en place d'un calendrier de dépôt des dossiers de demande d'aide à l'acheminement des intrants. (2 articles presse dans la Presse Quotidienne Régionale locale)
	Organisation de visites de projets cofinancés par l'UE	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Visite des projets cofinancés dans le domaine de l'environnement CNS d'octobre 2008 (1 article dans la Presse Quotidienne Régionale locale et 2 articles sur internet) ➤ Visite des projets cofinancés dans le domaine de la Recherche,



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

		<p>Développement et l'innovation CNS de décembre 2009 (deux reportages radio, deux articles dans la PQR locale, une invitation plateau au Journal Télévisé et un article sur internet.)</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Visite des projets cofinancés dans le domaine de l'égalité des chances et l'inclusion sociale CNS de novembre 2010. (quatre articles presse dans la PQR locale, un article publié dans le magazine de la Région, quatre reportages vidéo sur internet et un reportage télé)➤ Visite des projets cofinancés lors du Séminaire Convergence et du CNS en Novembre 2011 (<u>Séminaire</u> : six articles sur internet, deux articles dans la PQR locale et deux reportages vidéos sur internet / <u>CNS</u> : un article dans la PQR locale et un article sur internet)➤ Visite des projets cofinancés dans le domaine du tourisme CNS de novembre 2012 (deux articles dans la PQR locale, deux reportages sur internet et un reportage radio)➤ Visite des projets cofinancés dans la région Est de l'île en novembre 2014 (1 article dans la PQR locale)
--	--	--



FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2014 / COMMENTAIRES
7 - Valorisation de l'Europe au travers des projets cofinancés	Contribution des bénéficiaires pour la valorisation des fonds européens à La Réunion à travers la modification de leur packaging	Action réalisée par Eller Lubrifiants sur ces fûts métalliques pendant deux mois et demi auprès de ses clients.
	Baptême de rue, salle, place au nom évocateur de l'Europe ou des fonds	Action à réaliser
	Présence de La Réunion sur/dans les supports de la Commission à travers des photos/panneaux	<p>Participation de La Réunion à une exposition « l'Europe Outre-mer : richesse et diversité » organisée par le MIOMCT du 10 au 27 novembre 2008 dans les locaux des institutions européennes.</p> <p>Participation aux RegioStars 2009 : La Réunion lauréate du prix RegioStars pour le projet de la centrale de production d'électricité photovoltaïque installée sur les toits de la SITAR</p> <p>Participation à la réalisation d'un cahier central sur « La Réunion et l'indépendance énergétique » dans le magazine Panorama n°31, « changement climatique ». (octobre 2009)</p> <p>Participation au forum communication du séminaire Convergence en Martinique du 27 au 29 avril 2010 (stand régional).</p> <p>Participation à l'élaboration de fiches-projets pour le nouveau portail des fonds européen, www.europe-en-france.gouv.fr. (action en continu)</p> <p>Participation au séminaire de Montpellier (14 novembre 2014)</p>



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

	<p>Constitution d'une banque de fiches-projet, d'articles de presse</p>	<p><u>Opérations réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Elaboration d'une liste de projets valorisables réalisés➤ Réalisation de 17 fiches projet➤ 4 articles de presse, 3 reportages TV➤ Réalisation de 9 fiches-projets pour le 9 mai 2011 (deux articles sur Internet, un reportage télévisé)➤ 6 fiches-projets pour le 9 mai 2012 (deux articles de presse écrite et deux articles sur internet)➤ Mise en ligne d'une banque de 131 fiches-projets (octobre 2012)➤ Réalisation de 11 fiches-projets et réactualisation de 3 fiches (novembre 2014)
--	---	---



FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2014 / COMMENTAIRES
8 - Actions thématiques d'information et de communication	Séances d'information et de formation des services, des principaux bénéficiaires et partenaires institutionnels	<p>Les actions d'information réalisées en 2007 avaient pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'informer le plus grand nombre sur les modalités d'intervention des fonds pour la période 2007-2013 ;- de les sensibiliser sur les points importants d'inflexion (dotations financières, imbrication des documents stratégiques...)- de présenter les projets de programme et le résultat des négociations locales. <p>9 actions ont été mises en place (SAFER, CESR, CNFPT, Maison de l'Emploi de l'Est, Instance de concertation pour la préparation des POE, réseau des DGS des Collectivités, Réseau des directeurs financiers des Communes) : 139 participants au total.</p> <p>Pour 2008, deux actions de formation réalisées en collaboration avec le CNFPT. (environ 30 participants)</p> <p>Pour 2009, dans le cadre du plan de formation 2007/2013 :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ 3 sessions de formation de base générale sur l'Europe ont été réalisées➤ 1 module « régimes d'aides » en collaboration avec la DEGEOM (environ 33 participants) <p>Pour 2010, plusieurs actions de formation réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ 3 sessions de formation de base générale (CCIR, CNFPT et CCEE)➤ 1 session sur le FSE pour un bénéficiaire➤ 1 intervention sur l'Europe et le FSE pour le séminaire de l'association EFOI



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

		<p>Formation mise en œuvre dans le cadre du plan de formation 2007/2013 :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Une formation « sensibilisation aux indicateurs » en collaboration avec le cabinet Ernst&Young en mars 2010 (20 participants)➤ 1 journée échange sur les procédures de gestion et sur la révision à mi-parcours en mars 2010 (environ 70 participants) <p>Pour 2011, dans le cadre du plan de formation 2007/2013 :</p> <ul style="list-style-type: none">○ Plusieurs sessions de formation de base générale sur l'Europe pour l'Institut de Formation des Ambulanciers, l'Ecole des Sages Femmes, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers...(une dizaine)○ Deux sessions de sensibilisation de la prise en compte de la commande publique en lien avec les Programmes Opérationnels les 25 et 26 octobre 2011 (environ 75 personnes)○ Une journée échange sur les procédures de Gestion le 28 octobre 2011 (environ 95 participants) <p>En 2012 : Réunion d'information relative à la préparation des futurs programmes 2014-2020</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Une demi-journée le 24 août 2012 (plus de 150 participants)➤ Plusieurs sessions de réunions de groupe de travail thématiques pour le diagnostic territorial stratégique (18 réunions et 305 participants) <p>En 2013 : Réunion d'information sur la préparation des programmes 2014-2020</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Réunion d'information élargie 18 Mars 2013 (plus de ...)➤ Plusieurs séminaires thématiques pour l'élaboration de la stratégie intégrée (...réunions et ...participants)➤ Une demi-journée pour le réseau des DGS avec le CNFPT (19 avril 2013)➤ Deux sessions sur la sensibilisation sur le suivi des indicateurs des PO Feder/Fse 2014-2020: FEDER 18 décembre 2013 (31 participants) - FSE 18 décembre 2013 (17 participants)
--	--	--



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

		<p>En 2014 : préparation des programmes 2014-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rencontre avec les socioprofessionnels le 30 janvier 2014 ➤ session de formation sur la Mise en pratique de la rédaction et l'instruction de l'Annexe D (S.I du FEADER) - 24 avril 2014 (13 participants) ➤ session de formation sur l'Annexe D (SI. de la REGION) - 21 Mai 2014 (8 participants)
	<p>Promotion des principales thématiques POE afin de mobiliser les porteurs de projets sur les priorités de la politique régionale, de la politique agricole commune, de la politique commune de la pêche et de la coopération régionale</p>	<p>Action mise en œuvre à travers les actions de formation.</p>
FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2014 / COMMENTAIRES
<p>9 - Evénementiels</p>	<p>Mise en place d'une action de communication par an à l'occasion d'un CNS</p>	<p><u>Actions réalisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement des POE 2007-2013 lors du CNS de novembre 2007, ➤ Lancement du site internet au CNS d'Octobre 2008, ➤ Préparation autour des « 20 ans d'Europe » du CNS de décembre 2009. ➤ 20 ans de l'AGILE, du système de gestion des programmes communautaires lors du CNS de novembre 2010 ➤ Séminaire Convergence du 21 au 23 novembre 2011 ➤ Visite du Commissaire Européen à l'agriculture et au développement rural à La Réunion : Dacian CIOLOS (collaboration à l'organisation de visite de projets cofinancés – 30 Juillet au 02 août 2013) ➤ Participation à l'organisation de la visite du Commissaire HAHN à la XIXème



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

		<p>conférence des RUP – 17-20 Octobre 2013</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Visite du Ministre délégué aux Affaires européennes - Thierry Repentin (collaboration à l'organisation du survol des projets cofinancés - 15 février 2014)• Visite du directeur de la DG Mare - Bernhard FRIESS (l'organisation de visite de projets cofinancés – 13 au 14 février 2014)
	Organisation d'un prix récompensant les projets exemplaires sous l'angle de l'originalité de l'action et de son efficacité	Action à mettre en oeuvre
	Mise en place d'un concours thématique (photo, littéraire...) par tranche d'âge sur les projets financés par l'Europe (innovation, agriculture...) à destination d'un public scolaire sur fond de jeu de type « chasse au trésor ».	Action à mettre en oeuvre
	Organisation d'échanges débats avec les sections européennes (collèges, lycées) et les universitaires	Action à mettre en oeuvre
	Journées de visites de projets financés par l'Europe.	<p><u>Action réalisée :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Inauguration de la route des Tamarins (feder)➤ Inauguration de lycées et collèges (feder)➤ Inauguration de la station du Camp Pierrot (feoga) <p><u>Action réalisée :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Cérémonie officielle du percement du tunnelier de la galerie Salazie Amont dans le cadre de l'Irrigation du Littoral Ouest, ILO (feder)



Ile de La Réunion – Programme FEDER Coopération
Territoriale
2007-2013 - Rapport Annuel 2014

		<ul style="list-style-type: none">• Journée de l'Europe "développement du monde agricole dans les hauts de Saint-Paul" le 24 mai 2011 (action de la mairie de Saint-Paul pour valoriser le soutien de l'UE au monde rural et inauguration du chemin Belmont) (deux articles PQR locales le 9 mai et un article le 25 mai 2011)
	Création d'une animation itinérante pour les scolaires avec exposition, film, jeux.	<u>Action en cours</u> : <ul style="list-style-type: none">➤ Elaboration du cahier des charges de l'exposition et animation itinérante